

ÉVALUATION DES FACULTÉS POLYDISCIPLINAIRES

QUELLE POLITIQUE, QUEL IMPACT
ET QUELLE PERSPECTIVE ?

RAPPORT THÉMATIQUE





RAPPORT THÉMATIQUE

ÉVALUATION DES FACULTÉS POLYDISCIPLINAIRES

QUELLE POLITIQUE, QUEL IMPACT ET QUELLE PERSPECTIVE ?

مَدِينَةُ الْمَسْكِنِ

TABLE DES MATIÈRES

■ REMERCIMENT	4
■ INTRODUCTION	5
■ OBJECTIF DE L'ÉVALUATION	6
■ MÉTHODOLOGIE	7
■ I. LES FACULTÉS POLYDISCIPLINAIRES (FP) : IMPÉRATIFS DE CRÉATION ET CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT	8
1. Impératif socio-économique et extension des établissements à accès régulé	8
2. Impératif sécuritaire et délocalisation territoriale des établissements	10
3. Impératif de la massification et création des FP	11
■ II. QUELLE PLACE DES FP DANS LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE ?	16
1. La FP : Evolution des effectifs des étudiants et des lauréats	16
2. Les offres de formation des FP en Licence	18
3. Le Master et le Doctorat : Les récentes conquêtes de la FP	18
4. Les encadrements pédagogique et administratif	21
4.1. <i>Un faible encadrement pédagogique et administratif</i>	21
4.2. <i>Une mobilité du corps enseignant</i>	22
4.3. <i>Un sous-effectif administratif</i>	23
■ III. LA FP AUJOURD'HUI : UN MODÈLE, TROIS PROFILS	24
1. L'interdisciplinarité et l'organisation pédagogique	24
2. Les filières de formation : Fondamentales versus Professionnelles	27
3. Les trois grands profils des FP	27
■ IV. IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FP	29
1. Méthode d'appréciation	29
1.1. <i>Dimension physique et environnementale</i>	30
1.2. <i>Dimension financière</i>	31
1.3. <i>Dimension éducative, et socio-culturelle</i>	31
2. Dimension physique et environnementale	31
3. Dimension éducative et socio-culturelle	32
3.1. <i>Pluridisciplinarité et interdisciplinarité</i>	32
3.2. <i>Egalité et équité</i>	33
3.3. <i>Développement des compétences pour la société : Formations professionnelles</i>	33
3.4. <i>Développement de partenariat</i>	34
3.5. <i>Engagement socio-culturel et artistique</i>	34
4. Dimension financière	35
4.1. <i>Dépenses et emplois</i>	35
4.2. <i>Les diplômés dans le marché de l'emploi</i>	37
■ V. LES DÉFIS ACTUELS D'EXTENSION DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE	38
1. La massification dans l'université : Quelle politique ?	38
2. La proximité de la formation : Rapprocher l'étudiant de l'université au lieu de rapprocher l'université de l'étudiant	40
3. Le poids politique des collectivités territoriales	44
■ CONCLUSION	45
■ LISTE DES ACRONYMES	48
■ RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	49
■ ANNEXES	53
Annexe 1. Fiche de l'établissement	53
Annexe 2. Liste des filières de formations des FP	56
Annexe 3. Liste des filières de Masters ouvertes par les FP	59
Annexe 4. Laboratoires et Equipes de recherche des FP	60
Annexe 5. Sélection de vues de bâtiments des facultés polydisciplinaires	63
Annexe 6. Montages de formations professionnelles dans les FP : Exemples	68
Annexe 7. Effectifs des bacheliers par province pour trois périodes et taux de croissances entre ces périodes	69
■ LISTE DES TABLEAUX	71
■ LISTE DES FIGURES	71
■ LISTE DES ENCADRÉS	71

REMERCIEMENT

Nous remercions vivement Monsieur Mohamed Berriane d'avoir mis à notre disposition son savoir-faire empirique pour mener l'enquête de terrain auprès des facultés polydisciplinaires et à rédiger un rapport de terrain qui a richement remonté les appréciations et le vécu des responsables universitaires de ces facultés. Ce travail a fourni les éléments de base pour mener cette évaluation.

Nos remerciements vont également à Monsieur Mohamed Abou Salah, secrétaire général du département de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formations des cadres et aux directeurs du département pour leur constante collaboration et leur disposition à nous fournir les données et les informations sur les facultés polydisciplinaires.

Que les présidents, les vice-présidents et les doyens de ces facultés acceptent notre profonde gratitude et nos sincères remerciements pour avoir fourni, sans hésitation, toutes les données statistiques (étudiants, enseignants, lauréats, filières et structures de recherche et partenariats), mais surtout pour avoir généreusement répondu aux questions de l'enquête.

Que tous ceux qui ont contribué de prêt ou de loin à ce travail reçoivent notre reconnaissance et remerciement.

Rahma Bourquia

Directrice de l'INE auprès du CSEFRS

INTRODUCTION

Les Facultés polydisciplinaires (FP), créées dès 2003, sont des établissements de proximité à accès ouvert (ou accès libre) dont la mission première est d'offrir des filières de formation initiale et de formation professionnelle en Licence. Depuis 2012, ces facultés ne diffèrent pas des autres établissements tels que les facultés des sciences, les facultés des sciences juridiques, économiques et sociales ou les facultés des lettres et des sciences humaines, en termes de formations offertes ou des diplômes qui les sanctionnent, et qui s'étendent au Master et au Doctorat. Désormais, leur seule spécificité originelle est qu'elles regroupent au sein du même établissement les différents domaines scientifiques qu'offrent les facultés précitées du système universitaire marocain à accès ouvert. D'où leur appellation 'polydisciplinaire'.

Ces établissements sont apparus à partir de 2003 surtout dans des villes hors campus universitaires et qui ne disposaient pas d'établissements universitaires : Taza, Nador, Safi, Khouribga, Ouarzazate, Errachidia, Larache et Taroudant. Trois autres FP ont vu le jour au sein des villes universitaires : Béni Mellal, El Jadida et Tétouan.

Depuis leur naissance et jusqu'en 2012, les FP ne délivraient que les diplômes suivants :

- Diplôme d'études universitaires générales (DEUG) pour les filières de formations fondamentales ;
- Diplôme d'études universitaires professionnelles (DEUP) pour les filières professionnelles ;
- Licence d'études fondamentales (LF) pour les filières fondamentales ;
- Licence professionnelle (LP) pour les filières professionnelles.

A partir de 2012, les FP sont autorisées à offrir des filières de Master et de Doctorat. Depuis, les FP ont pour vocation de préparer et délivrer tous les diplômes délivrés par l'université marocaine selon le système LMD.

Ces établissements occupent aujourd'hui une place non négligeable dans le paysage universitaire marocain. Au nombre de 11, les FP concentraient durant l'année universitaire 2014-2015, presque

68000 étudiants, soit près de 15% du total des étudiants inscrits la même année dans les universités dont relèvent ces établissements. Le nombre de ces étudiants a été multiplié par **plus de 20 en 10 ans** passant de 3322 étudiants en 2003-2004 à près de 68 000 en 2014-2015¹.

Ainsi, et au vu de ce modèle atypique dans le paysage universitaire, conjuguant l'accès ouvert, la proximité et l'interdisciplinarité, une évaluation des FP s'avère nécessaire après plus d'une décennie d'exercice de ce nouveau modèle d'établissement, sa dissémination sur le territoire et le poids qu'il prend désormais dans le paysage universitaire. Cette évaluation interroge la visée de leur création, les missions explicites ou implicites qui leur ont été assignées, leur évolution dans le paysage universitaire ainsi que leur impact socio-économique sur leurs régions respectives, afin d'apprécier leur réelle valeur ajoutée.

1- Statistiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres.

OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

L'évaluation a pour objectif principal d'apprécier l'apport du modèle FP au système universitaire marocain dans sa globalité et la pertinence de le maintenir. En effet, à partir du moment où ces établissements offrent les mêmes disciplines qu'on rencontre dans les autres facultés spécialisées en Sciences, Lettres et sciences humaines et Sciences juridiques, économiques et sociales, mais regroupées sous le même toit, il est légitime de s'interroger sur ce qui fait leur spécificité mais aussi sur leur raison d'être et leur perspective.

Dans ce sens, l'évaluation tentera de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les véritables impératifs de la création de ce modèle d'établissement ?
- La recherche d'une certaine proximité avec les étudiants a-t-elle dicté la création de ces établissements en absorbant la massification ?
- Existe-t-il une véritable politique anticipatoire qui inscrivait cette extension selon les dimensions de la proximité et de la diffusion territoriale ?
- Le modèle de la FP est-il resté unique ou a-t-il suivi des trajectoires multiples ?
- Quel est l'impact des FP sur leurs localités et leurs régions respectives ?
- Quelle perspective de ce modèle, compte tenu des défis actuels auxquels font face la FP et tout le système universitaire ?

L'hypothèse sous-jacente à ces interrogations est que l'apparition au sein de l'université marocaine d'un nouveau modèle d'établissement doté d'une vocation et d'un fonctionnement nouveaux, notamment en termes de disciplines universitaires et d'implantation géographique, devrait se traduire par la diffusion de nouvelles normes et de nouveaux modes, en formation et en recherche. De même, l'implantation d'un établissement universitaire devra avoir un impact sur le développement socio-économique de la région et de la ville d'accueil.

Pour répondre à ces questions, cette évaluation est déclinée en cinq chapitres :

Le premier chapitre examinera les impératifs de création de la FP et de l'extension du système

d'enseignement supérieur à partir de la décennie 1990. L'objectif étant d'appréhender ces impératifs qui ont guidé cette extension et sa dimension territoriale. Mais, l'objectif étant également de déterminer si elle faisait partie d'une politique publique ciblée et cohérente ou une simple réponse face à la massification inattendue.

Le deuxième chapitre de l'évaluation décrira le positionnement de la FP dans le système universitaire et sa place aujourd'hui en termes d'effectifs, de lauréats, d'offres de formation et d'encadrement pédagogique et administratif. Ce chapitre apportera la lumière sur les différences quantitatives dans l'encadrement avec les autres établissements à accès ouvert.

Le troisième chapitre est consacré au modèle de la FP aujourd'hui et vérifiera s'il a dévié de son concept originel. Les profils qui émergent de ce modèle sont décrits à l'aune des principes fondateurs de ce modèle : l'interdisciplinarité et l'accès ouvert (soit la formation fondamentale versus formation professionnelle).

Le quatrième chapitre tentera d'apprécier l'impact socio-économique des FP sur leurs localités. Pour cela, la méthode de *Viewfront Impact Matrix* sera utilisée, déclinée en trois grandes dimensions : (i) physique et environnementale, (ii) financière et (iii) éducative et socio-culturelle². Ces trois dimensions comprennent 14 indicateurs d'entrants et 15 indicateurs d'impact.

Le cinquième chapitre répondra à la question : quelle perspective pour la FP tenant compte des principaux défis actuels auxquels font face non seulement la FP mais aussi au système universitaire marocain. La politique d'extension de ce système, si politique y est, devra répondre aux trois défis majeurs : la massification, la proximité de la formation et le poids politique des collectivités territoriales.

2- Voir chapitre 4.

MÉTHODOLOGIE

Cette évaluation fait de la Vision stratégique 2015-2030 sa balise. La Vision a d'abord constitué le catalyseur d'une telle évaluation. Ensuite, l'analyse entreprise observe les orientations de la Vision et en fait ses principes directeurs dans la formulation des conclusions et des recommandations.

Cette évaluation adopte une **analyse qualitative** basée sur des entretiens avec les personnes ressources dans les FP, les universités et le Ministère de tutelle (surtout les personnes ayant piloté la mise en place des FP). Cette composante qualitative, s'appuyant sur un travail de terrain, a été conduite par un expert mandaté par l'INE à cet effet. Elle a concerné 7 FP (sur 11) à travers le Royaume choisies en observant les critères : (i) date de création, (ii) lieu géographique d'implantation et (iii) taille de l'établissement. Il s'agit des FP de Nador, Taza, Tétouan, El Jadida, Safi et Ouarzazate.

L'évaluation intègre également une **analyse de politique publique**. L'objectif est de faire ressortir l'existence éventuelle d'une telle politique pour l'extension du système universitaire depuis le début de la décennie 90 à aujourd'hui. Si tel est le cas, il s'agit d'en déceler les impératifs factuels derrière cette politique et les répercussions sur le système universitaire. Cette analyse est fondée sur le cadre réglementaire dont les décrets qui organisent l'université et ses établissements et précisent les vocations et les diplômes à délivrer par les FP.

A côté de ces deux analyses, qualitative et de politique, l'évaluation comporte aussi une **analyse quantitative** des FP à partir des données disponibles par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres en termes de statistiques sur les étudiants, les enseignants et les lauréats. Ces données sont complétées par les données fournies par toutes les FP, relatives aux effectifs des enseignants-chercheurs, les étudiants et les diplômés (y compris par cursus et par domaine), les filières de formation (Licence et Master, fondamentale et professionnelle), les structures de recherche, les activités scientifiques, et les partenariats locaux, régionaux ou internationaux (voir la fiche de l'établissement en annexe 1).

Pour cela, l'évaluation examine dans un premier temps au **niveau macro** les grandes lignes de la politique publique des décennies 1990 et 2000,

à l'origine de la création et le développement de ces nouveaux établissements tout en prônant un parti pris de les délocaliser sur le territoire national, mais aussi les perspectives futures du modèle FP en particulier, et tout le système universitaire en général. Cette étude couvre en effet la politique menée après le PAS, les mesures de création de nouveaux établissements, la Charte de l'Education et de la Formation, l'Initiative 10 000 ingénieurs, le Programme d'Urgence (P-U), le Plan d'actions 2013-2016 du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres et enfin, la Vision Stratégique 2015-2030.

Ensuite, l'évaluation fait usage des statistiques agrégées pour apprécier la place des FP dans le système universitaire, leurs profils distincts et leurs vocations de formation (formation fondamentale, formation professionnelle). C'est le **niveau meso**.

L'analyse des effectifs, des filières scientifiques, de l'encadrement, des diplômés et des formations dispensées se situe au **niveau micro** de l'établissement lui-même. Cette analyse micro est importante pour répondre à la question : à quel degré une FP donnée est restée conforme au modèle originel ?

I. LES FACULTÉS POLYDISCIPLINAIRES (FP) : IMPÉRATIFS DE CRÉATION ET CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT

Les textes officiels concernant les FP sont le décret 2.04.89 du 07-07-2004 (BO 5222) et le décret 02.12.482 du 18.10.2012 (BO 5797). Le premier, précise la vocation de ces établissements à accès ouvert qui doivent offrir des filières de formations initiale, professionnelle et continue en lettres et sciences humaines, mathématiques, informatique, physique, chimie, sciences de la vie, de la terre et de l'univers, les sciences juridiques, économiques, sociales et gestion. Le deuxième décret leur a donné le droit à partir de 2012 d'ouvrir des filières de Master et de Doctorat, alors qu'auparavant ces facultés ne pouvaient pas aller au-delà de la Licence.

Mais ces textes, à eux seuls, n'explicitent pas le processus qui a amené les décideurs à opter pour ce nouveau modèle de fonctionnement ni l'objectif derrière ces créations au début de la décennie 2000.

Quoi qu'il en soit, cette évaluation se délie de cette lecture du cadre réglementaire et fait une analyse factuelle de ce modèle et son évolution.

Dans ce sens, le modèle FP à accès ouvert, créé au début de la décennie 2000, a succédé à une toute nouvelle génération d'établissements à accès régulé depuis la décennie 1990 : Ecole Supérieure de Technologie (EST), Faculté des Sciences et Techniques (FST), Ecole Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG), Ecole Nationale des Sciences Appliquées (ENSA).

La compréhension des raisons de création des FP et leur développement passe sans équivoque par une revue rétrospective des impératifs de l'évolution du système d'enseignement supérieur universitaire et des évènements qui ont jalonné cette évolution durant ces deux décennies. Ces principaux impératifs sont :

- L'impératif socio-économique de la fin de la décennie 80 et le début de la décennie 90, traduit par une faible industrialisation de l'économie et un taux de chômage élevé;
- L'impératif sécuritaire reflété durant les décennies 80 et 90 (même avant et au-delà) par le niveau des contestations au sein des campus universitaires et son climat effervescent ;

- L'impératif de la massification qui n'est autre que l'accroissement grandissant et incontrôlé des effectifs des étudiants dans l'université apparu surtout à la fin de la décennie 90.

A cet effet, l'analyse de la création des FP et leur développement sera avant tout une analyse synchronique pour tenir compte de la temporalité de ces impératifs. Elle est aussi synchronique parce que la réponse publique à ces impératifs différait selon la période.

1. Impératif socio-économique et extension des établissements à accès régulé

Le début des années 1990 a marqué un tournant dans l'évolution du système universitaire marocain. De nouveaux établissements, à accès régulé, ont commencé à voir le jour. La politique publique en termes d'extension du système d'enseignement supérieur à travers ces nouveaux établissements visait également des modèles nouveaux d'établissements (EST, FST, ENSA et ENCG) différents de ceux existants. Pourquoi alors ces nouveaux modèles d'établissements ?

Ces nouveaux établissements, tous à accès régulé, traduisent une politique publique ayant pour objectif majeur la dynamisation de l'environnement socio-économique en répondant aux besoins régionaux et nationaux en matière de technicité et d'ingénierie. Ce sont des établissements avec des petits effectifs (dont l'accès n'est pas ouvert, sélectif) et avec un taux d'encadrement relativement élevé en comparaison avec le système d'accès ouvert. Les filières de formation étant montées en fonction des besoins du marché du travail.

Leur création répond à l'impératif socio-économique cristallisé à la fin des années 90 par une économie dominée par l'action de l'Etat (l'Etat acteur), basée sur l'agriculture (62% du PIB³) et sous qualifiée. Cette fragilité de l'économie fut également perceptible à travers le poids de la dette extérieure. Le stock de la dette extérieure ramené au RNB (Revenu National Brut) atteignit 118,3%⁴). De même que l'investissement, moteur de l'économie, surtout étranger (IDE), était quasiment réduit à néant.

3- Données du Haut-Commissariat au Plan, traitement de l'INE.

4- Données de la Banque Mondiale, traitement de l'INE.

Or, la situation économique n'était pas sans impacter le climat social et notamment l'emploi. En effet, durant la décennie 80, le taux de chômage ne faisait que grimper atteignant des proportions inquiétantes, conclut le rapport du Ministère des finances en 1996⁵. Ce taux continua son ascension durant le début des années 90 (12,5%) pour atteindre 17% à la moitié des années 90⁶.

Face à cette situation critique, plusieurs politiques ont été adoptées par les pouvoirs publics dont notamment :

- La privatisation. Décidée à la fin des années 80 après le discours de Sa Majesté le Roi devant le parlement en 1988⁷, la politique de privatisation a démarré en 1993. Elle fait partie d'un package de mesures visant le développement et l'ouverture du tissu économique et industriel du Maroc. D'aucuns décrivirent cette politique comme l'unique alternative du moment pour tenter de sortir le pays de l'impasse⁸ ;
- L'amélioration de l'infrastructure physique du pays et le développement de l'investissement. Les nombreux codes d'investissements furent abrogés par une charte de l'investissement (Loi-cadre n°18-95 du 3 octobre 1995) plus incitative : réduction de la charge fiscale, avantages aux exportateurs, soutien aux investisseurs, garantie des droits des investisseurs étrangers, notamment la liberté de transfert des bénéfices et des capitaux ;
- La libéralisation du commerce. Dès le début des années 90, le Maroc entamait les négociations avec l'Union Européenne et l'Association Européenne de Libre-Echange (AELE)⁹. Un accord est signé en 1996 et mis en application en 2000 avec un démantèlement tarifaire progressif ;
- Le développement du capital humain et sa qualification. Un accent a été mis sur la qualification des ressources humaines pour les besoins du secteur économique. Cette politique a été au centre d'intérêt du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir (CNJA)¹⁰ créé en 1991. En plus du dispositif réaménagé de Crédit Jeune Promoteur¹¹, cette politique de développement du capital humain consistait à créer et développer des établissements d'enseignement supérieur tournés vers les qualifications professionnelles et techniques à même de répondre aux besoins

5- Ministère de l'Economie et des Finances, Synthèse du Rapport de la Banque Mondiale : Mémorandum Economique vers l'Augmentation de la Croissance et de l'Emploi, Document de travail n° 04, Janvier 1996. Accédé le 18 octobre 2016. (https://www.finances.gov.ma/depp/SitePages/publications/en_catalogue/doctravail/doc_texte_integral/dt4.pdf).

6- Banque Mondiale.

7- Ministère de l'Economie et des Finances (<https://www.finances.gov.ma/Docs/2013/depp/dahir%201-90-01.pdf>). Accédé le 18 octobre 2016.

8- Mohammed Chadi, La politique de privatisation au Maroc, Thèse de doctorat en droit public, Paris I, 1997.

9- L'AELE comprend la Suisse, le Liechtenstein, l'Islande et la Norvège.

10- Dahir n° 1-90-190 du 5 Chaâbane 1411(20 février 1991) portant création du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir.

11- La loi n°36-87 concerne un prêt de soutien aux jeunes promoteurs, jeunes, diplômés ou ayant une qualification professionnelle, et âgés entre 21 et 40 ans. Le jeune promoteur doit apporter au moins 10% u coût total de l'investissement. Les 90% restant sont supportés par l'Etat et les banques.

12- OFPPT. Accédé le 10-10-2016, <http://www.ofppt.ma/index.php/presentation-de-l-ofppt/indicateurs-de-taille>.

13- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres. Compilation et traitement INE.

précis et urgents de l'entreprise.

D'où l'initiative de création de cette nouvelle génération d'établissements d'EST, FST, ENSA et ENCG. Ils se spécialisent dans les matières scientifiques, professionnelles et les sciences de l'ingénieur, mais aussi dans le commerce et la gestion, afin de servir l'économie. Ces établissements furent une absolue nécessité surtout que la capacité de la formation professionnelle par l'OFPPT était très réduite. En effet, à la fin de la décennie 1999, ce secteur ne comptait que moins de 56 000 stagiaires, dans tous les niveaux de formation¹².

Cependant, à la fin de la décennie 90 et début de la décennie 2000 (juste avant la réforme de la Charte de l'Education et la Formation (CEF), tous ces nouveaux établissements, au nombre de 22, n'accueillaient que 11262 étudiants, soit à peine 4,3% des effectifs des étudiants à l'université (tableau 1). De plus, les établissements à accès régulé pré-1990 n'accueillaient que 3,4% du total des étudiants à l'université (soit au total moins de 8% des effectifs dans l'université).

Tableau 1. Poids des établissements à accès régulé d'après 1990 (Effectifs de 2000-2001)¹³

Etablissements	Nombre	Effectifs étudiants	% étudiants à l'université
FST	7	6235	
EST	7	2545	
ENSA (y compris ENSAM et ENSIAS)	5	752	4,3%
ENCG	3	1730	
Sous-total	22	11262	
FMP	2	693	0,3%
Total	24	11955	4,6%

La sélectivité à l'entrée dans les établissements de cette génération d'établissements avait très vite dévié le flux des étudiants vers les établissements d'accès ouvert. En 2000-2001, ces dernières recevaient 92% du total des étudiants. La massification s'installe avec une très forte densité dans les campus universitaires qui n'échappaient point aux contestations et aux manifestations récurrentes des étudiants avec toutes leurs conséquences sécuritaires.

2. Impératif sécuritaire et délocalisation territoriale des établissements

L'augmentation des effectifs des étudiants, fortement concentrés dans les campus universitaires, commençait à y intensifier les contestations. Ces contestations récurrentes dans les campus universitaires, nourries par une situation sociale au Maroc très tendue et des courants idéologiques radicalisés, menaçaient la sécurité et la stabilité sociale. Un rapport réalisé en 2014 sur la violence au sein de l'université¹⁴, note que les répercussions de l'émeute de juin 1981 conjuguées aux clivages idéologiques au sein de la seule représentation syndicale étudiante, sont autant de catalyseurs qui ont poussé les autorités vers une nouvelle réforme universitaire avec l'adoption de mesures sécuritaires, notamment l'introduction d'un corps de vigiles, dans les enceintes universitaires. Ces contestations prenaient de plus en plus de l'ampleur durant les décennies 80 et 90 surtout avec des incidents dramatiques.

L'impératif d'éviter une forte concentration d'étudiants dans le même espace pour apaiser les tensions, amène les autorités à décongestionner les campus universitaires en opérant une délocalisation des établissements universitaires dans les provinces et préfectures en dehors des campus. L'objectif fut d'abord de sédentariser les étudiants loin des grandes agglomérations urbaines (villes universitaires) et ensuite pour disposer, en un même espace, de faibles concentrations d'étudiants, plus facile à maîtriser.

C'est ainsi que durant la fin de la décennie 80, pendant la décennie 90 et même au début des années 2000, toutes les créations d'établissements peuvent être scindées en deux catégories :

- **des créations dans des villes autres que les villes abritant les campus.** C'est notamment le cas des FLSH d'Eljadida, la FS d'Eljadida (pour soulager le campus de Casablanca), la FS de Meknès et la FLSH de Meknès (pour soulager le campus de Fès), la FLSH de Béni Mellal (pour soulager le campus de Marrakech), la FSJES de Tanger (pour soulager le campus de Tétouan), la FS, la FSJES, la FLSH de Kénitra (pour soulager le campus de Rabat).
- **des créations dans les zones péri-urbaines des villes universitaires.** A titre d'exemple on peut citer la FLSH de Fès Saïs (située à une vingtaine de kilomètres du centre de Fès), la FSJES de Mohammedia (très excentrée par rapport au campus de l'université à Aïn Chock), la FLSH et la FSJES de Marrakech à Amerchich (très

excentrées par rapport au campus de l'université à Semlalia. Même les créations dans les autres villes incarnaient ce souci, car situées dans leur majorité en dehors de la ville. Pour ne citer que les facultés de Kénitra situées dans la forêt de Maâmoura au-delà de la voie ferrée, la FSJES de Tanger située à Boukhalef plus près de l'aéroport que de la ville de Tanger ou encore la FSJES la FLSH de Souissi situées à Madinat All Irfane (excentrées à l'époque de zone urbaine de Rabat, et ceinturée de l'ouest par la voie ferrée).

Cette crainte sécuritaire était pendant les trois décennies 1980, 1990 et 2000 le leitmotiv des autorités publiques pour garder sous contrôle l'espace universitaire tout en garantissant le droit inaliénable à l'enseignement pour les étudiants. Le corollaire de cette politique sécuritaire était la délocalisation territoriale des établissements universitaires y compris les FP. On ne peut occulter que ces créations obéissaient également à une action (sans vouloir dire une politique) de la dissémination territoriale sachant que de nouvelles universités ont été créées durant la décennie 1990¹⁵.

Ce phénomène de délocalisation territoriale des établissements s'est poursuivi durant la décennie 2000, impulsée par la Charte de l'Education et la Formation. Les 11 FP, créées durant cette même décennie, sont aussi délocalisées, puisque seules 3 (El Jadida, Tétouan et Béni Mellal) sont localisées dans une ville universitaire.

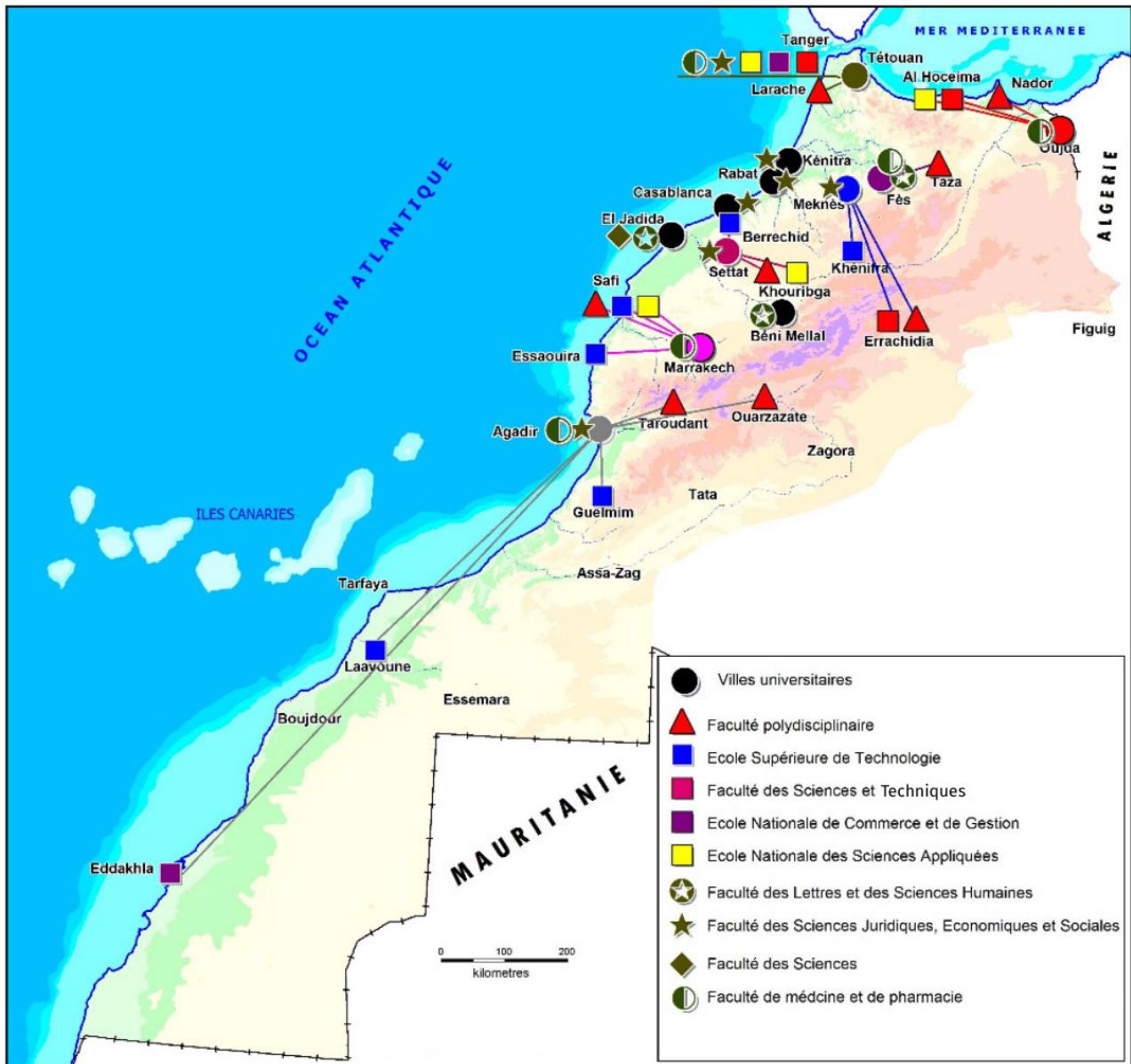
La figure 1 montre bien cette délocalisation telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Cette politique des pouvoirs publics pour opérer des implantations en dehors des campus universitaires, permettant d'avoir des effectifs d'étudiants raisonnables et donc maîtrisables, est également le résultat d'initiatives de certains présidents d'universités qui cherchent à desserrer quelque peu la pression sur les établissements intra-muros des villes universitaires.

14- Tozy et Al. (2014), Les violences sur les campus universitaires au Maroc. Rapport non publié réalisé au profit du CNDH.

15- A Mohammedia (création de l'université Hassan II Mohammedia en 1992), à Settat création de l'université Hassan I en 1997), à Tétouan (création de l'université Abdel Malek Essaâdi en 1997). On peut y ajouter également les universités à : Meknès (création de l'université Moulay Ismail en 1989), Kénitra (création de l'université Ibn Tofaïl en 1989) et Agadir (création de l'université Ibn Zohr).

Figure 1. Localisation géographique des établissements universitaires hors campus.



3. Impératif de la massification et création des FP

Il paraît clair que la politique de servir l'économie en ressources humaines qualifiées et adéquates à ses besoins techniques et professionnels a été le mot d'ordre pour la création notamment des établissements à accès régulé durant toute la décennie 1990. Durant cette décennie 22 établissements sont créés (en plus de 2 FMP).

Pour ces établissements, le taux d'encadrement est très intéressant. En effet, leur taux moyen était

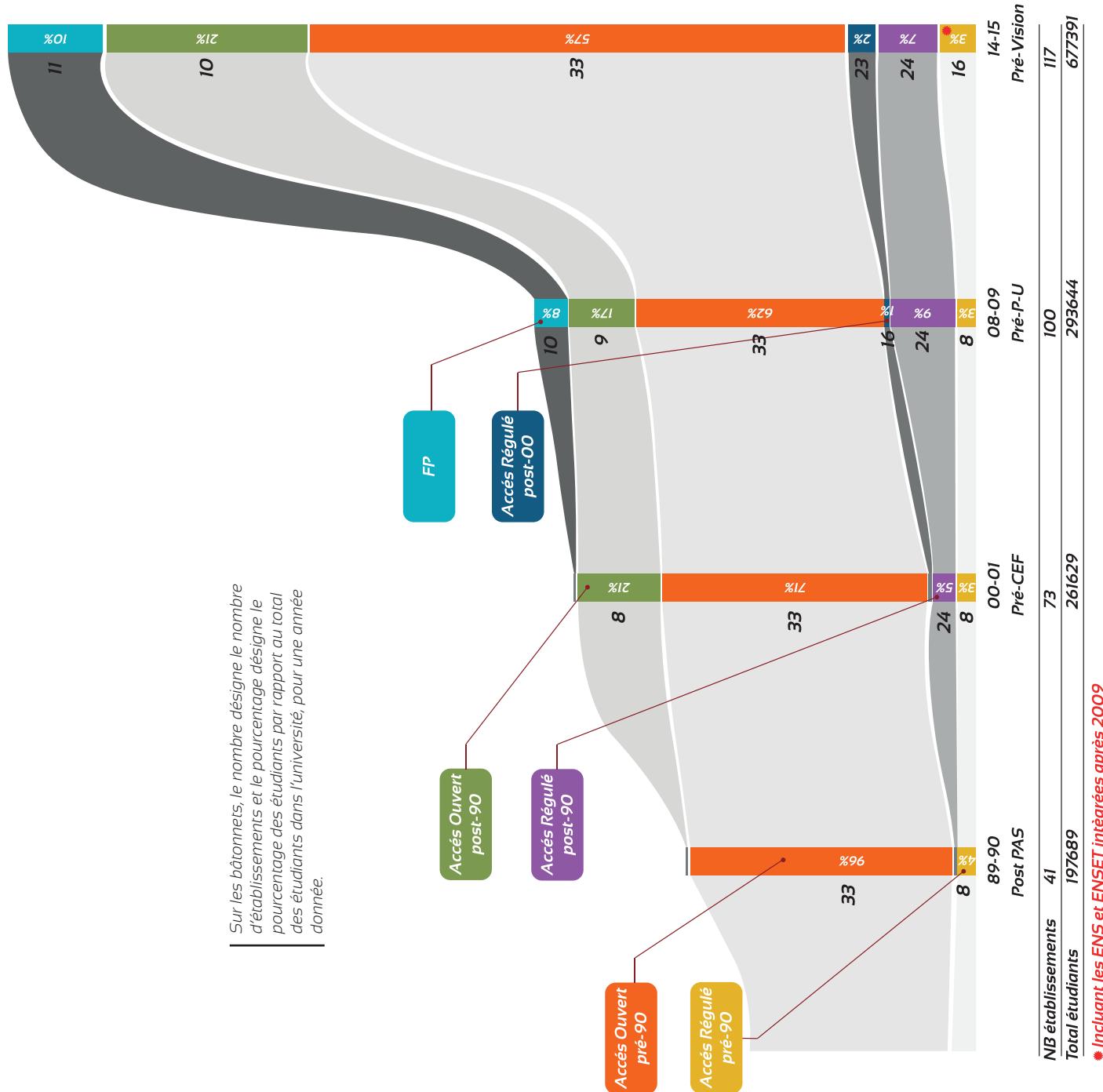
en 2000-2001 de 9 étudiants par enseignant-chercheur, contre 55 pour les établissements à accès ouvert¹⁶. Les équipements furent à la pointe technique et pédagogique et les budgets de fonctionnement tout aussi conséquents. Le coût par étudiant dans un établissement à accès régulé était de près de 64900 de dirhams en 2001 contre 10200 dirhams par étudiant pour un établissement à accès ouvert¹⁷. Les partenariats notamment à travers la coopération européenne et surtout française¹⁸ sont fructueux. Les taux d'insertion sont très élevés.

16- Atlas graphique et cartographique de la décennie de la Charte de l'éducation et la formation 2000-2013, INE, Conseil Supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, 2014.

17- La même référence.

18- La coopération européenne pour les FST et essentiellement la coopération maroco-française pour les ENSA dont les créations sont appuyées par le service de coopération française de l'Ambassade de France à Rabat et par le réseau des Instituts Nationaux des Sciences Appliquées (INSA) en France, modèle originel des ENSA Maroc (Source : Ambassade de France au Maroc : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Fiche_Curie_Maroc.pdf).

Figure 2. Frise chronologique de l'extension du système national de l'enseignement supérieur (Conception et réalisation par l'INE).



Les investissements pour réaliser ces établissements, particulièrement les FST étaient très importants en tenant compte également du soutien conséquent de la coopération européenne (pour les FST de Tanger, Settat, Errachidia et Béni Mellal)¹⁹ et des affectations de postes budgétaires en enseignants-chercheurs afin d'assurer un meilleur taux d'encadrement.

Mais le flux d'entrée à ces établissements demeurait très limité dû à l'accès régulé (sélectif). A la fin de la décennie 1990, l'effectif total des étudiants n'est que de 11262, soit à peine 4,3% du total des étudiants des universités. **Cette obturation du flux à l'entrée de ces établissements à accès régulé l'a dévié vers les autres établissements dits à accès ouvert.**

La frise chronologique dans la figure 2 illustre bien cette obturation et où les effectifs dans ces établissements à accès ouvert s'accumulent sans que leur nombre augmente pour autant, afin d'avoir la capacité de les absorber. Seuls 8 établissements à accès ouvert sont créés (7 facultés des sciences juridiques et économiques et 1 faculté des Lettres et sciences humaines), contre 22 pour la nouvelle génération (EST, FST, ENSA et ENCG). Curieusement, le processus de création des facultés des sciences est stoppé net sans aucun établissement additionnel depuis le début de la décennie 2000 à aujourd'hui.

Cette déviation dérégulée du flux des étudiants vers les établissements à accès ouvert post-1990 a causé une massification non seulement dans ces établissements mais également dans leurs homologues de la pré-1990 (figure 2). En effet, ces derniers croulaient sous l'effet de la massification avec un effectif de 186769 étudiants (2000-2001, soit 71,4% du total des étudiants dans les universités (figure 2). Cet effectif est 17 fois celui de tous les établissements à accès régulé la même année.

Parallèlement, la création de ces établissements à accès régulé n'a fait qu'accentuer le clivage entre «accès régulé» et «accès ouvert». D'où une plus forte stigmatisation du système universitaire en particulier des établissements classiques (qui accueillent la quasi-totalité des étudiants, soit plus de 92%), plus visibles par leurs tailles et leurs effectifs et de surcroît vus comme un lieu de «formation de chômeurs».

Le discrédit et le chômage à combattre au début de la décennie 1990 n'ont fait que s'amplifier à la fin de cette décennie et le début de la décennie 2000. Les questions sociales et de sécurité, n'arrangent guère les choses, car cette massification et ce

faible encadrement avaient concouru à intensifier les grèves et les tensions au sein des universités (partie 1.2), nourris par une situation sociale difficile de la majorité des étudiants. En effet, le nombre de boursiers fut d'environ le tiers du total des étudiants à la fin de la décennie 1990 (2000-2001)²⁰. Les étudiants admis aux établissements à accès ouvert avaient automatiquement une bourse.

De même, la capacité d'accueil des internats et des cités universitaires était très restreinte. En 2000-2001, seuls 33 693 y étaient résidents²¹, soit à peine 11% du total des étudiants à l'université. Si cette situation était pour le moins difficile pour la quasi-totalité des étudiants, elle était encore plus préjudiciable aux étudiants dans les établissements à accès ouvert car leurs pairs dans les établissements à accès régulé avaient la priorité dans les internats et les cités universitaires.

Cette conjoncture qui menaçait la stabilité sociale et la sécurité, constituait la toile de fond de la réflexion à la fin de la décennie 1990 pour décongestionner les établissements à accès ouvert et étendre leur réseau afin de sédentariser les bacheliers dans leurs bassins respectifs.

Le cadre de la réforme par la Charte de l'éducation et de la formation et les réflexions pour la mise en place du système LMD, offrent l'occasion d'agir, ou plutôt de réagir, à cette situation critique.

Les premières réflexions retenaient l'idée d'instituts de 1er cycle préparant à l'entrée à l'université. Différentes options étaient alors en discussions autour d'un semestre d'accueil des bacheliers pour une mise à niveau avant qu'ils ne se décident à suivre des études dans telle ou telle discipline. Ce semestre d'accueil devait être dédié à une mise à niveau avec en particulier, un renforcement de la maîtrise des langues, de la communication et de l'informatique (ce qui a donné lieu par la suite au module LCI du système LMD). Les 4 semestres conduisant au DEUG devaient être précédés par ce 5ème semestre d'accueil. On envisageait également un parcours de 5 semestres aboutissant au DEUG, et obligatoire pour tous avant la spécialisation.

Si l'idée du premier semestre de niveling fut rejetée, on retint celle de 4 semestres effectués dans des antennes délocalisées pour préparer les jeunes bacheliers à accéder par la suite à la Licence, mais en rejoignant les établissements «classiques» de l'université mère. Ces antennes délocalisées et implantées à proximité des bacheliers pour préparer

19- Ces FST ont bénéficié de financements et d'équipements très importants et ont été installés sur de grandes réserves foncières. Les ENSA, au moment de leur création, n'ont pas joué de tels investissements. Pour la plupart, elles sont implantées dans les enceintes des FST et/ou EST. C'est le cas des ENSA de Tanger (avec la FST), Agadir (avec l'EST), Marrakech (avec la FST). Ces ENSA ont également profité des équipements et matériels disponibles au sein des FST et/ou EST.

20- Atlas graphique et cartographique de la décennie de la Charte de l'éducation et la formation 2000-2013, INE, Conseil Supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, 2014 (Tableaux 34 et 39).

21- La même source.

leur DEUG, deviendront immédiatement de vrais établissements : Les FP.

La FP n'est-elle pas une 'simple action' pour décongestionner les établissements à accès ouvert par une délocalisation territoriale de la formation ? Elle est de ce fait une réponse pour transférer des problèmes de gestions sociale et sécuritaire vers les petites localités.

Il semble en effet que la création des FP est moins une politique planifiée et coordonnée qu'une action corrective d'une situation intenable de massification des établissements à accès ouvert, conjuguée à une cohabitation récusable et disproportionnée entre 'accès ouvert' et 'accès régulé' dans tout le système universitaire et doublée d'un climat sécuritaire périlleux.

Curieusement, la Charte, qui constitue la trame de la politique d'extension du système d'enseignement supérieur à l'époque, ne fait aucune mention à ce modèle et n'édicte aucune recommandation dans ce sens.

La création des FP est visiblement une simple réponse à la massification et ce qu'elle charrie comme conséquences sociale et sécuritaire. Cette massification ne faisait que se compliquer avec l'accroissement des flux des nouveaux arrivants dans le système universitaire. En effet, les FP ont été mises en place sous la pression et dans la précipitation, soit des conditions très peu favorables pour réussir leur création et développement.

En effet, en 2000-2001, les établissements à accès ouvert font déjà face à la massification, avec 92% du total des étudiants de l'université. De l'autre côté, les établissements à accès régulé, n'accueillent que 8% des étudiants (figure 2).

Les trois premières FP sont créées à Taza, Safi et Béni Mellal en 2003 et la dernière, celle de Taroudant, reçoit ses premiers étudiants en 2010 (tableau 2).

Tableau 2. Lieux et dates d'ouverture des 11 FP

Implantation	Date de création
Taza	2003
Safi	2003
Beni Mellal	2003
Errachidia	2004
Tétouan	2004
El Jadida	2004
Nador	2005
Khouribga	2005
Ouarzazate	2006
Larache	2009
Taroudant	2010

22- Département de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Initiative 10 000 ingénieurs & Programme de formation universitaire pour l'Offshoring. Etat d'avancement de la mise en œuvre. 3ème réunion du comité de suivi, février 2010.

Encore une fois, l'action à travers la politique publique se dirige vers la moitié des années 2000 vers les établissements à accès régulé dans le cadre de l'initiative gouvernementale des 10 000 ingénieurs (encadré 1) ou 3300 médecins. Ces initiatives mobilisatrices en termes politique, d'investissement et de partenariats, masquait une situation pour le moins intenable dans les établissements à accès ouvert. Et la priorité devrait être accordées à ces derniers qui accueillent 87% des étudiants (figure 2) avec un taux d'encadrement de 1 enseignant-chercheur pour 37 étudiants en moyenne, contre 8 en moyenne pour les établissements à accès régulé.

Ainsi, ces établissements à accès ouvert évoluent à l'ombre d'une politique centrée spécifiquement sur les établissements à accès régulé qui, malgré tous ces efforts financiers et des postes budgétaires, n'accueillaient que 13% des effectifs vers la fin de la décennie 2000 (frise chronologique, figure 2).

Encadré 1. Présentation synthétique de l'initiative des 10 000 ingénieurs

L'initiative de formation de 10 000 ingénieurs et assimilés par an, à l'horizon 2010, est lancée en décembre 2006. C'est un exemple édifiant de la politique d'intensification des cursus de formation d'ingénierie pour servir l'économie à travers les grands chantiers entamés par l'Etat : Pacte National pour l'Emergence Industrielle, Plan Azur, Plan Maroc Vert, INDH, Plan Energie, Plan Halieutis, Plan Maroc Numeric 2013.

L'initiative visait l'optimisation et l'extension des capacités pédagogiques matérielles de plusieurs établissements d'ingénierie universitaires, des FST et même des facultés des sciences, en plus des écoles d'ingénieurs ne relevant pas des universités. L'initiative prévoyait également la création de 5 nouvelles ENSA (Al Hoceima, Khouribga, Tétouan, Kénitra et El Jadida). L'Etat a mobilisé 934 millions de dhs pour cette initiative parallèlement à l'ouverture de 425 postes budgétaires, à travers des contrats signés avec les universités et les écoles de formation d'ingénieurs ne relevant pas des universités.

En 2006, année de démarrage de l'initiative, le nombre des élèves ingénieurs n'était que de 4284 y compris dans les établissements privés. Les réalisations en 2009-2010 en termes de diplômés atteignirent 9697 ingénieurs et assimilés, soit 97% de l'objectif fixé. De plus, les réalisations par les universités (ingénieurs et assimilés) représenteront près de 57% de toutes les réalisations pour la même année 2010²².

Une fois de plus, avec la mise en œuvre du Programme d’Urgence (P-U), traduisant la politique publique pour donner un nouveau souffle à la réforme par la Charte, les établissements à accès ouvert sont éclipsés. Pour seulement deux établissements créés (1 FP et 1 FLSH, faculté Charâa Es-smara), 5 établissements à accès régulé sont créés depuis le P-U à aujourd’hui. Pourtant, les derniers établissements à accès ouvert créés au début de la décennie 2000 (au nombre de 23) n'accueillent que 2% des étudiants alors que les FP à elles seules reçoivent plus de 10% des effectifs des étudiants à l'université, soit 5 fois les effectifs des premiers établissements réunis (frise chronologique, figure 2).

Certes le Plan d’Action du Ministère de l’enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres pour la période 2013-2016 prévoit par exemple comme objectif «de revoir la carte universitaire à travers les critères d’implantations des établissements universitaires dans le cadre de la régionalisation avancée» (projet 1) mais aucune action inscrite ne

verse dans cet objectif de création d'établissement en corrélation avec la dynamique régionale²³. Ce même plan prévoit «d'élargir l'offre pédagogique» (projet 2) à travers notamment l'évolution de certaines FP en les transformant en établissements spécialisés dans les domaines émergents, et l'ouverture de deux facultés de médecine et de pharmacie, une ENCG, des Ecoles Supérieures de Droit, des ENSA, des EST et des annexes d'universités.

Toutefois, ce projet ne précise ni les FP concernées ni ces domaines émergents, ni les lieux de création des nouveaux établissements mentionnés. En 2016, et mis à part les deux facultés de médecine et de pharmacie à Agadir et Tanger et l'ENCG de Dakhla, aucune des FP n'est transformée selon cette orientation ni aucune École de droit ou faculté de droit n'est créée (sans compter l'annexe existante de Aït Melloul transformée en faculté). Plus encore, au lieu du renforcement des EST et des ENSA prévu dans ce plan, ces établissements sont assujettis à se transformer par décret en «École polytechnique»²⁴ ce qui marque un revirement par rapport à cette orientation.

23- L'action 2 prévoit de retenir de nouveaux critères qui tiennent compte de (i) la dimension régionale, (ii) les besoins du milieu socio-économique national et régional et (iii) la couverture territoriale.

24- Décret n° 2.15.655 (3 août 2016) BO n° 6489. Les EST et l'ENSA d'Al Hoceima n'ont pas été transformées ainsi que les EST de Salé, de Casablanca, de Khénifra, d'Essaouira, de Sidi Bennour et de Laâyoune.

II. QUELLE PLACE DES FP DANS LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE ?

La massification était déjà installée dès le début de la décennie 2000. La venue des FP ne tardait pas à reprendre une partie de cette massification. En 2008-2009, elles recevaient près de 8% des étudiants de toutes les universités publiques. Durant l'année universitaire 2014-2015, les 11 FP accueillaient plus de 68 000 étudiants, soit l'équivalent de plus de 10% du total des étudiants inscrits dans l'université publique marocaine. Le rythme des inscriptions annuelles a dépassé les 10.000 à partir de 2010, date de démarrage effectif du Programme d'Urgence²⁵.

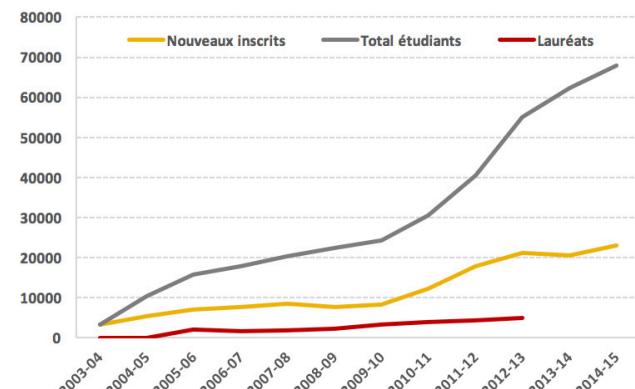
L'évolution des effectifs permettra de saisir la réalité de la massification dans ces établissements. Elle permettra aussi de saisir les poids des différentes formations : Fondamentale et Professionnelle et la contribution des FP dans la qualification des compétences nationales.

1. La FP : Evolution des effectifs des étudiants et des lauréats

Au fur et à mesure des créations des FP se suivaient à partir de 2003, elles ont commencé à drainer des effectifs de plus en plus élevés d'étudiants. Mais c'est surtout à partir de 2010-2011 qu'un important saut quantitatif est enregistré (figure 3). En effet, les nouvelles inscriptions ont relativement stagné jusqu'en 2010. A partir de 2010, année de démarrage effectif du P-U, elles dépassent le seuil de 10.000 atteignant 23.000 nouveaux inscrits en 2014-2015.

On constate clairement le rôle des FP dans la réussite de l'objectif du Programme d'Urgence pour l'extension de l'offre de l'enseignement supérieur. En effet, la figure 3 montre une inflexion en 2009-2010 du nombre des étudiants dans les FP. Cependant, le nombre de lauréats des FP tend à stagner dans une fourchette entre 9% et 12% du total des inscrits et de ce fait le nombre total des étudiants lui, a gonflé pour atteindre en 2014-2015, le chiffre record de 67875 étudiants. Comme indiqué plus haut, ce nombre équivaut à plus de 10% du total des étudiants inscrits dans l'université publique marocaine.

Figure 3. Evolution des effectifs des étudiants des FP : total, nouveaux inscrits et lauréats



Source : Statistiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur et des FP

Mais cette augmentation des effectifs n'est pas la même pour toutes ces facultés. Il existe de grands établissements (en termes de taille) qui n'ont rien à envier à des établissements classiques comme les Facultés des Lettres et des Sciences humaines. A côté, il existe aussi de petits établissements qui rappellent les EST ou les FST déjà présentés.

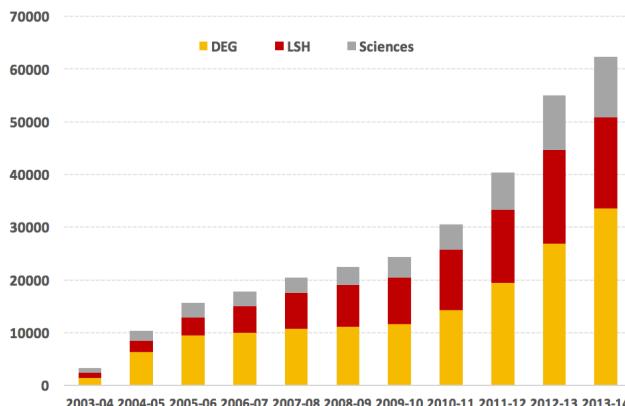
En ce qui concerne la présence des différents domaines scientifiques, la figure 4 montre bien le poids assez élevé des SJES dans ces facultés. Au démarrage des premières FP en 2003-04, le Droit, Economie et Gestion (DEG) représentaient près de 44% des effectifs des étudiants, pour dépasser 60% les deux années suivantes. Par la suite, on sent l'effet des efforts de diversification des filières puisque le DEG retombe à 54% des effectifs en 2013-2015.

Cette prédominance du DEG s'explique essentiellement par une demande sur ces filières qui, semble-t-il, augmentent les chances de trouver un emploi. Mais surtout la faiblesse voire même l'absence des travaux pratiques indispensables dans les disciplines scientifiques. Ces deux domaines (Droit, notamment en langue arabe et Economie) sont présents dans deux types de FP. On les trouve dans des FP qui leur sont pratiquement dédiées comme Tétouan et El Jadida. On les rencontre également dans des facultés qui sont réellement polydisciplinaires puisqu'elles offrent ces disciplines

25- Le Programme d'Urgence traduirait la politique publique d'agir en faveur du secteur de l'éducation et la formation, pour accélérer la réforme voulue par la CEF, suite au rapport d'évaluation produit par le Conseil Supérieur de l'Enseignement en 2008 (Etat et Perspectives du Système d'Education et de Formation).

parallèlement aux Lettres et Sciences Humaines (LSH) et/ou des Sciences. C'est le cas des facultés de Taza, Nador, Safi, Khouribga et Errachida.

Figure 4. Evolution des effectifs des étudiants des FP selon les trois domaines



Source : Statistiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur et des FP

Mais aujourd'hui la tendance est à leur généralisation à toutes les autres FP, mêmes celles qui étaient conçues selon des montages originaux ayant fait le choix de formations transversales à vocation professionnelle sans reproduire le schéma des facultés classiques. C'est l'exemple des FP d'Ouarzazate ou Larache, auxquelles on pourrait ajouter celle de Béni Mellal. La FP d'Ouarzazate a dès le départ construit des formations pluridisciplinaires dédiées au tourisme ou au cinéma et celle de Larache a monté des filières destinées à l'agro-alimentaire et aux activités halieutiques, sans reprendre le schéma classique qui prévoit des formations initiales dans les domaines comme le droit.

Or, ce modèle de fonctionnement original est en train de s'aligner sur les autres, sous la pression de la demande des étudiants, leurs parents et leurs élus en étant obligé d'ouvrir des filières classiques de droit en arabe et d'Economie (partie 1.3).

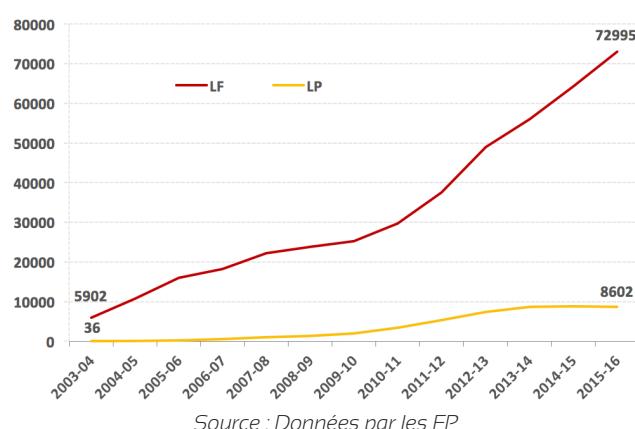
De plus, les FP n'ont pas pu attirer des étudiants pour les filières en Sciences dont le nombre ne représente en 2013-2014 que 18% du total des effectifs des étudiants dans les FP car sur toute la période de la moitié de la décennie 2000 à aujourd'hui, ce taux oscillait entre 15 et 19%. Or, la Charte visait l'orientation des deux-tiers des étudiants vers les filières en sciences et techniques. Nous avons vu dans la partie 1.6 que la capacité des établissements à accès régulé était très réduite et par conséquent, cette orientation devrait être assurée par les établissements à accès ouvert²⁶. Pourtant, depuis le début de la décennie 2000 étrangement aucune nouvelle faculté des sciences n'est créée et les FP se sont plus orientées vers les formations de DEG au détriment des Sciences qui nécessitent des

équipements et des manipulations pour les travaux pratiques qui font défaut dans les FP.

Dans les FP comme dans les autres facultés classiques, nombreux sont les bacheliers en sciences qui s'inscrivent dans les filières DEG ou même LSH.

Si l'évolution du total des effectifs confirme que les FP s'imposent de plus en plus dans le paysage universitaire, force est de constater que cette explosion de la demande qui a commencé à partir de 2010, ne se vérifie que pour les filières de formation fondamentale : LF (figure 5).

Figure 5. Evolution des effectifs des étudiants des FP selon le type de formation



Source : Données par les FP

Les formations professionnelles (LP), constituant plus de la moitié des filières (partie 2.2), ne pèsent en fait que peu dans le total des effectifs, soit moins de 11,8% des effectifs des étudiants des FP en 2015-2016 (figure 5). Bien que leur part ait augmenté sensiblement, leur valeur absolue tend à stagner depuis 2012-2013. La massification, aggravée à partir de 2010, contraint naturellement le personnel à se concentrer, ou plutôt à se redéployer, plus sur les formations fondamentales que sur les formations professionnelles, sauf pour les FP à vocation professionnelles (Ouarzazate et Taroudant). Avec le temps les FP ne se démarquent pas tellement des autres facultés, la majorité de leurs étudiants étant inscrite essentiellement dans les filières de formations fondamentales classiques. Par exemple, il n'est pas recensé d'étudiants en licence professionnelle en 2014-2015 dans les FP de Safi et de Béni Mellal.

Comme le stipule l'une des raisons de l'existence de ces facultés, le recrutement de leurs étudiants est plutôt local et régional obéissant à une carte universitaire. Mais environ 12% de leurs étudiants viendraient de tout le Maroc puisque les formations professionnelles et les masters sont ouverts à tous les étudiants du pays quelle que soit leurs origines.

26- Pour tout l'enseignement supérieur à l'université, le Rapport Analytique du CSEFRS constate que : Les filières de sciences et techniques représentent 30% des nouvelles inscriptions en 2013, ce qui est encore loin des deux tiers ciblés par la Charte et qui devaient être atteints dès 2005.

2. Les offres de formation des FP en Licence

En totalisant l'ensemble des filières fondamentales au niveau de la licence (annexe 2), ce sont 66 filières qui sont assurées par les 11 FP. L'offre des FP de formation professionnelle en licence consiste en 73 filières professionnelles (annexe 2). A l'exception de la faculté de Taroudant qui ne propose que des filières professionnelles, toutes les FP du pays gèrent des filières de formation fondamentale au niveau de la licence.

Sur ces 66 filières, 32 concernent des filières des Sciences de la matière et de la vie, des Mathématiques et de l'Informatique, alors que les LSH et les SJES se partagent à part égale le reste des filières (16 pour les LSH et 18 pour les SJES). Ces 3 grands domaines scientifiques présents dans toutes les facultés (annexe 2), à l'exception de la FP d'Errachidia, Tétouan et El jadida, ne proposent pas de filières scientifiques en formation initiale.

En SJES, le nombre de filières de Droit public et privé (9) est égal à celui des autres filières dédiées aux Sciences économiques et la Gestion. Quant aux 16 filières de LSH, 5 sont dédiées aux Etudes arabes, 4 aux Etudes françaises, 3 à la Géographie, 2 aux Etudes islamiques, 1 aux Etudes hispaniques et 1 à l'Histoire.

Si pour les Sciences et les SJES il y a une orientation claire et précise quant aux filières à inscrire dans les programmes des FP puisqu'on trouve de façon régulière les mêmes filières dans toutes les facultés, pour les LSH cette orientation ne paraît absolument pas évidente. Les 5 filières de base des facultés des Sciences sont programmées en totalité ou en majorité dans presque toutes les FP. Le Droit surtout en langue arabe et les Sciences économiques et la Gestion sont présents partout. Alors que pour les LSH, selon les facultés, on trouve telle ou telle filière et parfois les enseignements relevant de ce domaine sont mobilisés juste pour accompagner les autres filières (les langues et communication). Pour les facultés qui ont privilégié les formations professionnelles, c'est le couple composé par le Droit et les Sciences Economiques, d'un côté, et par les Sciences, de l'autre, qui est exclusivement à la base de ces formations.

Il ressort des entretiens que lors de l'ouverture d'une nouvelle FP, et bien que son but initial soit de rapprocher les différentes filières des bacheliers, on priviliege avant tout des filières dont les lauréats sont censés s'insérer facilement dans le marché du travail et qui ne nécessitent pas dans l'immédiat de disposer de matériels et d'équipements scientifiques pour les travaux pratiques. Les LSH étant supposées, à tort ou à raison, ne pas être en adéquation avec le

marché du travail, on opte surtout pour les Sciences dont les DEUG sont considérés comme préparant à diverses formations professionnelles et pour le Droit et les Sciences Economiques et la Gestion.

A l'exception des FP de Taza, de Nador et de Safi qui devaient fournir dès le départ une grande gamme de filières et où on rencontre plusieurs filières en LSH, les filières de ce dernier domaine sont ouvertes graduellement partout ailleurs et au compte-gouttes pour satisfaire certaines demandes locales sur telle ou telle filière. En effet, les pressions émanant de la population locale et des élus plaident pour l'ouverture de différentes filières en Droit ou en LSH²⁷. Le Droit, de préférence en langue arabe, est recherché à la fois en raison de la faible maîtrise par les bacheliers de la langue française comme langue de travail et d'études, mais surtout pour les possibilités d'embauches. Pour ce qui est des LSH, l'offre duplique les filières qui existent dans les facultés des lettres et sciences humaines : les Etudes islamiques, les Etudes arabes, la Géographie et les Langues.

Il est à noter que l'architecture pédagogique de plusieurs de ces filières est organisée en tronc commun durant les 4 premiers semestres avant de se scinder en deux parcours. C'est le cas du tronc commun Droit qui peut déboucher ensuite sur le Droit public ou le Droit privé, c'est également celui des Sciences Economiques et Gestion avec une bifurcation soit vers l'Economie, soit vers la Gestion (ou les deux), ou encore des filières des Sciences. Enfin, et à l'exception des FP, d'Ouarzazate et de Taroudant à vocation exclusive de formation professionnelle, souvent ces filières de formation initiale sont mises à profit pour alimenter les filières de formations professionnelles, qui sont des parcours privilégiés par les FP.

3. Le Master et le Doctorat : Les récentes conquêtes de la FP

Il a été précisé dans ce rapport que les FP n'ont intégré le Master et le Doctorant dans le cadre du système LMD qu'en 2012. Cela signifie que ces établissements n'ont commencé à ouvrir des filières de Master que depuis 4 ans. C'est probablement la raison du faible nombre de Masters ouverts à ce jour. Face à leurs 139 filières de licence (66 en formations initiales et 73 en formations professionnelles), les 11 FP gèrent 32 filières de Masters (annexe 3). C'est très satisfaisant au regard de la période courte pour construire une filière de Master (2012) mais aussi le temps que prend la procédure d'accréditation des formations avant leur ouverture. Ce nombre appréciable de filières de Master se justifie peut-être également par une forte mobilisation des

27- A noter que les élus interviennent souvent pour obtenir l'ouverture de nouvelles filières. Voir la partie 5.3.

enseignants-chercheurs et des responsables de ces facultés qui avaient fortement réclamé ce droit.

On constate que la vocation professionnalisante des FP fortement présente au niveau de la Licence ne se vérifie pas au niveau du Master (en termes d'offres), puisque sur ce total de 32 Masters, moins du tiers est composé de parcours professionnels. On relève également le faible nombre de parcours scientifiques parmi ces masters spécialisés (5 sur 32). L'essentiel des Masters spécialisés relèvent des SJES. Finalement, si les FP ont beaucoup apporté à la formation professionnelle au niveau de la licence, une bonne perspective se dessine en ce qui concerne les formations professionnelles au niveau du Master.

Par ailleurs, les filières de Master (recherche) ne semblent pas répondre à une stratégie bien claire car l'hétérogénéité des thèmes renvoie à des filières qui se construisent selon des initiatives individuelles. Ceci a été confirmé par les entretiens qui ont souligné que les filières des Masters dépendent du 'leadership' des enseignants-chercheurs.

Enfin, on peut supposer que l'accent mis sur les Masters recherche est destiné à former des pépinières de jeunes chercheurs pouvant alimenter les recherches doctorales que les FP peuvent désormais organiser. En effet, depuis le décret de 2012, ces FP se sont engagées dans le montage de formations doctorales. Auparavant, les enseignants-chercheurs des FP, sans accréditation pour ouvrir des CEDoc, devaient inscrire leurs doctorants dans les CEDoc des autres facultés de l'université mère. Toutefois, cette situation n'est pas spécifique aux FP, puisque le même problème est vécu par les autres établissements associés au CEDoc mais n'en abritant pas²⁸.

Dès lors que les FP souffrent d'un manque criant de moyens humains qui les empêchent d'avoir

un taux d'encadrement suffisant au niveau des licences et des masters (voir partie 2.4), on peut s'interroger sur les capacités de ces établissements pour garantir un encadrement scientifique efficace des thèses de doctorat. Cette question est d'autant plus légitime que certaines FP qui n'ont commencé théoriquement à encadrer des thèses qu'à partir de 2012, ont déjà à leur actif un nombre impressionnant de thèses inscrites (tableau 3).

Considérons le cas extrême de la FP de Tétouan qui encadre 192 doctorants. Ces derniers sont encadrés par 17 enseignants-chercheurs, soit une moyenne de 11,7 doctorants par enseignants. La moyenne nationale est de 1,51 toutes disciplines confondues, mais qui dépasse 4 doctorants par enseignant-chercheur pour la discipline du droit, économie et gestion²⁹.

Tableau 3. Nombre de thèses actuellement encadrées au sein de certaines FP (Source : Enquête auprès des FP)

Faculté	Nombre de thèses de doctorat encadrées
Tétouan	192
Taza	138
Nador	13
Larache	15
Total	358

Certaines FP n'ont pas attendu le décret de 2012 vu que des doctorants ont été inscrits pour leurs thèses de doctorat dans d'autres établissements, et sont, sur le plan administratif, encadrés par les enseignants-chercheurs relevant de ces derniers³⁰.

Afin d'apprécier le volume et le dynamisme de cette recherche au sein des FP, il est procédé à l'analyse des projets de recherche soumis et les projets acceptés, dans le cadre des appels à projets lancés par le CNRST (tableau 4). Il est entendu qu'une FP peut faire partie d'un consortium qui soumette des projets de recherche pour financement.

Tableau 4. Projets soumis pour financement par les équipes des FP dans le cadre des programmes gérés par le CNRST

Année	Programmes	Nombre de projets soumis par des FP	Nombre total de projets soumis	Nombre de projets FP financés
2008	URAC	1	264	0
2010	Recherche sectorielle	0	163	0
2010	Programme SHS	1	45	1
2014	Programme : Projets prioritaires	7	396	4
2014	Programme phosphates	12	273	0
2015	Programme sécurité routière	0	112	0

Pour des raisons évidentes, les FP apparaissent surtout dans les derniers programmes lancés en 2014, à savoir le programme de financement

des projets de recherche prioritaires et celui sur la recherche dans le domaine des phosphates (tableau 4). Ce sont les facultés de Larache, Nador,

28- Evaluation du Cycle Doctoral. Pour Promouvoir la Recherche et le Savoir, Instance Nationale d'Evaluation, Conseil Supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, 2017.

29- La même référence.

30- En étudiant les listes des thèses et les dates de leurs inscriptions on se rend compte que les premières thèses d'étudiants encadrées par des enseignants-chercheurs à Tétouan l'ont été en 2009-10, bien avant le décret de 2012.

Khouribga, Safi, Taza, El Jadida et Béni Mellal qui ont soumis 19 projets pour financements et obtenus 4 financements répartis sur les thématiques suivantes : environnement, agriculture, santé et SHS. Parmis ces projets, 12 ont été soumis dans le cadre du programme de recherche sur les phosphates sans aucun résultat.

On constate qu'effectivement cette recherche est encore assez jeune et non dotée de moyens scientifiques et financiers adéquats, qui auraient compromis sa visibilité dans les programmes nationaux. Toutefois, cette recherche s'organise et se structure progressivement (tableau 5). En effet, les 11 FP totalisent aujourd'hui 20 Laboratoires et 28 Equipes qui regroupent la quasi-totalité des enseignants-chercheurs de ces établissements.

Tableau 5. Structures de recherche accréditées des FP

Faculté	Nombre de laboratoires	Autre structure	Nombres d'équipes
Tétouan	2		6
Taza	7		0
Nador	3	1 observatoire	0
El Jadida	2	1 observatoire et 1 incubateur	5
Safi	1		9
Larache	1		3
Ouarzazate	1		9
Khouribga	9		10
Errachidia	2		10
Béni Mellal	2		0
Taroudant	1		3
Total	31		55

La FP de Nador s'est dotée d'un observatoire de la Marchica et celle d'El Jadida d'un observatoire socio-économique et d'un incubateur d'entreprise. Mais lorsqu'on s'arrête sur le contenu de ces structures de recherche, notamment à travers les intitulés, on constate le cloisonnement des différentes disciplines représentées dans l'établissement et cela même au sein des établissements mono disciplinaires (annexe 4).

Dans la plupart des FP, les Laboratoires correspondent pratiquement aux départements avec un cloisonnement classique et peu d'effort pour la transversalité ou l'interdisciplinarité. Même dans des FP qui prônent cette transversalité dans les formations professionnelles, on retrouve la même structuration. Quand parfois l'intitulé du Laboratoire semble incarner l'interdisciplinarité, les équipes qui constituent ce Laboratoire sont cloisonnées et leurs axes très spécifiques et spécialisés (annexe 4). Cela renvoie vers un regroupement plus arithmétique pour satisfaire la constitution d'un Laboratoire avec 3 Équipes (chacune avec au moins 3 enseignants-

chercheurs), plutôt que collectif et interdisciplinaire. Ces structures spécifiques pouvaient aussi se croiser dans des projets de recherche fédérateurs. Or, là aussi, et à part quelques rares exceptions, on ne peut que constater un cloisonnement.

Aujourd'hui, il y a eu un effort de la part des FP, certes à différents niveaux, pour la structuration de la recherche. Des exemples méritent d'être cités ici (non limitativement). Il s'agit des projets sur l'Economie solidaire avec les coopératives (FP Eljadida), les plantes aromatiques et médicinales (FP Taza), la valorisation du territoire d'Ouarzazate (FP Ouarzazate), la modélisation des stocks halieutiques en Méditerranée et dans l'océan atlantique (FP Larache).

Ainsi, la recherche à la FP est en balbutiement, en voie vers une recherche structurée, construite collectivement, et mettant à profit la présence de plusieurs disciplines pour tenter un travail interdisciplinaire. Cependant, cette recherche ne peut réussir sans la fixation de la majorité des enseignants-chercheurs sur place, la mise à disposition de moyens matériels et scientifiques adéquats. En effet, il ne peut être imaginé l'organisation d'une recherche collective, efficace et productive, si la majorité des enseignants séjourne 2 ou 3 jours par semaine sur place, le temps de donner leurs cours.

Ce retard bien compréhensible, certes dû à la jeunesse de cette recherche, tient également à la difficulté à définir une vision, ou au moins d'une politique approximative de la recherche, au sein de l'établissement. Cette rubrique de la fiche de l'établissement a été rarement documentée par les FP.

Cette absence d'information de cet ordre n'est pas surprenante car il n'existe aujourd'hui aucune exigence réglementaire pour le chef de l'établissement ou le président de l'université de publier et rendre accessible son projet de développement une fois nommé dans ce poste. Par conséquent, l'absence de ce document rend impossible l'évaluation des réalisations par comparaison aux objectifs inscrits dans ce projet. Elle ne permet pas non plus de monter des projets (surtout en recherche) suivant les orientations de ce projet de développement. Il en est de même pour toutes les autres orientations (pédagogiques, administratives, partenariats, coopérations, valorisations et expertises, etc) contenues dans ce projet à réaliser durant son mandat. Avant tout, ce projet de développement constitue la feuille de route pour lequel il a été effectivement nommé et de ce fait, il est tacitement le contrat avec les pouvoirs publics pour les actions à entreprendre.

En conformité avec les principes de responsabilité et de redevabilité, ce projet de développement (pour l'université ou pour l'établissement) devra être publié en intégralité et mis à disposition de tous les personnels administratifs et pédagogiques. Il sera ainsi le référentiel pour évaluer les réalisations du président ou du chef de l'établissement à l'issue de son mandat. La publication de ce projet de développement aura également le mérite de renseigner sur la cohérence de la vision intégrée dedans avec la politique nationale³¹.

4. Les encadrements pédagogique et administratif

4.1. Un faible encadrement pédagogique et administratif

Le tableau 6 montre que le taux moyen d'encadrement pédagogique (TEP) des FP est de 1 enseignant-chercheur pour plus de 107 étudiants en 2015-16. Ce taux a tendance à rejoindre celui des FSJES, connues par leur très faible taux d'encadrement pédagogique avec 135 étudiants en moyenne pour un enseignant-chercheur. Ce taux c'est même dégradé entre 2010-2011 et 2015-2016 (figure 6). La moyenne des FP est de plus de 107 étudiants par enseignant, celle de Tétouan est de 257 et celle d'Errachidia est de 141 (tableau 6).

Tableau 6. Taux moyen d'encadrement pédagogique et administratif des FP (année universitaire 2015-2016)

FP	Etudiants		Taux d'encadrement	Encadrement administratif		Vacataires
	Effectifs	Effectifs		Effectifs	Taux d'encadrement	
Tétouan	13391	52	257,5	25	535,6	3
Taza	13144	117	112,3	39	337,0	64
Nador	11658	95	122,7	39	298,9	49
Errachidia	9614	68	141,4	28	343,4	10
Beni Mellal	7869	74	106,3	20	393,5	105
Safi	7517	93	80,8	32	234,9	23
Khouribga	3660	71	51,5	28	130,7	0
Larache	2822	33	85,5	13	217,1	26
Ouarzazate	2713	37	73,3	27	100,5	20
Taroudant	2597	42	61,8	17	152,8	0
El Jadida	2155	34	63,4	16	134,7	7
Total	77140	716	107,7	284	271,6	307

L'appel aux vacataires est la règle surtout au moment du démarrage de l'établissement³². A côté des 716 enseignants permanents, il est fait appel au moins à 307 enseignants vacataires avec tous les problèmes que le système des vacataires posent. Et si le nombre de postes octroyés augmente régulièrement au fil des années, cela a généralement peu d'effet car l'augmentation des effectifs des étudiants croît de façon disproportionnée par rapport à celle des ressources humaines, surtout après le Programme d'Urgence en 2009-2012 (voir figure 6).

Les FP souffrent désormais des mêmes maux que les autres établissements de l'université à accès ouvert, mais exacerbés par leur éloignement du siège

de l'université. Le modèle en a été les EST qui sont aussi éloignées (à l'époque), poly et transversales, mais de petites tailles (de 400 à 600 étudiants avec accès limité et sélectif) et donc facilement gérables même éloignées.

Une autre source de problème concernant les ressources humaines renvoie au poids politique local et régional, notamment par les élus, qui est exercé pour l'ouverture de nouvelles filières de formation initiale en Droit. Or, l'afflux sur cette filière est tel que chaque ouverture aggrave davantage la massification et exige de nouveaux postes.

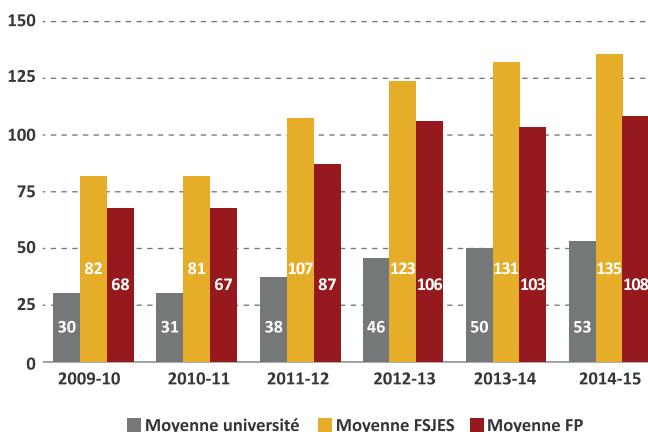
En effet, cette généralisation du droit explique l'augmentation considérable des effectifs dans

31- On pourrait envisager qu'une fois la décision de nomination du président prise par le Conseil de Gouvernement, le projet de développement quadriennal est publié par arrêté (par exemple au Bulletin Officiel). Tous les projets opérationnels des établissements doivent s'inscrire dans le projet de développement de l'université.

32- Un vice-président décrit le lancement de la FP : « Le démarrage a été très difficile en raison de la faiblesse du nombre de postes et l'appel aux vacataires du secondaire ; en même temps il y a eu une forte pression de la demande. Nous avions un nouveau bébé avec de sérieuses carences alimentaires. Le manque de moyens ne permettait pas d'améliorer, juste gérer : malgré une grande volonté pour faire mieux, la pression fait qu'on se contente de gérer. La situation décrite ici peut être généralisée à toutes les autres facultés.

des établissements qui ont du mal à mobiliser les ressources humaines nécessaires. La figure 6 illustre l'évolution assez inquiétante du taux d'encadrement pédagogique des FP.

Figure 6. Taux d'encadrement pédagogique moyen dans l'université marocaine, dans les FSJES et dans les FP



Source : Statistiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur

Comme on peut le constater, les facultés des sciences juridiques, économiques et sociales des universités publiques marocaines enregistrent le plus faible taux d'encadrement pédagogique avec en moyenne 1 enseignant pour 82 étudiants en 2009-10, moyenne qui n'a pas cessé d'augmenter au fil des années pour atteindre 135 étudiants par enseignant en 2014-15. Cette faiblesse du taux d'encadrement dans les FSJES, correspondant à l'arrivée massive des étudiants, est d'autant plus inquiétante si on compare cette moyenne à celle de tous les établissements marocains. On remarque ainsi que le taux d'encadrement des FP a tendance à s'aligner à grands pas sur celui des FSJES : 68 étudiants par enseignant en 2009-10, mais près de 110 en 2014-15.

Avec ces taux d'encadrement très faibles, les FP ainsi que les établissements à accès ouvert sont très loin de s'inscrire dans les objectifs de la Vision en ce qui concerne la rénovation des métiers de l'enseignement pour intégrer notamment les activités de recherche (Levier 9, mesure 46) : *46. A propos des enseignants-chercheurs dans les universités et les établissements et instituts supérieurs, il faudra :*

• *Définir leurs missions, en tenant compte de la complémentarité entre les activités d'enseignement, de recherche et d'encadrement et celles orientées vers la recherche ou centrées sur la gestion ;*

4.2. Une mobilité du corps enseignant

En termes d'encadrement toujours, deux autres problèmes relatifs au corps enseignant marquent les FP. Ils se traduisent par une très forte instabilité de ce corps, instabilité qui a de sérieuses conséquences

sur le fonctionnement et le devenir de ces établissements. Il s'agit en premier lieu de la non-sédentarité de la majorité des enseignants qui ne se fixent pas dans la ville où se situent leurs FP. À El Jadida par exemple, 60 à 70% des enseignants font la navette entre El Jadida et les villes où ils élisent leurs domiciles venant pour leurs cours en moyenne 2 jours par semaine. À Nador, sur 95 enseignants, seuls 30 vivent sur place, les autres viennent en moyenne 2 jours par semaine notamment de Tanger, Al Hoceïma, Fès, Rabat et Casablanca. À Ouarzazate, 19 enseignants du total de 37 enseignants résident sur place, les autres se déplacent de Marrakech, Agadir et même de Casablanca. À Larache, 15 sur 33 sont sédentaires, les autres se déplacent de Tanger, Fès, Sidi Slimane et autres.

Même dans une grande ville comme Tétouan, la FP n'arrive pas à fixer tout le monde sur place : sur les 52 enseignants 11 résident en dehors de la ville (6 à Tanger et 5 à Rabat). À Safi, seuls 20 enseignants sur les 93 sont installés sur place. Les autres résident à Agadir, Marrakech, Casablanca, El Jadida, Rabat, et même Taza, Fès et Kénitra. À Taroudant, la quasi-totalité des enseignants sont installés à Agadir. À la FP d'Errachidia, un peu plus du quart des enseignants-chercheurs ne sont pas sédentarisés. À la FP de khouribga, 63 des 73 enseignants-chercheurs permanents n'habitent pas cette ville.

Cette non-sédentarité impacte aussi négativement la gestion des départements dont les chefs ne sont souvent présents à la faculté que quelques jours par semaine. Les organes de gestion tels les Commissions et les Collèges sont dans la plupart du temps en veille. Partout ailleurs ce problème de l'absence des enseignants et des enseignants responsables, pendant une partie de la semaine est un fléau qui contribue à affaiblir à la fois le rendement pédagogique des étudiants et l'efficacité du fonctionnement de l'établissement.

Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette situation. On cite les possibilités de pouvoir effectuer des vacations dans les écoles privées, ou de l'expertise très nombreuses dans les grandes villes. Mais également le manque sur place dans des petites villes d'écoles privées d'un bon niveau pour les enfants, d'équipements publics et d'activités socio-culturelles (parties 4.2 et 4.3). D'où, la nécessité de garder la famille dans la ville d'origine. La question du recrutement à l'origine n'est-elle pas problématique? Le jury de recrutement a-t-il fait abstraction de ce paramètre fondamental ? Les candidats ne se riaient-ils pas pour obtenir un poste? Et l'établissement était contraint d'accepter ces profils malgré ce grand handicap. La cause étant le fait qu'un établissement se crée isolé, dans une localité et non un campus universitaire qui permettrait par sa taille critique d'induire un

effet socio-économique sur cette localité et par conséquent, de sédentariser les ressources sur place.

Ceci nous amène à la deuxième instabilité qui caractérise les enseignants-chercheurs des FP. Il s'agit du désir des jeunes recrues d'obtenir une mutation dès qu'ils sont titularisés. En effet certains enseignants recrutés demandent très vite leur mutation pour rejoindre une grande ville où le cadre de vie s'ajoute aux possibilités d'intervenir en vacances et en expertise. D'où une démotivation au début et un désintérêt ensuite. Lors des entretiens, les responsables se sont plaints des demandes incessantes émanant des enseignants-chercheurs avec en moyenne le départ de 2 à 3 personnes par an.

4.3. Un sous-effectif administratif

Un autre sous-encadrement, tout aussi important, est à souligner. Il s'agit des sous-effectifs administratifs (tableau 6). On compte, en moyenne, 272 étudiants par employé administratif avec des taux d'encadrement record de 393 étudiants par administratif à Béni Mellal et 536 à Tétouan (tableau 6). Avec ces faibles taux on peut imaginer les difficultés de gestion des différents services et

départements. Ce taux est encore plus critique si l'on soustrait le personnel enseignant 'faisant fonction' dont notamment les doyens et les vice-doyens.

L'opération de transformation des postes des administratifs ayant un doctorat en postes d'enseignants-chercheurs ne fait qu'aggraver ce très faible taux d'encadrement administratif. Cette transformation, qui ne se fait qu'après avoir réussi le concours d'accès au grade de professeur assistant (PA), a été lancée en 2012 avec 300 postes pourvus, en 2015 avec 500 postes et enfin en 2016 avec 530 postes³³. D'aucuns estiment que le «renforcement» du personnel pédagogique et scientifique (sans cautionner la qualité pédagogique et scientifique de celles et ceux retenus pour ces postes) à travers cette opération se fait au détriment du personnel administratif issu dans sa quasi-totalité des universités et du Ministère de tutelle.

Malgré cette place non négligeable de la FP dans le paysage universitaire, la conjonction de l'absence de politique, de la massification et de l'éloignement, a-t-elle eu raison de ce modèle atypique ? Son modèle originel a-t-il subi au fil du temps des évolutions distinctes ?

33- Bilan des réalisations du programme gouvernemental. Secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres (2016).

III. LA FP AUJOURD'HUI : UN MODÈLE, TROIS PROFILS

Bâties sur le même modèle, les 11 FP existantes à ce jour s'inscrivent dans trois grands profils.

Dans la réalité, les FP diffèrent les unes des autres et on relève divers types de vocation et de fonctionnement. Que ce soit au niveau de l'organisation pédagogique en départements ou du contenu des enseignements et des filières proposées ou encore des formations (fondamentales ou professionnelles), on relève une différence notable entre les établissements. Certes, cette différence est un point positif dans la mesure où elle les éloigne du clonage, mais plusieurs facteurs concourent pour expliquer cette diversité. Elle peut trouver son origine dans les décisions initiales au niveau de la présidence qui a créé l'établissement ou encore du premier doyen et des doyens qui se sont succédé à la tête de l'établissement. Ces deux facteurs viennent s'ajouter à la demande locale des populations et des élus qui peuvent faire pression pour ouvrir telle ou telle filière et agir ainsi sur son évolution (partie 5.3).

Convient-il de rappeler que les projets de développement sont très rarement publiés et mis à disposition des acteurs de l'université ou de l'établissement (valable pour les FP et les autres établissements). Pourtant, c'est la feuille de route du président ou du chef de l'établissement qui a déterminé sa nomination. Par exemple, disposer de ce projet de développement au niveau de l'université devra permettre de savoir si la création ou le développement d'un établissement donné est une initiative du président de l'université ou une orientation par le pouvoir exécutif. Il permettra également de mettre au jour les véritables raisons derrière toute entreprise afin de délimiter la politique publique nationale, définissant les grandes orientations du pays, et celle de l'université en tant que véritable acteur opérationnel disposant de sa propre vision en respect total de l'autonomie.

Les trois grands profils des FP sont identifiés suivant le croisement de deux dimensions qui constituent les fondements du modèle originel de FP :

- **L'interdisciplinarité** dans les formations car l'originalité de la FP est de regrouper toutes les filières

scientifiques au sein du même établissement. L'appréciation de l'interdisciplinarité se fera en considérant à la fois les filières de formations offertes et les organisations pédagogiques en département ;

- **La formation fondamentale versus la formation professionnelle.** Cette dimension est en fait un corollaire de l'accès ouvert voulu dès le départ pour la FP, et non pas l'accès régulé tel que pratiqué dans les formations professionnelles.

1. L'interdisciplinarité et l'organisation pédagogique

L'organisation pédagogique des FP en départements est un premier indicateur de différenciation entre les établissements à travers leurs nombres et les disciplines qu'ils gèrent. Dans cette organisation, qui s'est mise en place de façon progressive, le chef d'établissement doit tenir également compte du manque de moyens humains administratifs et de locaux, mais aussi des rapports qui s'installent avec et entre les enseignants en termes de regroupement, de multidisciplinarité et de ressources financières.

Certains établissements tentent de réduire le nombre des départements en regroupant certaines disciplines dans un souci d'optimisation des ressources humaines qui sont souvent insuffisantes. Ainsi, tantôt on va regrouper la Géographie et l'Histoire, tantôt les Mathématiques, la Physique et l'Informatique, ou encore le Droit et l'Economie, ou la Biologie, la Chimie et la Géologie ou enfin les Mathématiques, l'Informatique et la Gestion. Mais souvent les doyens font face à une résistance des enseignants qui privilégient une logique purement disciplinaire et scientifique et souhaitent garder leur indépendance au sein de départements correspondant à leurs disciplines. Et c'est ainsi que souvent la nomination d'un nouveau doyen se traduit par de nouvelles reconfigurations.

Les propositions de regrouper les départements selon les trois grands champs disciplinaires : les Sciences Humaines et Sociales et Lettres, les

Sciences Juridiques Economiques et Sociales et enfin les Sciences, ont un objectif double : optimiser l'utilisation des ressources humaines, notamment l'encadrement administratif, très insuffisant, et tendre vers une synergie entre les différents champs disciplinaires au moins au sein des trois grands champs.

Ce regroupement se heurte toutefois à l'organisation à l'identique de ce qui existe dans les établissements spécialisés classiques. D'abord parce que la plupart des enseignants chercheurs viennent de ces établissements ou ils y ont poursuivi toutes leurs études supérieures. Cette dimension historique et sociale marque beaucoup l'environnement dans lequel ces enseignants souhaitent évoluer.

Deux autres raisons semblent se profiler derrière ce refus de regroupement. La première est une réelle incompatibilité entre les enseignants des différentes disciplines, mais surtout par ce que le regroupement de départements, s'ils sont déjà existants, se serait traduit par la suppression de postes de responsabilités que les titulaires tenaient à préserver. La seconde raison tient surtout aux filières de formation car elles sont considérées comme un véritable véhicule pour la naissance ou le maintien d'un département. Les filières de formation ont été l'unité d'organisation et de fonctionnement de base de l'établissement. C'est un phénomène assez surprenant dans l'organisation progressive de certaines FP. En effet, les filières de formation ne naissent pas des projets pédagogiques et scientifiques des départements existants, mais ce sont plutôt les départements qui naissent suite au montage et à l'accréditation des filières de formation.

Mais le doyen peut avoir une autre vision qui ne va pas dans le sens du regroupement, mais dans celui de l'éclatement des départements³⁴. Cet éclatement fait prévaloir la réduction des problèmes d'incompatibilités entre les personnes sur le soutien des problèmes matériels de gestion qui seraient aggravés par les problèmes d'incompatibilité. Résultat, une balkanisation des départements où leur nombre peut s'élever à 10 ou plus comme à la FP de Nador ou de Safi.

Faute de moyens matériels et de personnel administratif suffisants certains départements n'ont d'existence que sur le papier, sans locaux ni secrétariat et où leurs chefs ne sont pas sédentarisés dans les villes de leurs établissements respectifs.

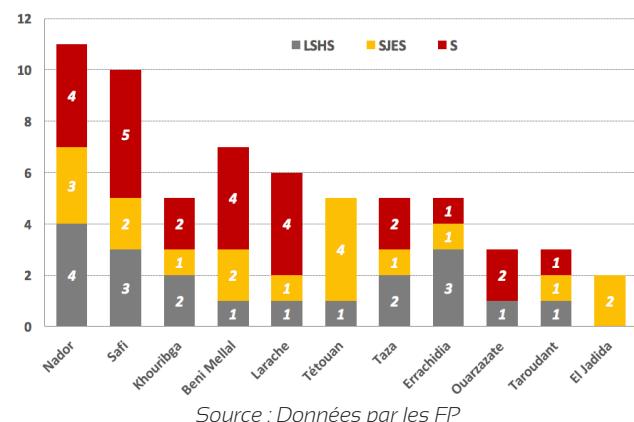
Le résultat de ces différentes stratégies aboutit à une certaine diversité de la structuration des FP. La figure 3 montre bien les écarts entre les différents établissements en termes d'organisation pédagogique en départements qui va de 2 (El Jadida)

34- L'indisponibilité des projets de développements des FP rend impossible la vérification d'une telle vision bien pensée, qu'elle soit dans le sens du regroupement ou de l'éclatement.

à 11 (Nador). Elle montre surtout les écarts en termes de disciplines représentées qui varient entre un domaine (El Jadida) et les 3 domaines dans la plupart des FP. Elle montre également les poids respectifs de chacun de ces domaines de façon globale au moins au niveau de la structuration, puisqu'au total sur 62 départements, 25 reviennent aux Sciences (40%), 18 (29%) aux SJES et 19 (31%) au LSH.

Mais en réalité les LSH sont encore moins représentées que ne le montrent ces moyennes, car parfois les facultés prévoient une cellule de langues ou un département de langue et de communications, présenté comme relevant des LSH, mais son existence est due à l'accompagnement linguistique des autres formations en SJES ou en Sciences sans que cela ne se traduise par le montage de filières propres aux LSH. Mais la prédominance des départements des disciplines scientifiques ne signifie en rien que ces disciplines soient prédominantes en termes de formations et surtout en termes d'effectifs des étudiants partie 2.1).

Figure 7. Répartition du nombre de départements par FP



Source : Données par les FP

Cette organisation des FP en départements, intriquée aux disciplines offertes (annexe 2), permet de catégoriser les FP en trois types.

Type I : Les polydisciplinaires du modèle originel

Ce sont les FP qui offrent des enseignements dans pratiquement les trois domaines universitaires que l'on rencontre dans les facultés classiques à savoir les Lettres et Sciences Humaines, les Sciences Juridiques, Economiques et Sociales et les Sciences. Six FP : Nador, Safi, Taza, Khouribga, Errachidia et Taroudant (tableau 7 et annexe 2) représentent ce type.

Tableau 7. Les polydisciplinaires du modèle originel, selon l'organisation en départements et les filières

Type I : Polydisciplinaires du modèle originel					
Nador	Safi	Taza	Khouribga	Errachidia	Taroudant
Etudes Arabes	Etudes Arabes	Langues, Littérature et Communication	Sciences économiques-gestion	Langue Arabe	Lettres et Sciences Humaines
Etudes Islamiques	Etudes Françaises	Histoire-Géographie	Langues, littérature et communication	Etudes Islamiques	Sciences Economiques et Gestion
Etudes Hispaniques	Géographie	Droit & Economie	Sciences de la matière-Phys/chimie	Langue Française	Sciences et Techniques
Etudes Françaises	Sciences économiques-gestion	Mathématiques-Physique-Informatique	Mathématiques-Informatique	Sciences	
Droit privé	Sciences juridiques	Biologie-Chimie-Géologie	Géographie et sciences naturelles	Droit	
Droit public	Sciences Maths et Inform.				
Economie et gestion	Géologie				
Mathématiques et Inform.	Science de la matière chimie				
Physique	Sciences de la matière-Phys.				
Chimie	Sciences de la vie				
Biologie et géologie					

Type II : Les facultés « monodisciplinaires »

Il s'agit des FP qui n'offrent qu'un seul domaine, ce qui se répercute sur le nombre de départements (tableau 8 pour les départements et annexe 2 pour les filières). Seules deux facultés correspondent à ce type : Tétouan et El Jadida qui se spécialisent dans les SJES, bien que Tétouan affiche un département de « Statistique et Informatique appliquées à la Gestion » qu'elle définit comme scientifique. L'autre particularité de ces deux FP c'est qu'elles se situent au sein de la même ville de l'université mère avec d'autres établissements spécialisés.

Tableau 8. Les mono-disciplinaires selon l'organisation en départements et les filières

Type II : Les facultés monodisciplinaires	
El Jadida	Tétouan
Sciences Juridiques	Droit public
Sciences Economiques et Gestion	Droit privé
	Economie et gestion
	Statistique et informatique appliquées à la gestion
	Cellule de langues

Cet écart par rapport au modèle s'explique par l'objectif et les conditions de création de ces deux établissements. En fait, les deux établissements se situent dans des villes où n'existaient pas de

facultés de SJES. L'université Abdelmalek Essaâdia a ouvert en 1997-1998 une FSJE à Tanger (frise figure 2). À Tétouan comme à Eljadida, il existe déjà une FS et une FLSH. L'université Abdelmalek Essaâdi et l'université Chouaïb Doukkali trouvaient plus de facilités pour créer une FP qu'une faculté de droit classique. Pour répondre aux attentes locales pour ces filières, ces deux universités s'inscrivaient dans la dynamique initiée à l'époque par le modèle des FP, plus facile à créer.

Type III : Les facultés bi-disciplinaires

Entre les facultés réellement polydisciplinaires et les facultés monodisciplinaires se situe un troisième type. Il s'agit d'établissements qui ont fait le choix dès le départ de s'insérer dans cette multidisciplinarité mais pour ne privilégier que deux domaines essentiellement : les SJES et les Sciences, en termes de départements (tableau 9) et des filières (annexe 2). Le département Langue-communication est un département transversal qui gère les modules de communication et de langues pour toutes les filières de la FP. De même, les langues et communication ne figurent pas dans la liste des filières de formation (annexe 2).

Tableau 9. Les bi-disciplinaires selon l'organisation en départements et les filières

Type III : Les facultés bi-disciplinaires		
Larache	Béni Mellal	Ouarzazate
Sciences Economiques et gestion	Physique	Arts, Langues et Sciences Humaines
Biologie	Chimie	Physiques-Chimie
Physique	Mathématiques-Informatique	Mathématiques, Informatique et gestion
Mathématiques	Biologie-Géologie	
Informatique	Economie-Gestion	
Cellule de langues	Droit Privé	
	Langue-Communication	

Ces choix trouvent leurs raisons dans les types de formations qui ont été montées dans ces établissements où on a opté pour des formations exclusivement professionnelles et les matières retenues sont dédiées à ces formations.

Si les autres disciplines ne sont pas représentées dans ces FP bi-disciplinaires, c'est qu'elles incarnent une orientation par leurs universités vers certaines disciplines. Elles ne se sentent pas avoir comme vocation de délivrer des diplômes dans toutes les disciplines classiques de l'université marocaine en rapprochant l'université de l'étudiant.

Cette situation est en train de changer sous la pression de la demande locale et du poids politique local pour les spécialités classiques comme le Droit (partie 5.3).

2. Les filières de formation : Fondamentales versus Professionnelles

À l'instar des organisations pédagogiques en départements, on observe de grandes différences entre les FP lorsqu'on examine les filières de formation et les enseignements délivrés. Là aussi on peut retrouver des regroupements mais qui transcendent les trois types de facultés identifiés précédemment.

Les formations professionnelles sont déterminantes dans la définition du profil de la FP beaucoup plus même que les départements et les filières fondamentales, car elles renseignent sur la conformité, ou l'écart, par rapport à l'objectif original: accès ouvert. De plus, faut-il le rappeler, les filières de formation constituent l'ossature pédagogique de l'établissement et ce sont elles qui préfigurent à la création, la scission ou le regroupement des

départements. Elles le sont encore davantage quand il s'agit de filières professionnelles.

L'ensemble des filières de licences professionnelles que gèrent les 11 FP atteint un total de 73 filières (annexe2). L'essentiel de ces formations professionnelles sont dans le domaine du Droit-Economie-Gestion.

Sur les 11 établissements, la faculté de Khouribga ne propose désormais pas de filières professionnelles³⁵ et celle de Taza en propose actuellement une seule (annexe 2). Les effectifs en LP ne représentent que 1,5% du total des étudiants. À Safi, les deux filières professionnelles existantes ne sont plus reconduites depuis 2014. La non-ouverture ou l'interruption de filières professionnelles est la conséquence soit du manque de moyens humains (y compris matériels) ou de la pression de la demande locale sur les autres filières ouvertes qui ne permettent pas aux FP d'inscrire ces choix professionnalisants.

La championne du type hybride de FP, où cohabitent à la fois la formation professionnelle et la formation fondamentale, est El Jadida avec ses 10 filières professionnelles proposées qui accueillent 23% des effectifs de tout l'établissement. Elle est suivie de celle de Tétouan qui offre 21 filières de formation dont bénéficient 4,1% des étudiants. De même, la FP de Béni Mellal est de type hybride car plus de 5% des étudiants sont inscrits dans les 6 filières professionnelles proposées.

Nous avons déjà vu que les FP d'Ouarzazate et de Taroudant sont exclusivement de type professionnel avec un accès régulé.

3. Les trois grands profils des FP

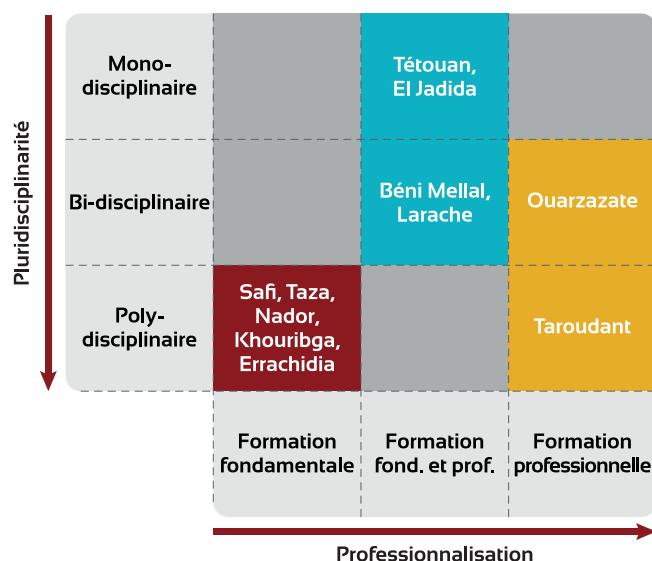
Ainsi, et selon ces deux dimensions de l'interdisciplinarité et de la professionnalisation, on distingue trois grands profils de FP :

- **Profil 1** : la FP polydisciplinaire avec la coexistence des trois domaines académiques, mais au sens surtout d'accès ouvert. C'est le profil resté fidèle et conforme au modèle original de la FP. Les FP de Safi et de Khouribga (qui n'offrent désormais aucune formation professionnelle) et la FP de Taza, d'Errachidia et de Nador illustrent bien ce profil. Il est entendu que ce profil est caractéristique des FP dont l'effectif des étudiants dans les filières professionnelles est insignifiant (moins de 3%). Ce profil est de surcroît riche en enseignements pour ce qui est des objectifs initiaux : synergie entre disciplines pour développer l'esprit de l'interdisciplinarité, tout en garantissant un accès libre (accès ouvert) aux bacheliers de la région (figure 8) ;

35- Les effectifs des étudiants en LP étaient en décroissance depuis 2009-2010. On ne recense pas d'étudiants en LP en 2015-2016.

- **Profil 2** : la FP hybride se limitant au plus à deux domaines académiques et surtout marquée par une cohabitation de l'accès ouvert pour les filières de formation fondamentale (initiale) et l'accès régulé pour les filières de formation professionnelle. Ce profil hybride est spécifiquement celui des FP existantes dans les campus de leurs universités où il existe déjà des établissements spécialisés à accès ouvert (Tétouan, Eljadida et Béni Mellal), mis à part la FP de Larache. Ce profil schématise une déviation par rapport au modèle initial de la polydisciplinarité à de l'accès ouvert (figure 8) ;
- **Profil 3** : la FP professionnelle à accès régulé spécialisée dans les formations professionnelles, bi ou polydisciplinaires. Ce profil s'apparente plus à un établissement à accès régulé. Il constitue une grande déviation par rapport au concept initial de la FP en réduisant les filières de formation et en instituant de facto un régime sélectif qui s'oppose au concept initial et qui ne peut que rompre avec la proximité (la sélection est nationale). Toutefois, ce profil est riche en enseignements pour ce qui est du partenariat et l'interaction avec l'environnement socio-professionnel local et par conséquent, son ancrage. Les FP d'Ouarzazate et de Taroudant sont représentatives de ce profil (figure 8).

Figure 8. Catégorisation des profils des FP selon les deux dimensions : pluridisciplinarité et formation professionnelle (accès régulé).



Bien que les deux FP ayant le profil de professionnalisation (Taroudant et Ouarzazate qui a commencé à introduire tout récemment des filières

à accès ouvert en sciences (annexe 2)) rompent avec leur modèle de FP originel en termes d'accès ouvert, elles peuvent être données en exemples d'établissements ancrés dans leurs environnements. Elles ont mis à profit le cadre d'une polydisciplinarité afin d'innover. Toutefois, des indices évoquent déjà une évolution de ces FP dans le sens d'un alignement sur le modèle dominant, sous la pression des populations locales et des élus pour l'ouverture de filières classiques.

Parfois, les pressions viennent des autres établissements de l'université qui souhaitent l'ouverture d'autres filières dans la FP afin d'alléger les contraintes qu'ils subissent. La conjonction de ces pressions amplifie le processus irréversible de massification.

Le modèle de FP, très évolutif dans le temps, et ce en fonction de divers paramètres, ne s'est pas encore stabilisé. Si les évolutions externes et internes à ces établissements ont débouché sur divers profils intéressants pour l'université, ces facultés subissent déjà les effets de diverses pressions qui vont infléchir leurs évolutions vers le modèle standard des facultés classiques avec la prédominance du même contenu et des mêmes logiques de fonctionnement.

Les FP se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins : elles n'ont pas été au centre d'aucune politique claire et ciblée ni au moment de leur création et de leur développement ni aujourd'hui. Elles font l'objet de pressions, l'éloignement n'aidant pas, les ramenant au modèle classique, tout en cherchant à s'en démarquer. Est-il nécessaire de concevoir une politique qui ramènerait toutes les FP au même modèle ? Est-il nécessaire d'avoir une politique qui favoriserait cette diversité en aidant chaque FP à se démarquer davantage ?

Toute politique pour le devenir de la FP ne peut être réfractaire au fait que certaines FP sont exclusivement professionnelles (Taroudant et à moindre degré Ouarzazate sous l'effet de la pression locale des élus, partie 3 chapitre V), qu'il serait plus opportun de transformer en un établissement à accès régulé en gardant même une appellation identique (à l'instar des ENS et ENSET et leur affiliation à l'université en 2007). Cette politique devra également briser les verrous en ce qui concerne les FP hybrides (Tétouan, Eljadida, Béni Mellal) dont l'existence, déjà dans des villes universitaires, n'est en faveur ni de la proximité ni de la pluridisciplinarité ni de l'accès ouvert.

Quel que soit son profil, est-ce que la FP a eu un impact social et économique sur sa localité ?

IV. IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FP

1. Méthode d'appréciation

Après avoir présenté la genèse des FP (chapitre 1) et son développement dans le nouveau contexte du paysage universitaire marocain (chapitre 2), et analysé leurs principales caractéristiques (chapitre 3), il convient dans ce quatrième chapitre d'apprécier l'impact socio-économique de ces nouveaux établissements sur leurs milieux d'accueil.

Il s'agit en fait, sur la base de tous les éléments déjà présentés, de s'interroger sur les effets de ces facultés et leurs retombées, 13 ans après l'ouverture des trois premières FP.

Pour cela, la méthode Viewforth Impact Matrix (VIM) est adoptée et adaptée. C'est une méthode développée par le groupe Viewforth Consulting Ltd, appropriée pour mesurer et apprécier l'impact socio-économique de l'université sur son écosystème³⁶. L'impact économique et social d'une université sur son milieu est indéniable. Nombreuses sont les études qui démontrent cela (encadré 2).

Pour les besoins de cette évaluation, nous avons adoptée la VIM pour l'adapter au contexte national et ce, pour les besoins d'estimation de l'impact de la FP sur sa localité (figure 9). Nous avons également ajouté à cette méthode en termes d'impact dans sa composante éducative et socio-culturelle la dimension de la pluridisciplinarité sachant que c'est un des éléments originaux dans le modèle de la FP.

Encadré 2. Exemples d'évaluations d'impact socio-économique des universités.

Depuis la moitié de la décennie 2000, les universités à travers le monde se sont livrées à l'exercice d'évaluer leurs impacts économique et social sur leurs régions respectives.

La revue des rapports de ces exercices montre que cet impact est tangible mais diffère d'une université à l'autre. Depuis, cette démarche d'évaluation est pratiquée dans plusieurs universités notamment au Canada³⁷⁻³⁸⁻³⁹ en Grande Bretagne⁴⁰⁻⁴¹⁻⁴² aux Etats-Unis⁴³⁻⁴⁴ en Australie⁴⁵, aux Pays Bas⁴⁶⁻⁴⁷.

L'association *Universities UK* avait depuis le début des années 2000 entrepris des exercices successifs d'évaluation de cet impact :

- en 2002, The impact of higher education institutions on the UK economy;
- en 2006, The economic impact of UK higher education institutions ;
- en 2009, The impact of universities on the UK economy).

36- Elle a été utilisée dans plusieurs exercices de ce type d'évaluation d'impact notamment pour l'université de Kent (The economic and social impact of the University of Kent, 2014), l'université de Dublin (Capturing the economic and social value of higher education. A pilot study of Dublin City University, 2015), l'université de Manchester (Measuring the difference: The economic and social impact of the University of Manchester, 2013).

37- Gardner Pinfold Consulting Economics Ltd (2011), Economic Impact Analysis: Dalhousie University (Canada).

38- Planning and Institutional Research, UBC (2009), The Economic Impact of the University of British Columbia.

39- Price Waterhouse Coopers (2009), University of Manitoba: Economic Impact Analysis.

40- BiGGAR Economics (2015), Economic Impact of the University of Southampton.

41- Oxford Economics (2013), The impact of the University of Birmingham.

42- The University of Nottingham (2015), The Economic Impact of Britain's Global University.

43- The University of Arkansas (2010), The economic impact of the University of Arkansas.

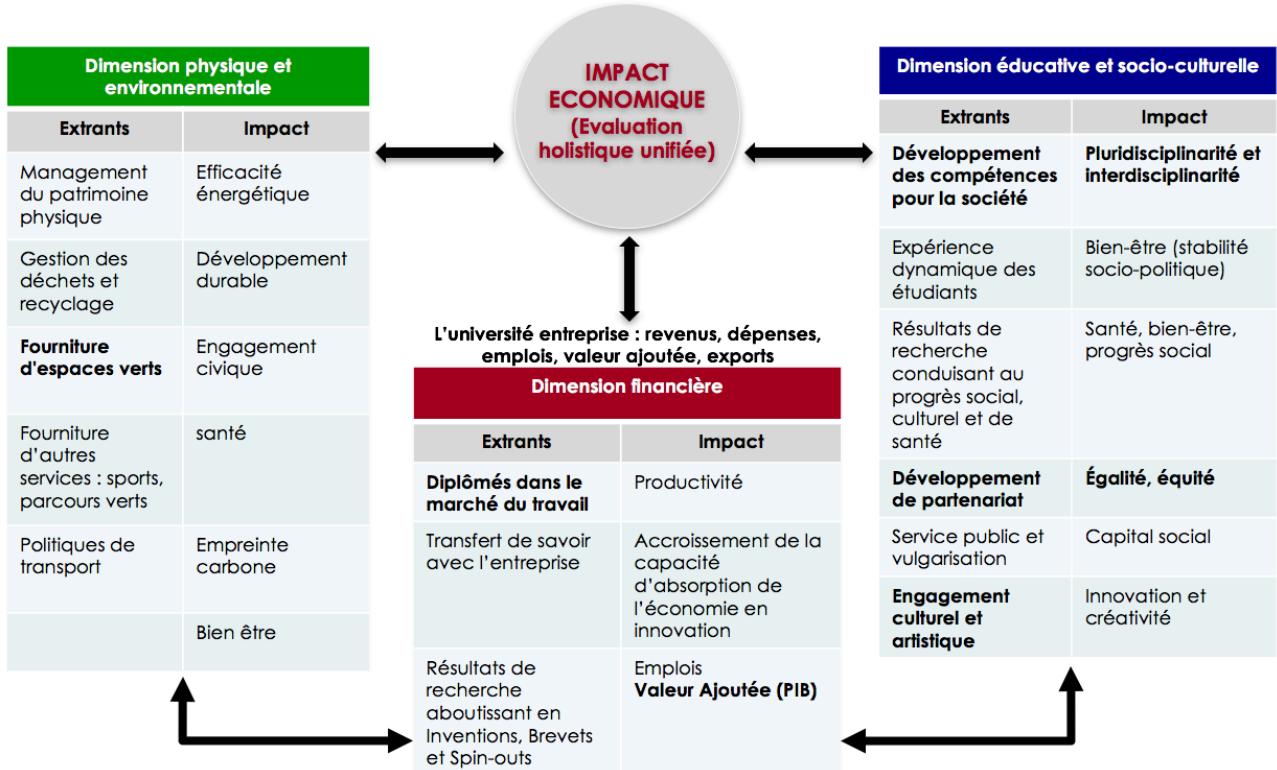
44- Tripp Umbach (2014), An Engine for Moving Pennsylvania Forward: The 2014 Economic and Community Impact Report of the University of Pittsburgh.

45- Deloitte Access Economics (2014), Higher learning: Economic and social impact of the major universities in the ACT (Australian Capital Territory).

46- BiGGAR Economics (2012), Economic Impact of Leiden University and Leiden University Medical Center.

47- BiGGAR Economics (2014), Combined Economic Impact of the University of Groningen and UMC Groningen.

Figure 9. Variables de mesure d'impact de la FP: Dimensions, extrants et impacts



Cette matrice de mesure de l'impact socio-économique est choisie et transposée au contexte national et aux différentes dimensions devant être appréciées. Au regard des exigences de contexte (dont notamment le cadre législatif et réglementaire) mais aussi la disponibilité des données permettant de faire une mesure objective et rationnelle, les variables suivantes ne sont pas couvertes par la mesure.

Elles sont d'abord mentionnées pour avoir une idée d'ensemble des différentes variables et indicateurs pour cerner l'impact de l'université. Elles sont également mentionnées dans une perspective future de l'utiliser, au-delà de la FP, comme référentiel pour toute l'université. Ainsi, les dimensions et indicateurs non pris en compte sont :

1.1. Dimension physique et environnementale

• Management du patrimoine physique. Cet indicateur ne sera pas analysé pour la simple raison qu'aucune université, encore moins un de ses établissements, ne dispose aujourd'hui de son patrimoine physique : terrain et bâtiments ;

• Gestion des déchets et recyclage. Cet indicateur ne sera pas analysé car cette mission est du ressort des collectivités territoriales. La non prise de conscience et les moyens non suffisants, sont autant de facteurs qui handicapent l'émergence de cette activité par l'université et ses établissements. Il en est de même pour l'indicateur du développement durable ;

• La Santé. L'impact de la santé devra être analysé suivant : (i) l'existence postérieure de structures de santé dans la localité, conséquence de l'implantation de la FP et (ii) les services de santé offerts à ses étudiants. Or, on ne dispose pas aujourd'hui de la carte sanitaire du Maroc qui ferait ressortir les équipements de santé créés dans les villes après l'implantation de la FP⁴⁸. Il n'existe pas non plus de données statistiques ventilées des bénéficiaires de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) afin de faire ressortir les bénéficiaires des FP⁴⁹. De plus, ce chantier national d'envergure couvre tous les étudiants, sans exception, quel que soit leurs établissements et quelle que soit la région géographique ;

48- Certes, il existe bien une carte explicite de l'offre de soins de santé au Maroc produite par le Ministère de la santé (<http://cartesanitaire.sante.gov.ma/offresoins/National.aspx>) par région et par province. Cependant, cette carte ne donne pas les dates de création des équipements de santé, indispensables pour renseigner si ces équipements sont d'une création ultérieure à la FP, et éventuellement une conséquence de celle-ci.

49- Le Bilan des réalisations dans le cadre du projet du gouvernement 2012-2016, secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, précise que l'opération a démarré officiellement en janvier 2016 avec une enveloppe de 210 millions de dirhams, sans donner de chiffres détaillés sur les premiers bénéficiaires et leur répartition par établissement (http://enssup.gov.ma/sites/default/files/Hassila_2012-2016_vf.pdf).

- Politiques de transport. Cet indicateur, comme le deuxième, est du ressort des collectivités territoriales. De plus, on sait à quel point le transport en commun pâtit de cette absence de politique. Les FP hors campus innovent pour solutionner cette problématique cruciale (encadré 3) ;
- L'Efficacité énergétique et l'empreinte carbone. Ces deux indicateurs ne peuvent être mesurés en l'absence de données précises ;
- Le bien-être n'est pas mesuré actuellement car c'est un concept qui ne fait pas partie de la politique publique, encore moins de celle de l'université. C'est un concept qui extrapole et généralise celui du développement humain. L'OCDE produit déjà un classement sur le bien-être⁵⁰.

1.2. Dimension financière

- Le transfert de savoir avec l'entreprise et les résultats de recherche aboutissant en brevets, inventions et spin-outs, ne sont pas mesurés car les FP viennent tout récemment d'intégrer les activités de recherche avec l'instauration du doctorat. Cette évaluation montre bien que ces établissements sont plus orientés vers la formation et qu'ils viennent de conquérir le territoire de la recherche (partie 2.4) ;
- La productivité et l'accroissement de la capacité d'absorption de l'innovation par l'économie, ne sont pas mesurés en raison d'absence d'information sur les agrégats du tissu économique local, afin de rendre compte des éventuels effets sur sa productivité et sa capacité à absorber les innovations ;

1.3. Dimension éducative, et socio-culturelle

- Comme dans la dimension physique et environnementale, les indicateurs relatifs au bien-être (stabilité socio-politique et santé) ne sont pas mesurés ;
- De même, et à l'instar des deux indicateurs de la dimension financière, les deux indicateurs de l'innovation et la créativité et les Résultats de recherche conduisant au progrès social, culturel et de santé, ne sont pas mesurés parce que l'innovation et la créativité sont tributaires de l'existence d'une infrastructure propice (laboratoires, équipements scientifiques et technologiques, ateliers de création, des incitatifs, des prix de récompense, etc), qui font aujourd'hui défaut aux FP déficientes en encadrement pédagogique et scientifique et une non sédentarité de leurs compétences ;
- Le capital social n'est pas mesuré car la notion de capital désigne un cumul pendant une longue

période des actifs sociaux de la société, ses modes d'organisation, ses pratiques, ses cultures, etc. Or, les FP sont d'une création récente, pas encore stabilisées, qu'il rend inappropriée d'évaluer leur effet sur le capital social de la localité.

Les indicateurs restants pour cette analyse sont marqués en gras dans la matrice (figure 9). Il est entendu que cette méthode utilisée fondamentalement à l'université sera appliquée à la FP, bien qu'il s'agisse d'un seul établissement. En effet, l'objectif étant justement de savoir si la création d'un seul établissement, ou même de 2 établissements, sans un concept de campus universitaire, garantit une taille critique pour générer un impact significatif sur la localité.

Encadré 3. Quelques actions par les FP pour pallier à la problématique du transport

Autour de la FP de Nador, des autocars sont affrétés par les associations locales et l'université qui amènent quotidiennement les étudiants le matin et les ramènent le soir. A Larache, des négociations ont abouti à ce que la société de transport urbain mette à disposition une flotte de bus en fonction de l'emploi du temps des étudiants pour les acheminer chaque jour entre Larache et Ksar El Kebir.

De ce fait, les FP se trouvent responsables de ces problèmes de transport et qui ne sont pratiquement pas de son ressort. Au contraire, ils lui sont de grandes sources de problèmes et de tensions avec les étudiants, entravant le bon déroulement des enseignements et un climat malsain et inapproprié à l'apprentissage.

Selon les cas, des solutions plus durables sont envisagées. A Nador, une maison de l'étudiante (300 places) existe déjà grâce à un financement de l'INDH et une cité pour jeunes filles (2000 places) est en chantier. A Larache, la demande pour la création d'une cité universitaire fait toujours débat dans la région.

En fin de compte, la recherche de la proximité qui figurait parmi les arguments pour la délocalisation des FP, n'est pas toujours réalisée, faute de mesures d'accompagnement *ex-ante* et d'engagement synergique de tous les acteurs locaux pour la réussite de l'implantation de l'établissement.

2. Dimension physique et environnementale

Au vu de ce qui précède et compte tenu des différentes composantes, le seul indicateur dans cette dimension est : Fourniture d'espaces verts.

50- L'OCDE produit depuis 2012 son fameux *Better-Life Index* du bien-être. C'est un indice composite comprenant 24 indicateurs (<http://www.oecdbetterlifeindex.org/>).

Pour cet indicateur, nous pouvons dire que les FP ont contribué à apporter un nouvel aspect à leurs localités respectives par l'aménagement d'espaces verts et de jardins intra-muros. L'annexe 5 montre bien cette valeur ajoutée environnementale à la localité qui contribue sans aucun doute à l'esthétique de leurs villes d'implantation. Certes, ces espaces verts sont situés dans l'enceinte de l'établissement, mais apportent un agrément environnemental pour le bien-être de ses étudiants et ensuite au-delà pour toute la communauté. De plus, les FP reprennent bien les traits et les caractéristiques architecturales de leurs régions et s'insèrent parfaitement dans le paysage (annexe 5).

3. Dimension éducative et socio-culturelle

3.1. Pluridisciplinarité et interdisciplinarité

Parmi les originalités apportées par le modèle de la FP, figure la dispense sous le même toit de différentes disciplines. Mais la polydisciplinarité ne signifie en rien pluridisciplinarité ou interdisciplinarité (encadré 4). Les évaluations, les projets de réforme, ou encore les appels à projets nationaux ou internationaux, exigent des enseignants-chercheurs et responsables des établissements d'intégrer la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité. Celles-ci doivent être le pilier dans le montage aussi bien des formations que des projets de recherche.

Pratiquer pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité n'est pas chose aisée et demande un apprentissage, chose qui n'est pas facile dans des établissements classiques où il y a un très fort cloisonnement des disciplines. Or, justement le fait que les FP regroupent, dans le même établissement, différentes disciplines appartenant aux trois grands domaines académiques de l'université marocaine est une chance pour tendre vers cette interdisciplinarité, et non pas la simple cohabitation pluridisciplinaire.

Les entretiens avec les responsables des FP insistent sur les cultures, les pratiques et les normes de fonctionnement très différentes d'une discipline à l'autre et supposées difficiles à faire cohabiter au sein d'un même établissement. Conséquence, un manque de flexibilité chez la majorité des enseignants-chercheurs venus pour la plupart d'établissements classiques, marqués par les frontières existantes entre départements et entre filières. Ce poids historique-académique non négligeable pèse sur ces enseignants au point de vouloir reproduire les mêmes normes et les mêmes pratiques dans lesquels ils ont été formés dans leurs facultés classiques⁵¹.

Encadré 4. Terminologie de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité

La pluridisciplinarité consiste à aborder un objet d'étude selon différents points de vue de différentes disciplines. Ce sont des regards croisés de plusieurs disciplines autour du même sujet sans que cela n'aboutisse à une rencontre de ces disciplines, alors qu'il y a même un risque de morcellement de l'objet d'étude.

L'interdisciplinarité cherche un dialogue et des échanges au sein d'un groupe pluridisciplinaire autour d'un objet ou d'un sujet qui est abordé collectivement dès le départ et non de façon morcelée.

Ces concepts et démarches deviennent de plus en plus nécessaire, en raison de la spécialisation excessive des disciplines et de la nécessité grandissante, d'aborder des sujets globaux ou systémiques en mettant à profit les compétences des différentes disciplines scientifiques.

Vue sous cet angle, l'interdisciplinarité convient plus les activités de recherche, alors que la pluridisciplinarité est plus opérationnelle comme c'est le cas pour la formation. Dans le premier cas, on mettra ensemble un groupe de différentes disciplines pour traiter du même sujet, chacun apportant son point de vue. Dans le second cas, on peut imaginer la construction d'un programme qui fait intervenir différentes disciplines, l'étudiant s'armant des différents points de vue selon un objectif pédagogique et souvent professionnel.

Enfin, un enseignement qui est basé en partie sur une pluridisciplinarité bien réfléchie prépare les étudiants à recourir à et pratiquer l'interdisciplinarité.

Le résultat est la reproduction au sein du nouvel établissement de 3 mini établissements différents qui, non seulement auront du mal à travailler ensemble, mais qui défendront, sous le couvert de la spécificité, et de façon énergique, leur autonomie. Cette autonomie concerne aussi bien l'organisation en départements (partie 3.1), que le montage de filières (parties 2.2 et 3.2), la recherche (partie 2.3), les interventions croisées dans les différentes filières, l'organisation des examens, le montage de projets de recherche ou encore la composition des commissions scientifiques.

L'interdisciplinarité transparaît sous la bannière de la gestion des diverses instances de gestion

51- Un responsable de FP décrivit ce problème : « L'enseignant arrive formaté et essaie de reproduire ce formatage ».

de l'établissement. En effet, les élections pour la composition du Conseil d'établissement n'aboutissent pas toujours en un Conseil d'Etablissement où sont représentés au moins les 3 grands domaines au sein de la FP. En effet, les membres du conseil doivent parfois statuer sur des disciplines dont ils ne relèvent pas, et les décisions sont parfois rejetées par les collègues concernés. Un autre problème est posé par la Commission scientifique qui traite les dossiers scientifiques des collègues en vue de leur promotion.

En fin de compte, la cohabitation de différentes disciplines au sein du même établissement n'est pas mise à profit pour se traduire en pluridisciplinarité dans les différentes formations et la interdisciplinarité dans la recherche. Comme il a été constaté dans la partie 2.2 concernant les filières de formation initiale (fondamentale), il n'y a pratiquement pas d'interventions croisées. Il faut cependant préciser que cela a été possible au début de la mise en place de certaines FP.

Or, les FP ne se sont pas démarquées lors de la nouvelle réforme à partir de 2013 (pour l'architecture pédagogique) pour reprendre purement les filières nationales existantes dans les facultés classiques. Leur montage et leur gestion impose *de-facto* une organisation identique à celle de ces facultés classique sans aucune innovation pour profiter de la présence d'autres disciplines et opérer une pluridisciplinarité qui transcenderait la logique des départements classiques.

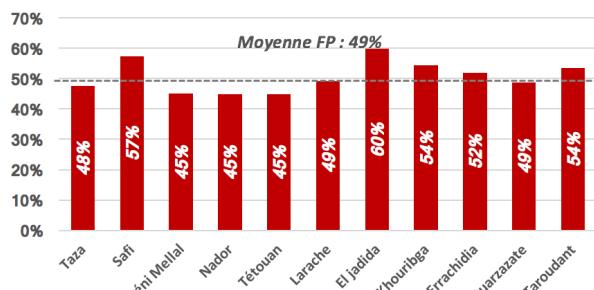
Cependant, on constate qu'il y a dans des filières professionnelles les prémisses d'une pluridisciplinarité prometteuse notamment à Ouarzazate, Béni Mellal, Taroudant et Larache (voir annexe 2).

3.2. Egalité et équité

L'égalité et l'équité seront appréciées sous le prisme de la parité. Les FP ont-elles réussi à capter les filles sur les bancs des études supérieures ? Les FP avec leur proximité ont-elles contribué à réduire la déperdition au sein de la communauté féminine ?

L'implantation des FP semble offrir à égalité leurs formations. La parité, dans la population totale des étudiants des FP, est de presque 49% même légèrement supérieure au taux moyen national dans l'université (48,2%). Malgré ce taux supérieur à la moyenne nationale, on relève toutefois à partir de la figure 10 que les taux varient d'une FP à l'autre. La FP d'Eljadida est la championne en représentativité féminine, suivie de la FP de Safi.

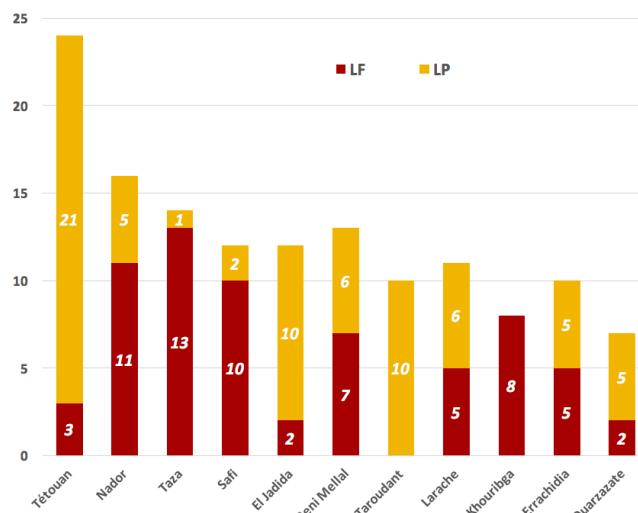
Figure 10. Proportion féminine dans les effectifs des étudiants des FP



3.3. Développement des compétences pour la société : Formations professionnelles

Les formations professionnelles sont, par essence, des formations académiques adaptées aux besoins professionnels. Les lauréats de ces formations enrichissent le capital des compétences de l'entreprise en particulier, et de la société en général. En termes de nombre de filières, les FP partagent leurs activités de formation du niveau de la Licence en deux parts presque égales : la formation fondamentale (65 filières) et la formation professionnelle (73 filières). Certaines ont fait le choix d'une très forte professionnalisation de leurs filières (profils 2 et 3, chapitre 3) et qui apparaît à partir de la figure 11.

Figure 11. Nombres des filières fondamentales et des filières professionnelles en Licence offertes par les FP



Aussi, la professionnalisation n'est pas négligeable vue par le nombre d'étudiants. En effet, le nombre des étudiants en LP représente 11,8% du total des effectifs dans les FP (figure 5). Ce taux de professionnalisation diminuerait sous la pression de la demande locale en filières fondamentales.

L'importance des choix professionnalisants apparaît également dans les rapports que les FP entretiennent avec les filières fondamentales. Ces dernières servent souvent de pépinières pour alimenter les parcours professionnels, soit au niveau de la licence en rejoignant la formation après le DEUG, soit les masters professionnels après la licence.

La formation continue est un autre vecteur pour le développement des compétences pour la société. Trois FP : Tétouan, El Jadida et Béni Mellal, sont actives dans le domaine de la formation continue. Ces formations s'adressent à des personnes généralement déjà insérées dans le marché du travail et pouvant financer ces formations payantes. Elles débouchent sur des diplômes d'université (Licence ou Master) et les cours sont organisés, soit le soir, soit les week-ends. Les filières proposées concernent essentiellement le commerce et le marketing, le management des ressources humaines, la logistique, les banques et la finance, de l'hôtellerie, la gestion de l'entreprise, les métiers juridiques et judiciaires, la comptabilité, etc.

En revanche, malgré son importance en termes de recettes, la formation continue ne concerne que quelques effectifs statistiquement résiduels, n'intéresse que quelques établissements et manque de régularité et de durabilité. Les principales causes sont le problème du cadre réglementaire, des ressources humaines disponibles sur place, le problème de gestion financière des recettes et des dépenses de cette activité ainsi que la position politique de certains enseignants-chercheurs et de leurs représentants au sein du conseil de l'établissement.

3.4. Développement de partenariat

S'il y a un point à inscrire à l'actif des FP, ce sont leurs activités en termes de partenariats avec leur environnement socio-économique. Le premier motif de ces partenariats concerne le montage des formations professionnelles et des formations continues. En effet, si les lauréats des filières de formations professionnelles se projettent professionnellement dans la région ou au niveau national, la formation continue profite avant tout aux cadres et employés locaux et se caractérise donc par un très fort ancrage local. Elle permet aux FP de s'ouvrir et de nouer des partenariats avec les secteurs socio-économiques.

Ce partenariat est diversifié (tableau 10) : chambres professionnelles, Al Majalis al Ilmya, conseils des diverses collectivités locales (communales, municipales, régionales), chambres de commerce et d'industrie, entreprises, etc. Safi a noué des contacts

avec l'OCP, Ouarzazate avec la centrale solaire NOOR, Larache avec l'AZIT et des chefs d'entreprises, Tétouan avec les banques et les conseils d'avocats, Nador avec la société de Marchica et diverses entreprises. Taroudant avec COPAG (coopérative agricole marocaine JAOUEDA) et le Centre des travaux de recherche archéologiques sur les cultures et les espaces (TRACES) de l'université de Toulouse. Ces partenariats offrent des opportunités de stages pour les étudiants, l'obtention de quelques financements de projets précis, des interventions de professionnels dans les formations professionnelles et continues et la co-organisation de manifestations.

Tableau 10. Nombre de conventions signées par des FP

Faculté	Nombre de conventions signées au	
	niveau local/ régional	niveau national
Tétouan	17	6
Safi	8	1
Nador	3	1
Larache	11	1
El Jadida	2	4
Taroudant	5	2
Errachidia	9	1

À de rares exceptions, les projets de recherche réellement actifs dans les FP ne sont pas toujours très ouverts sur leurs environnements (partie 2.3).

3.5. Engagement socio-culturel et artistique

L'activité culturelle est l'une des recommandations fortes de la Vision. En effet, celle-ci stipule dans son Levier 17 que : *100. Pour ce faire [consolidation de l'intégration socio-culturelle], il y a lieu de mener en particulier les actions suivantes :*

- *La consécration de l'importance et de la fonction de la culture au sein de l'École⁵² marocaine, à travers la reconnaissance officielle du droit à la culture pour tous et de la mission culturelle de l'École et de l'université.*

De l'avis aussi bien des responsables, des enseignants que de la population, les FP ont développé une véritable animation culturelle, artistique et scientifique dans leurs villes qui n'existaient pas auparavant.

Par exemple, la cérémonie de remise des prix aux meilleurs étudiants est un évènement phare qu'organise certaines FP. Cette manifestation, qui serait tout à fait ordinaire dans une ville universitaire, a un effet inattendu sur la ville et sa population puisque, outre les enseignants et les étudiants, étaient invités les familles des

52- Dans le contexte de la Vision, « l'École » désigne le système éducatif dans l'ensemble de ses composantes : le préscolaire, l'enseignement primaire, le secondaire collégial, le secondaire qualifiant, l'enseignement supérieur et universitaire, la recherche scientifique, la formation des cadres, la formation professionnelle et l'enseignement traditionnel.

étudiants, les autorités, les partenaires et les élus. Cet évènement a non seulement un effet de communication sur la FP, son existence dans la ville, mais également sur l'animation culturelle de la ville. Toutes les FP organisent régulièrement des dizaines de manifestations, colloques, séminaires, tables-rondes, journées d'études (tableau 11). Ces évènements ne manquent pas de se répercuter sur la perception de ces facultés, et contribuer à enrichir le capital à la fois culturel, social et scientifique de leurs villes qui pour certaines connaissaient auparavant un véritable vide en la matière.

Force est de constater que cet impact socio-culturel a moins une dimension internationale que nationale. Les FP s'efforcent, vu leur âge, à se positionner sur des évènements de dimension nationale d'abord en raison du fait qu'elles n'ont pas intégré pleinement les activités de recherche qui sont un vecteur incontournable à l'international. Ensuite, parce qu'elles sont prises en tenaille entre la massification, qui ne s'apparente pas avec l'effort de s'engager sur ce type d'activités, et la non sédentarisation du personnel enseignant et le manque d'infrastructure d'accueil dans certaines villes.

Tableau 11. Nombre de manifestations organisées par des FP au cours des deux dernières années (2015 et 2016)

Faculté	Nombre de manifestations scientifiques et culturelles	Dont les manifestations internationales
Tétouan	47	4
Taza	12	n/c
Safi	26	6
Nador	31	n/c
Larache	4	n/c
Ouarzazate	48	2
Errachidia	19	n/c
Khouribga	15	3
Taroudant	11	3

n/c : non connu

L'un des indicateurs de l'hyperactivité des FP dans ce domaine est le nombre relativement élevé des demandes de financement de manifestations déposées auprès du CNRST. Le nombre de demandes a été de 18 dont 14 ont été satisfaites.

Un autre effet socio-culturel de la FP sur la ville est la mobilisation des étudiants de certaines de ces facultés pour s'organiser et mener des actions d'ordre culturel, social ou environnemental. Des compétitions sportives (cross et diverses épreuves sportives) sont organisées et ouvertes aux autres composantes de la ville, notamment sa jeunesse. À Ouarzazate, des opérations de reboisement sont prises en charge par ces étudiants. À Larache, il n'y a pas moins de 15 clubs d'étudiants et une association

des anciens étudiants de la faculté qui proposent des activités sportives (marathon) et programment un travail social en direction des populations démunies. Des témoignages d'élus et des autorités ont fait part de leur reconnaissance de ce qu'apporte cette animation à la ville où *«il n'y a pas un seul mois sans activité culturelle en partenariat avec des associations et diverses composantes de la ville»*.

Alors qu'au début de leurs mises en place, les FP étaient plus ou moins ignorées par la population, mal vues et mal considérées même par les autres établissements universitaires. Il semblerait que par le biais de leurs activités culturelles, elles ont fait leurs preuves. Ajoutées aux autres fonctions que joue la FP, cette visibilité publique est également l'une des raisons qui poussent les élus à réclamer d'autres établissements de ce genre et/ou à demander à ce que ces facultés soient transformées en universités.

4. Dimension financière

4.1. Dépenses et emplois

L'un des effets de l'implantation d'établissements universitaires dans des villes petites ou moyennes qui n'en n'avaient pas, concerne les aspects économiques et sociaux. Certes il n'y a pas que des FP qui sont délocalisées dans ces villes dont certaines abritent aujourd'hui d'autres établissements (EST, FST ou ENSA). Mais les FP furent les premières dans certains cas (Khouribga et Safi) et dans d'autres, elles sont toujours les seules (Taza, Nador, Larache, Ouarzazate et Taroudant). De plus, avec la présence des LSH, des S et des SJES, les FP peuvent avoir des canaux qui les ouvrent davantage sur leurs environnements, notamment sur le plan culturel et scientifique.

Lorsqu'on se place au niveau de la ville ou de la région, réceptacle de la FP, pour apprécier les effets de cette implantation, nous disposons de peu d'indicateurs. Outre le fait que ces implantations sont relativement récentes et que leurs effets ne sont pas encore visibles, il est très difficile de mesurer ce que la création d'un établissement va injecter dans les circuits économiques de la ville. Selon le schéma de la figure 9, les dépenses de fonctionnement peuvent être assimilées aux budgets affectés aux FP. En effet, les budgets de fonctionnement reçus par les FP sont négligeables, en termes de montants mais également ramenés aux effectifs des étudiants. En moyenne, ces budgets se situent entre 3 et 4 millions de dhs par an.

La composante des dépenses affectées au personnel de l'université n'est pas significative car la majorité des enseignants n'est pas sédentarisée dans la localité (au mieux un quart d'entre eux y est fixé). La seule frange de personnel potentiellement

sédentarisé est le personnel administratif. Dans l'hypothèse où la totalité de ce personnel est fixé sur place, on dénombre alors 284 personnes (tableau 12), soit alors en moyenne 26 personnes par localité.

Compte tenu de ces postulats, cette évaluation tente une estimation, aussi approximative soit-elle, pour avoir une idée sur le flux financier injecté dans l'économie locale. Pour cela, on considère les hypothèses suivantes :

- Le budget de fonctionnement de chaque FP est en moyenne de 3,5 millions de dhs par an (il est situé dans la fourchette de 3 à 4 millions de dhs) ;
- Le revenu moyen du personnel administratif est de 8700 dhs par mois⁵³, soit 96000 dhs/an. C'est le salaire d'un cadre supérieur dans la fonction publique ayant un diplôme d'ingénieur ou un Master ;
- Le revenu de chaque étudiant étant celui de la bourse accordée par le Ministère, équivalente à 3167 dhs par an (10 mois)⁵⁴. Le barème du Ministère est

de 3167 dhs, soit la moitié du montant de la bourse dans le cas où les parents du bénéficiaire habitent dans le périmètre de la ville ;

- Le revenu du personnel enseignant n'est pas comptabilisé car il n'est pas toujours sédentarisé dans la même ville et par conséquent, il n'est pas dépensé localement.

On suppose que l'installation des étudiants qui vont affluer vers ces villes va avoir une certaine influence sur leur localité. Leurs dépenses concernent la restauration, le logement (dans le cas de l'installation sur place), le transport (dans le cas de navettes de la FP au lieu de résidence), etc.

A partir de ces hypothèses et compte tenu des effectifs donnés dans le tableau 12, les dépenses locales (directes et indirectes) générées par la FP varient entre 49 millions de dhs par an pour une grande FP comme celle de Tétouan ou Taza et moins de 12 millions de dhs pour les plus petites d'entre elles comme El Jadida (tableau 12).

Tableau 12. Dépenses générées par les FP par année en millions DH

FP	Etudiants	personnel administratif	dépenses étudiants	dépenses personnel administratif	budget de fonctionnement	Dépenses totales estimées
Tétouan	13391	25	42,4	2,6	3,5	48,5
Taza	13144	39	41,6	4,1	3,5	49,2
Nador	11658	39	36,9	4,1	3,5	44,5
Errachidia	9614	28	30,4	2,9	3,5	36,9
Beni Mellal	7869	20	24,9	2,1	3,5	30,5
Safi	7517	32	23,8	3,3	3,5	30,6
Khouribga	3660	28	11,6	2,9	3,5	18,0
Larache	2822	13	8,9	1,4	3,5	13,8
Ouarzazate	2713	27	8,6	2,8	3,5	14,9
Taroudant	2597	17	8,2	1,8	3,5	13,5
El Jadida	2155	16	6,8	1,7	3,5	12,0
Total	77140	284	244,3	29,6	38,5	312,5

Si le montant de 49 millions de dhs, comme flux financier dans l'économie locale, peut paraître non négligeable dans une petite localité, les dépenses par toutes les FP (directes et indirectes) par année (312,5 millions de dhs) ne dépassent guère 0,041% de toutes les dépenses nationales par les ménages et par les administrations publiques⁵⁵. On peut donc formuler l'hypothèse que les FP à elles seules, n'ont pas encore eu un impact économique en termes de flux financier sur les villes qui les accueillent. L'impact serait plus significatif dans le cadre d'un campus universitaire regroupant plusieurs établissements

et permettant d'avoir une taille critique. La création de véritables campus universitaire est d'ailleurs une prescription de la Vision⁵⁶ : *17. Dans le but d'assurer la mise en œuvre efficiente de ces orientations stratégiques, et de garantir aux étudiants l'équité et l'égalité des chances au niveau de l'accès et de la poursuite de leurs études dans les conditions les plus favorables ; il y a lieu de réaliser ce qui suit, à court et à moyen termes ;*

...

- *l'élaboration d'une vision claire concernant le*

53- Une simulation sur le siteweb du Ministère de la fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, pour un salaire d'ingénieur d'Etat (premier grade) : <http://www.mmsp.gov.ma/fr/calcul-salaire.aspx?m=6&r=28>

54- Bourse de l'enseignement supérieur : [http://enssup.gov.ma/fr/etudiant/Actualites/1096-guide-demande-bourse-de-lenseignement-sup%C3%A9rieur](http://enssup.gov.ma/fr/etudiant/actualites/1096-guide-demande-bourse-de-lenseignement-sup%C3%A9rieur).

55- Ces dépenses s'élèvent à 756,255 milliards de dirhams (2015). Source Rapport annuel Bank Al Maghrib (Tableau A2.3 Compte de Biens et Services).

56- Vision Stratégique 2015-2030. Levier 5, Mesure 17, alinéa 5.

réseau des universités marocaines à travers une carte nationale de l'enseignement supérieur. Outre les différents pôles universitaires actuels, il devient nécessaire de créer dans les régions un complexe universitaire intégré géographiquement et socialement, observant les conditions de l'apprentissage, de la recherche, de la santé et de l'animation culturelle et sportive ;

La création et le développement de ces campus verse également dans les objectifs de la Vision pour intensifier les relations université-entreprise autour d'activités à forte composante scientifique et technologique et à forte valeur ajoutée : (Levier 14, mesure g) :

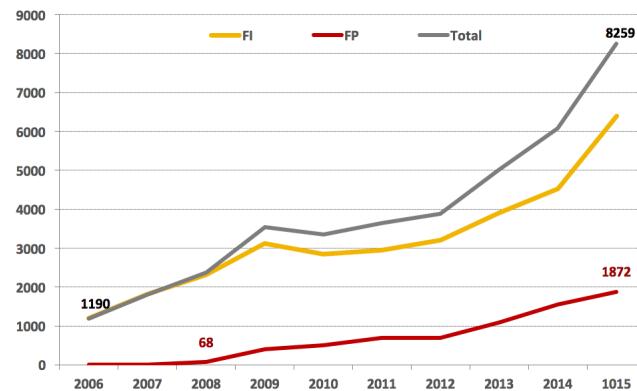
Créer de nouveaux pôles de développement économique et technologique fondés sur le partenariat et la coopération et sur l'encouragement des disciplines à haute valeur ajoutée à travers l'aide apportée aux universités et aux entreprises pour renforcer leurs spécialités dans les domaines scientifiques et industriels.

4.2. Les diplômés dans le marché de l'emploi

Selon le schéma présenté en figure 9, l'un des résultats attendu des FP c'est la contribution au renforcement des compétences au niveau local et régional. Cet indicateur est apprécié à travers le nombre de diplômés. Les FP ont commencé à mettre leurs lauréats sur le marché du travail ou à les recevoir pour poursuivre leurs études en Master, dès 2005-2006. Les premiers établissements ayant été ouverts en 2003. Les premiers effectifs étaient peu nombreux (figure 12). Ensuite, la courbe devient ascendante à partir de 2012-2013, soit 3 ans après l'augmentation des effectifs constatée en 2009-2010 sous l'effet du P-U.

Ainsi, et depuis leurs créations, les FP ont pu former plus de 39150 personnes en formation fondamentale initiale et en formation professionnelle (non compris la formation continue). Dans le total de ces lauréats formés par les FP⁵⁷, près de 6890 reviennent aux formations professionnelles (soit 17,6% du total des lauréats).

Figure 12. Evolution des effectifs des lauréats des FP selon les deux types de formations



Il est bien évident que ce pourcentage des lauréats titulaires de diplômes professionnels varie selon les établissements. Les FP ayant fait le choix de focaliser leurs efforts sur les formations professionnelles participent au maximum à cette production, telle que la FP de Taroudant, Ouarzazate et El Jadida.

57- Les statistiques sur les lauréats de la FP d'El Jadida ne sont pas disponibles.

V. LES DÉFIS ACTUELS D'EXTENSION DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

La politique de développer et d'étendre le système d'enseignement supérieur, y compris les FP, doit faire face aux défis de : (i) la massification, due à l'arrivée de nouveaux bacheliers, à chaque début d'année, et le faible rendement du système (ii) la création et/ou le développement d'établissements selon plusieurs modèles, (iii) la proximité de la formation et la recherche, comme corollaire de la diffusion territoriale de ce système.

La Vision 2030 préconise dans son Levier 5, Mesure 17 pour l'enseignement supérieur : *17. Dans le but d'assurer la mise en œuvre efficiente de ces orientations stratégiques [préconisées par la Charte], et de garantir aux étudiants l'équité et l'égalité des chances au niveau de l'accès et de la poursuite de leurs études dans les conditions les plus favorables; il y a lieu de réaliser ce qui suit, à court et à moyen termes ;*

• la diversification des modèles d'institutions d'enseignement supérieur à accès ouvert, la précision dans leurs typologies, l'unification de leurs critères d'accès et le développement de leur capacité d'accueil. L'objectif général étant de donner aux jeunes de différentes origines sociales plusieurs possibilités d'intégrer l'enseignement supérieur, avec un taux d'encadrement performant, qui contribue activement à leur formation et à leur ouvrir des perspectives d'apprentissage tout au long de la vie.

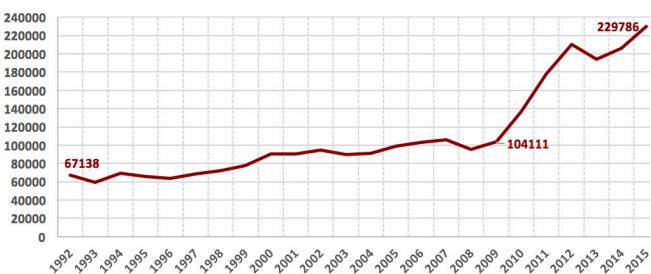
Ainsi, l'accès ouvert, la diversification des modèles d'établissements, le développement de capacité d'accueil, l'encadrement performant, sont les gages de la réussite de l'extension en conformité avec les objectifs de la Vision. Ils constituent aussi les défis auxquels doit faire face la politique publique. Or, à défaut d'une telle politique claire et affichée en matière d'extension du système universitaire, l'action de l'étendre et de créer de nouveaux établissements doit répondre au triptyque : la massification, la proximité de la formation et le poids politique local.

1. La massification dans l'université : Quelle politique ?

Les entretiens avec les responsables de l'université, surtout les présidents, s'ouvrivent sans exception sur le thème de la massification en insistant sur la différence entre le nombre des nouveaux inscrits et celui des lauréats par année, différence qui vient grossir le total des inscrits.

La tendance des admis en baccalauréat cristallise bien cette inquiétude (figure 13). La massification qui s'est installée à l'université devient structurelle. Malgré une inflexion en 2013, le nombre des nouveaux venus continue son ascension, ce qui aggrave la pression démographique sur l'université, car le taux de diplomation, en licence quel que soit le nombre d'années, reste très faible (31,2%)⁵⁸ doublé d'un taux encore très faible de validation des semestres de 40%⁵⁹.

Figure 13. Evolution du nombre des admis en baccalauréat au Maroc⁶⁰



Le tableau 13 met bien en évidence cette massification où les chiffres des étudiants que reçoit chaque université (celles qui abritent des FP) sont assez élevés. Deux universités (Ibn Zohr d'Agadir (UIZ) et Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès (USMBA)) dépassent chacune les 100.000 étudiants. Celle qui subit le moins de pression est celle d'El Jadida (moins de 20.000 étudiants) et les autres (Tétouan (UCD, UAE) et Marrakech (UCA)) se situent au-dessus de 75.000 étudiants. À part El Jadida qui inscrit chaque année environ 4000 nouveaux étudiants, toutes les autres en inscrivent entre 13.000 (Oujda (UMP)) et 27.000 (Agadir).

58- Rapport analytique : la mise en oeuvre de la Charte Nationale d'Education et de la Formation 2000-2013.

59- Evaluation du Programme d'Urgence 2009-2010 : Amélioration du rendement interne et externe du système, Lutte contre le redoublement et le décrochage.

60- Source : Ministère de l'éducation nationale (Recueils Statistiques). Traitement INE.

La différence entre les nouveaux inscrits et les lauréats qui quittent l'université donne le chiffre moyen du surplus d'étudiants chaque année. Toutes ces universités voient ainsi augmenter

leurs effectifs de plus 10% par an, l'augmentation la plus élevée (22,6%) étant enregistrée à Marrakech (17.000 étudiants en 2015-2016) et la plus faible à Fès (12,0%) (Tableau 13).

Tableau 13. Les flux d'entrée et de sortie dans 6 universités sélectionnées abritant des FP (2015-2016)

Université	Effectif total des étudiants inscrits (ET)	Effectif des nouveaux inscrits (NI)	Effectifs des lauréats (LA)	Effectif des étudiants qui s'ajoutent annuellement (NI - LA)	Taux d'accroissement annuel	Effectifs de la FP étudiée
USMBA	103.000	25.000	12.000	13.000	12,6	13.000
UMP	45.230	12.496	4.669	7.827	17,3	13.000
UCA	75.000	25.000	8.000	17.000	22,6	7.500
UAE	76.000	23.000	11.500	11.500	15,1	16.000
UCD	15.581	4.104	2.048	2.056	13,1	2.500
UIZ	109.000	27.356	9.896	17.460	16,0	3.000

On comprend donc les difficultés des présidents d'universités devant ces chiffres assez impressionnantes que même la création des FP n'a pu atténuer à ce jour. Face à cette situation critique et persistante, l'action de décongestionner et de délocaliser les établissements universitaires n'a pas suffit à résorber la massification (encadré 5).

La création des FP fut une simple réponse (réaction) à une situation qui ne faisait que se compliquer avec l'accroissement des flux des nouveaux arrivants dans le système universitaire, conjugué à la faiblesse du taux de diplomation. En effet, les FP ont été mises en place sous la pression et dans la précipitation, conditions très peu favorables pour réussir leur développement (chapitre 1).

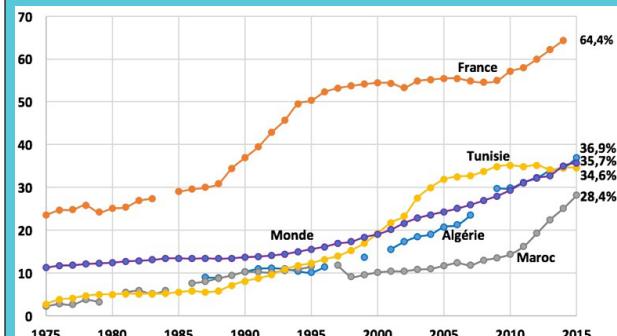
Les FP sont aussi des établissements de nouvelle génération qui sont supposés se démarquer des établissements classiques par leurs modes de fonctionnement, leur pluridisciplinarité synergique, leurs contenus et leur recherche de la proximité, mais qui, en même temps, sont contraints de les rejoindre progressivement, du fait de l'inadéquation entre des ressources humaines très insuffisantes et une demande de plus en plus forte. La conséquence est une très faible qualité d'enseignement dans les établissements à accès ouvert qui conduit à son tour à une très faible probabilité d'emploi et *in-fine* une stigmatisation du 'produit' universitaire où transparaît la proximité tant souhaitée.

Les FP, tout en recherchant la proximité, l'accès ouvert et la pluridisciplinarité des cursus, s'en éloignent à grands pas pour s'aligner sur le modèle de fonctionnement des établissements classiques et dont l'extension s'est curieusement arrêtée au début de la décennie 2000, moment de démarrage de la réforme dans le cadre de la Charte de l'éducation et la formation (frise chronologique, figure 2). Cet éloignement s'est accentué notamment en raison de la pression de la demande surtout après le P-U (figure 2), supportée essentiellement par les établissements

Encadré 5. Définition et description de la massification

La massification ne sous-entend pas l'extension de l'offre d'enseignement ou l'accès plus large à un plus grand nombre d'étudiants car en effet, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur au Maroc (28,4%) est largement en deçà de la moyenne mondiale qui est de 35,7% (voir graphique). Il est même largement devancé par d'autres pays jadis au même niveau, tels que la Tunisie ou l'Algérie.

Taux de scolarisation à l'enseignement supérieur (% brut)



La massification dans l'enseignement supérieur universitaire est la résultante de deux facteurs :

- Le taux d'encadrement pédagogique qui est au Maroc de 49 étudiants par enseignant-chercheur en 2014 au sein de l'université (53 en 2015 pour l'université et 76 pour l'accès ouvert), soit près de 4 fois le taux d'encadrement en Tunisie ou plus de 2 fois celui en France ;
- Le taux d'utilisation de la capacité d'accueil atteint un taux de 157% dans l'université et de 196% en accès ouvert en 2015.

Sources :

- Données source : Banque Mondiale (Inscriptions à l'école, enseignement supérieur (% brut)). Traitement et réalisation INE.
- Données extraites du portail statistique INE (données brutes du Ministère de l'enseignement supérieur).
- Source INE : Evaluation du Cycle Doctoral : Pour promouvoir la recherche et le savoir, 2017.

à accès ouvert, alors que les établissements à accès régulé avaient phagocyté les investissements les plus importants et dont le nombre d'établissements s'est accru de 24 en 2000 à 41 avant même la fin de la décennie 2000 en n'accueillant que 10% du total des effectifs de l'université.

Encore une fois le regard et l'action politique publique se dirige vers la moitié des années 2000 vers les établissements à accès régulé dans le cadre de l'initiative gouvernementale des 10.000 ingénieurs et l'offshoring (encadré 1) et 3300 médecins. Cette initiative mobilisatrice en termes politique, d'investissement et de partenariats, masquait une situation pour le moins intenable dans les établissements à accès ouvert. Aucune politique ou action phare envers les FP ou établissements à accès ouvert n'existe alors que ces établissements accueillent 87% des étudiants avec un taux d'encadrement de 65 étudiants par enseignant-chercheur contre 16 pour les établissements à accès régulé. Ainsi, ces établissements à accès ouvert évoluent à l'ombre d'une politique centrée spécifiquement sur les établissements à accès régulé qui, malgré tous ces efforts financiers et de postes budgétaires, n'accueillaient que 13% des effectifs vers la fin de la décennie 2000 (frise chronologique, figure 2).

L'examen du Bilan des réalisations et actions en cours du programme gouvernemental dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres (2016)⁶², révèle que les établissements en cours (au nombre de 7 au total) sont tous à accès régulé, mis à part la FP de Taounate (discuté dans la partie 6.2) : EST Kelaa Seraghna, EST Dakhla, ISES Settat, EST Sidi Bennour, EST Zenata et l'ENCG d'Alhoceima. Ces chantiers laissent présager que l'action publique (car il n'y a pas de politique) est toujours tourné vers l'accès régulé et fait preuve de frilosité pour résoudre le problème de la massification et son corollaire : l'inefficacité.

2. La proximité de la formation : Rapprocher l'étudiant de l'université au lieu de rapprocher l'université de l'étudiant

Face à cette massification structurelle, les approches sont diverses mais convergent vers un seul et même objectif qui renvoie vers la nécessité d'étendre et de généraliser l'enseignement supérieur en permettant à tous les nouveaux bacheliers de pouvoir rejoindre l'université.

Faut-il aller à la rencontre des étudiants là où ils sont et donc créer des établissements universitaires

de proximité ou faut-il ériger de véritables campus universitaires pour accueillir l'étudiant d'où il vient? Telles sont les deux approches antagonistes qui balisent la création d'établissements universitaires.

Si la pression de la demande est aujourd'hui un fait structurel, il n'est pas uniformément réparti ni dans l'espace ni dans le temps. En effet, cette évaluation fait usage de 2 indicateurs croisés pour démontrer si les besoins sont plus critiques et plus pressants dans certaines provinces que dans d'autres, ce qui justifierait la création d'établissement de proximité ou plutôt renforcé le campus universitaire. Cette analyse contribuera à répondre à cette question, sachant que le chapitre précédent montre bien qu'un établissement à lui seul ne peut avoir un impact socio-économique significatif.

La figure 14 représente un croisement des taux de croissances des effectifs de bacheliers entre trois périodes : 2011 et 2012, 2013 et 2014 et enfin 2015 et 2016. L'objectif de cette figure est de faire ressortir les provinces où il y a une dynamique significative et continue de croissance durant les trois périodes. L'axe horizontal (axe des x) désigne le rapport entre les effectifs de la période (2013 et 2014) et de la période (2011 et 2012). Si le rapport est égal à 1, cela signifie que les effectifs sont restés pratiquement inchangés. Si ce rapport est égal à 1,3, cela signifie que les effectifs se sont accrus de 30% entre les deux périodes. L'axe vertical (axe des y) désigne le rapport entre les effectifs de la période (2015 et 2016) et de la période (2013 et 2014). L'interprétation des valeurs pour cet axe est la même que pour l'axe x.

Conviens-il de souligner deux hypothèses majeures dans l'analyse :

- les provinces du sud ne sont pas intégrées dans cette partie d'analyse en raison de l'existence du nouveau modèle de développement pour les provinces du sud⁶³ ;
- les provinces pour lesquelles les effectifs sont inférieurs à 1000 bacheliers/an pour les trois périodes ne sont pas considérées comme présentant un risque critique d'affluence de bacheliers. C'est le cas des provinces : Chichaoua, Figuig, Moulay Yacoub et Youssoufia (annexe 7) ;
- une dynamique significative existe si le taux de croissance entre deux périodes est supérieur à 25%, soit alors un rapport des effectifs entre ces deux périodes de 1,25 (lignes rouges en pointillés, figure 14).

La première démarche consiste à dire que l'université doit aller vers les étudiants là où ils sont, ce qui devrait faciliter leur intégration progressive dans le système, réduire le coût des déplacements et celui

62- Voir http://enssup.gov.ma/sites/default/files/Hassila_2012-2016_vf.pdf (accédé 28 novembre 2016).

63- <http://www.ces.ma/Documents/PDF/Web-Rapport-NMDPSR-FR.pdf>, accédé le 28 novembre 2016.

des bourses et soulager la forte pression sur les établissements implantés dans la ville universitaire pour des raisons de sécurité notamment.

L'université Sidi Mohamed Ben Abdellah par exemple, ayant déjà la FP de Taza, porte deux projets dans ce sens. Invoquant les effectifs des étudiants de l'université et leur progression incessante surtout de la province de Taounate et de Sefrou, elle prévoit la création d'un nouvel établissement dans la première et un nouveau campus dans la seconde (Aïn Chegag). Or, la figure 14b montre que ni Taounate (1.35, 0.97) ni Sefrou (1.41, 1.06) ne sont parmi les provinces à grande dynamique de croissance des effectifs des bacheliers durant les trois périodes considérées.

La même démarche pour délocaliser est recommandée par l'Université Mohammed Premier d'Oujda. La solution est la délocalisation pour diminuer les problèmes de logement, de restauration et de transport des étudiants. Cette université prévoit la création de 4 établissements (plutôt spécialisés) à Taourirt, à Figuig, à Driouch et à Berkane essentiellement pour les filières les plus demandées comme le Droit et notamment le Droit en arabe. Ces créations seraient, selon l'université, appuyées par une étude de rentabilité de l'université. Encore une fois, Taourirt (1.46, 1.06) n'est pas un bassin à forte dynamique d'affluence (figure 14b). Encore moins Figuig avec moins de 1000 bacheliers / an en moyenne avec une quasi-stagnation durant toute la période (n'étant pas considéré à partir du seuil retenu, il n'est pas représenté dans la figure 14).

Toutefois, la figure 14a montre que Guercif (1.44, 2.34) est une province à haut risque avec un taux de croissance durant la première période de 44% et de plus de 130% durant la seconde période.

Cette proximité de la formation est également affichée par l'université Chouaib Doukkali à El Jadida qui envisage une délocalisation avec un projet de création à Sidi Bennour. Cette province située dans le quadrant supérieur-gauche de la figure 14a est potentiellement un bassin de grande affluence mais pas à grand risque. Cette université comprend à partir de 2016 une EST à Sidi Bennour.

Sur ce registre, on vérifie que les créations ne sont pas toujours justifiées au regard de l'argument du bassin des nouveaux bacheliers. De ce fait, l'indisponibilité des projets de développement de ces universités empêche toute vérification si ces créations faisaient partie des actions de ces projets, et à quel point elles furent les initiatives des présidents ou s'inscrivirent dans la politique nationale tracée par le pouvoir exécutif.

L'argument se vérifie plutôt pour les provinces du

nord, de l'oriental et du centre où paradoxalement n'est pas prévu de création. Dans le nord, ce sont les provinces de Nador, Larache, M'diq-Fnideq et Al Houceima qui sont concernées. Dans ce sens, Al Houceima, disposant déjà de plusieurs établissements tels que la FST et l'ENSA (et la future ENCG), se prêtrait plus pour recevoir une université (ou au moins un campus universitaire), avec l'adjonction d'établissements à accès ouvert. Cette université (ou ce campus) pourrait accueillir les bacheliers de ces provinces et les provinces avoisinantes. Il se justifierait aussi par l'éloignement par rapport à l'université mère actuelle à Oujda.

Dans l'oriental, Nador (1.26, 1.31), Jerada (1.17, 3.70) et Driouch (1.21, 1.72) sont trois provinces à fort taux de croissance en termes d'effectifs de bacheliers et où la proximité est une dimension de premier plan. L'université Mohammed Premier d'Oujda nécessite d'être renforcée.

Enfin, dans le centre du Royaume, on relève Rehamna (1.32, 1.39) et Fkikh Bensaleh (2.46, 1.26), et Al Haouz (1.6, 4.7) à moindre degré El Kelaa des Sraghna (1.38, 1.05) et Khouribga (1.33, 1.08) (figure 14b), comme provinces de forte croissance de leurs bassins de bacheliers.

L'approche de la délocalisation semble peu appropriée et convaincante. En effet, il n'est pas concevable de délocaliser un établissement dans chacune de ces provinces au risque de reproduire des FP dans l'isolement ici et là sans impact socio-économique significatif. A contrario, le campus universitaire de Sultan Moulay Slimane à Beni-Mellal nécessite son extension et son développement, afin de recevoir les bacheliers de toutes ces provinces⁶⁴. Le site de khouribga comprenant déjà la FP de Khouribga et l'ENSA, se prêterait à un véritable campus universitaire (bien que ces deux établissements sont distants). Cependant, la question de création d'une université n'est pas fortement justifiée car elle affaiblirait l'université mère Hassan Premier qui comprend juste 5 établissements (sans compter les deux à Khouribga). D'autant que le site de Berrchid connaît une forte affluence, vu que cette province est une province à haut risque (2.33, 1.28), selon les deux indicateurs (figure 14).

Dans le centre toujours, la région de Drâa-Tafilalet est la seule région, des 12 régions du Royaume, ne disposant pas d'université alors que certaines régions se retrouvent avec deux universités, selon la nouvelle architecture régionale : Rabat-Salé-Kénitra, Fès-Meknès et Grand Casablanca-Settat. De plus, une de ses provinces Midelt est située dans le quadrant de risque avec une forte croissance durant toute la période 2011-2016. Cette région comprend

64- L'université Cadi Ayyad est en cours de réalisation d'expertise par un campus universitaire à la nouvelle ville Tamansourt.

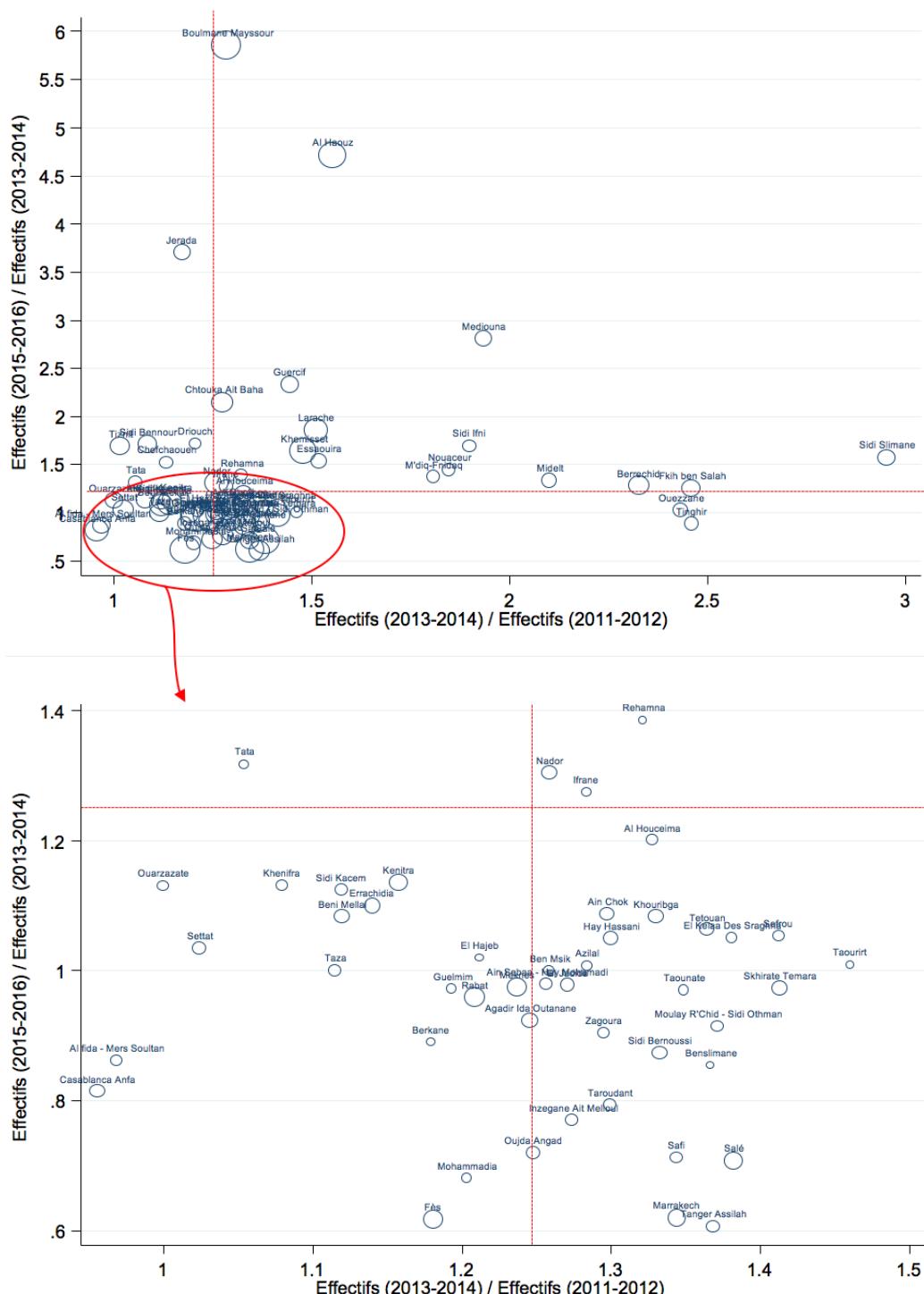
outre Midelt, Ouarzazate, Errachidia (chef-lieu), Zagoura et Tinghir (figure 14 pour les taux respectifs).

Encore une fois, la délocalisation d'établissements dans chacune de ces provinces serait injustifiée à la lumière de l'expérience des FP. En revanche, Errachidia se prêterait mieux pour une université (ou au moins un véritable campus universitaire). Elle comprend déjà une FST (l'une des anciennes FST au Maroc) et une FP. Elle est en plus très éloignée de

l'université mère (Moulay Ismail à Meknès).

Dans l'ouest, sur la face atlantique, la ville de Safi mérite de disposer d'un campus universitaire. En effet, celle-ci assez éloignée de l'université mère à Marrakech comprend déjà une ENSA, une EST et une FP. Safi, avec le site industriel, minier et gazier de Jorf Lasfar, gagnerait à abriter un véritable campus universitaire.

Figure 14. Croisement des taux de croissance des effectifs de bacheliers (taille du cercle : Nombre de bacheliers des années 2015-2016).



Source : Données brutes : MEN. Conception, construction et réalisation INE

La seconde approche plaide pour que les efforts financiers soient portés sur l'université et son campus, pour qu'elle soit capable d'absorber toutes les demandes, même celles émanant des territoires lointains. Il s'agit dans ce cas de rapprocher l'étudiant de l'université et non l'université de l'étudiant. L'argument principal tient au fait que tous les étudiants de la région, une fois regroupés dans le campus universitaire, évoluent dans le même bain, s'imprègnent des mêmes valeurs, à travers un brassage des populations étudiantes de la région. En effet, les étudiants éloignés géographiquement doivent s'ouvrir sur la vie étudiante et culturelle de la capitale universitaire et ne pas rester isolés dans leurs petites villes de la marge.

C'est vraisemblablement l'approche de l'Université Cadi Ayyad et de l'université Abdelmalek Essaadi. Cette approche de porter tous les efforts sur l'université mère pour qu'elle soit en mesure d'accueillir les étudiants relevant de son bassin de recrutement nécessite toutefois des investissements importants d'agrandissement et de reconfiguration et des efforts de redéploiement et de mutualisation au sein du campus universitaire.

L'université Cadi Ayyad envisage la création d'un nouveau campus dans la ville satellite de Tamansourt où serait regroupé des établissements de l'université, des cités universitaires et divers services⁶⁵. Ce projet de campus s'inscrit dans cette démarche à rapprocher l'étudiant de l'université (et non le contraire), en créant les conditions qui permettent aux étudiants, même les plus éloignés de se diriger vers la ville où est implantée l'université pour s'y imprégner de l'ambiance universitaire et bénéficier de tout l'accompagnement social et culturel qui y est dispensé. L'évolution d'étudiants venus de différentes régions et différents horizons est plus bénéfique que de garder les étudiants confinés dans leurs localités sans ouverture aucune. **L'université joue ici le rôle d'un lieu de brassage et non pas d'isolement qui prolongerait localement le secondaire vers le supérieur.**

Suivant cette démarche, l'analyse de la partie précédente (première démarche) a démontré que le campus universitaire (ou une université), bâti sur la FP avec d'autres établissements, est une exigence. En effet, l'implantation d'un établissement seul ne résout en rien le problème de la proximité sachant que le bassin de recrutement des étudiants peut être plus vaste que la seule localité de cet établissement. A titre d'exemple, le bassin de recrutement des étudiants de Nador va jusqu'à Driouch et si les bacheliers d'Al Hoceïma peuvent s'inscrire à Oujda, la FP est tenue d'inscrire tous les originaires du Rif oriental qui souhaitent suivre la filière des Etudes hispaniques par exemple.

La ville de Selouane où est implantée la FP a 26.000 habitants, l'effectif de ses étudiants est de 13.000, soit la moitié des habitants de la ville et donc la proximité s'estompe. De même, la FP de Safi reçoit ses étudiants de Safi, Youssoufia et Essaouira et 40% des étudiants de la FP Larache viennent de Ksar el Kebir.

Cette implantation délocalisée pose ainsi de sérieux problèmes de logement pour les étudiants venant de très loin. Ceux qui le peuvent se regroupent à plusieurs. Les autres font des déplacements quotidiens entre leurs domiciles et la faculté sachant que les moyens de transport public ne sont ni réguliers ni organisés.

L'Université Ibn Zohr est un cas très particulier car son bassin de recrutement des bacheliers couvre non seulement sa propre région (Souss Massa Draa, de l'époque) mais également toutes les provinces du sud jusqu'à Dakhla et Lagouira. De ce fait, son approche est hybride des deux précédentes. Elle opère une délocalisation d'établissements dans d'autres villes mais aussi d'annexes sous forme de campus universitaire dans les différents bassins de recrutement de ses futurs étudiants. En plus des FP de Taroudant et d'Ouarzazate, l'ENCG à Dakhla, l'EST à Laâyoune, l'EST de Guelmim ou la faculté Achariâa à Es-smara, elle a ouvert des antennes qui ne sont pas des établissements autonomes. C'est le cas du centre d'économie et de gestion de Guelmim qui relève de la FSJES d'Agadir et surtout du 'campus universitaire' d'Aït Melloul. Le choix de cette implantation s'accorde aux flux de bacheliers provenant de la préfecture de Sidi Ifni (1.9, 1.7) et celle d'Inezgane-Aït Melloul (bien que sans une forte dynamique). Ce campus universitaire abrite des filières qui relèvent de la FSJES (Droit en langue Arabe, Economie et Gestion) de la FLSH (Etudes Françaises, Etudes Anglaises, Géographie) de la FP de Taroudant (Sciences de la matière, Chimie et Sciences de la Vie à la rentrée 2016-2017). Sidi Ifni (1.90, 1.70) est une province qui émerge comme un bassin de production de bacheliers à forte dynamique de croissance (figure 14a).

Comme il a été mentionné au début de cette analyse, les impératifs de création d'établissements dans les régions du sud sont autres et obéissent aux orientations du *nouveau modèle de développement pour les provinces du sud*. Toutefois, on ne peut esquerir que l'idée d'une université dans l'une de ces provinces ne pourrait que répondre aux objectifs de ce nouveau modèle et contribuer à renforcer les capacités de ces provinces du sud en termes de ressources humaines et des compétences. Des établissements de l'enseignement supérieur existent déjà à Es-smara, Guelim, Laâyoune et Dakhla.

65- Un projet similaire est en cours par l'Université Mohammed V de Rabat qui sera implanté à la nouvelle ville de Tamsna.

3. Le poids politique des collectivités territoriales

Le schéma d'extension des établissements et de leurs typologies n'échappe pas aux pressions des populations et leurs élus locaux. Le poids politique des élus pèse dans beaucoup de cas dans le choix du type d'établissement, ses vocations et ses filières de formation. Ce poids est encore plus manifeste quand les collectivités territoriales contribuent à la réalisation du projet notamment à travers l'octroi de terrain, de subventions financières, de transport, d'infrastructure et d'équipements.

Deux exemples peuvent être donnés pour illustrer ce poids politique. Le premier est celui de l'université Ibn Zohr avec sa FP d'Ouarzazate où les élus locaux de cette ville exercent une pression pour diversifier l'offre de formation de la FP surtout les filières à accès ouvert et tout particulièrement les LSH. Cette volonté de diversification va à l'encontre de la vocation de celle de la FP affichée dès le départ. Egalement, les élus et les populations estiment que les filières du tourisme, de cinéma et de multimédia, ne sont pas les priorités telles qu'elles les envisagent pour leurs enfants (d'ailleurs tous les étudiants de la FP à accès régulé de Ouarzazate ne sont pas tous issus de la région). Le second exemple est celui de l'Université Abdelmalek Essaâdi qui résiste aux sollicitations des élus locaux de multiplier les projets de délocalisation. C'est une autre illustration des fortes pressions exercées sur les universités pour l'ouverture d'antennes en dehors de la ville universitaire.

C'est le troisième et dernier défi développé pour justifier ces créations en délocalisation. En effet, l'université doit compter avec des demandes du conseil municipal de la ville de Chefchaouen qui souhaite l'ouverture d'un établissement universitaire sur place, bien que la province ne fournisse que 8% des bacheliers du bassin de recrutement de l'université (1271 bacheliers sur 15.887 en 2014⁶⁶). La description du cheminement de cette relation université-collectivités locale est donnée en encadré 5.

Cette tendance à faire pression et réclamer des établissements ou des antennes universitaires sur place est allée en augmentant ces dernières années et devrait s'amplifier dans le futur, notamment avec la mise en place du nouveau concept de la Région, qui, disposant de nouvelles prérogatives⁶⁷ et de plus de moyens⁶⁸, souhaite attirer l'université et le campus universitaire.

Encadré 6. Illustration du poids politique dans le cas de la ville de Chefchaouen

La ville de Chefchaouen, chef-lieu de la province de Chefchaouen, réclame l'implantation d'un établissement universitaire sur place. C'est même une des promesses électorales du Conseil actuel.

L'université estime que Tétouan n'est pas trop éloignée (67 km) et que les relations villes-campagnes sont très denses et étroites dans cette région. Toutefois, et pour satisfaire cette demande, l'université a accepté d'ouvrir une Licence professionnelle en tourisme sur place relevant de la faculté des sciences. Celle-ci a fonctionné pendant 2 ans, puis après une interruption d'une année a repris à nouveau cette année (2015-2016).

Les étudiants restent sur place, les locaux sont mis à disposition par le Conseil municipal et les enseignants se déplacent grâce notamment à une subvention de 150.000 dhs fournie également par le Conseil municipal. En attendant, ce dernier mobilise tous ses efforts pour obtenir l'ouverture d'une EST dans la ville.

Convient-il de rappeler que les collectivités territoriales ainsi que les chambres professionnelles (qui sont des Collèges électoraux de la chambre des conseillers) sont déjà représentées dans le Conseil de l'université. Cette représentation sera encore plus forte qu'auparavant au regard des nouvelles missions de la Région. En effet, l'article 9 de la loi 01-00 organisant l'enseignement supérieur précise qu'ils sont membres de ce conseil notamment :

- *Le président de la région concernée ;*
- *Le président de la communauté urbaine concernée de la région ou le président de l'assemblée provinciale ou préfectorale du siège de l'université ;*
- *Sept représentants des secteurs économiques et sociaux dont les présidents des chambres professionnelles et un représentant de l'enseignement supérieur privé.*

Le devenir de la politique de création d'universités ou de campus universitaires, et notamment de création de FP se décidera aussi en tenant compte de cette nouvelle donne sur la Région.

66- Recueil statistiques de l'éducation 2014-2015, Département de l'éducation nationale.

67- Selon la Loi n° 111-14 relative aux Régions, ces dernières sont investies des compétences notamment : (i) la formation professionnelle (Art. 82) comme compétence propre, (ii) la recherche-développement (Art. 91) comme compétence partagée et (iii) l'enseignement (Art. 94) comme compétence transférée.

68- Le budget affecté par la Loi de Finances 2016 aux régions est de près de 4,2 Milliards de dhs (Fonds spécial relatif au produit des parts d'impôts affectées aux régions).

CONCLUSION

Face aux impératifs socio-économiques et de massification, la politique d'extension du système d'enseignement universitaire semble être synchroniquement une réponse corrective.

Guidée par des impératifs socio-économiques, sécuritaires et de massification, la politique publique d'extension était plus orientée vers les établissements à accès régulé et vers la délocalisation territoriale des établissements universitaires en dehors des campus des villes universitaires.

La proximité avec les étudiants paraît moins un choix stratégique d'opérer une territorialisation de l'enseignement et de la recherche. C'est plus une politique pour (i) servir des besoins professionnels et (ii) réduire les contestations et les protestations étudiantes dans les campus universitaires qui menaçaient la sécurité dans les villes qui abritaient ces campus.

La focalisation de cette politique sur l'accès régulé a induit une massification forte au sein des établissements à accès ouvert. En 2000-2001, les établissements à accès ouvert au nombre de 41, accueillent 92% des étudiants de l'université contre juste 8% dans l'accès régulé au nombre de 32 établissements.

La création des FP semble n'être qu'une réponse pour faire face à la massification et pour fixer les nouveaux bacheliers sur place en leur offrant au sein du même établissement toutes les filières des 3 grands domaines que proposent séparément les Facultés des Lettres et des Sciences Humaines, les Facultés des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales et les Facultés des Sciences.

Représenter la FP dans le cadre d'une politique vertueuse en faveur de l'accès ouvert

La politique orientée essentiellement vers ces établissements à accès régulé, à très faible flux d'entrée, a généré au début de la décennie 2000 dans le système universitaire la massification dans les établissements à accès ouvert. La massification devient structurelle.

Les établissements à accès ouvert continuaient de fonctionner, autant que faire se peut, à l'ombre de cette politique. Conséquence, l'accès régulé dans les établissements de 'nouvelle génération' a dérégulé l'accès dans les établissements à accès

ouvert en accentuant le clivage entre «accès régulé» et «accès ouvert».

Les FP ont contribué à sédentariser les étudiants dans leurs bassins respectifs (car la capacité des campus universitaires était très faible), et à maintenir une certaine stabilité sociale et sécuritaire qui menaçait les villes universitaires. Or, la massification est toujours très menaçante et les FP souffrent de l'isolement et leur impact socio-économique sur la région est insignifiant.

Ainsi, il est urgent aujourd'hui de repenser ce modèle d'établissement dans le cadre d'une politique ciblée et vertueuse en faveur des établissements à accès ouvert. Certes, la Vision prévoit une diversité des modèles d'établissements et une précision dans leurs typologies, mais ce modèle de FP, sous l'effet de la faible attention de la politique publique, souffre de la massification, de l'éloignement, du faible encadrement et du faible budget. Son devenir est sérieusement compromis. L'évolution de ce modèle, sous l'effet de plusieurs paramètres, a débouché sur divers profils nécessitant des actions différentes dans le cadre d'une politique vertueuse en faveur des établissements à accès ouvert y compris les FP:

1. Transformation des FP

- les polydisciplinaires qui ont suivi le modèle d'origine (profil 1) nécessitent d'être renforcées en y développant l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité qui fait grandement défaut. Mais certaines des FP représentatives de ce profil doivent surmonter l'éloignement et l'isolement qui les handicapent sérieusement : FP de Taza, de Nador, de Safi, Khouribga, et Errachidia ;
- les FP hybrides (profil 2) se prêtent sans conteste à une transformation. En effet, (i) elles se limitent au plus à deux domaines académiques, (ii) offrent une cohabitation relativement réussie de filières fondamentales professionnelles et (iii) surtout sont implantées dans les campus de leurs universités mères : FP de Tétouan, Eljadida et Béni Mellal (voir la partie 3 suivante). De même pour la FP de Larache (voir la partie 3 suivante). Mais cette transformation requiert la mise en place d'un campus universitaire avec les normes requises ;
- les FP professionnelles (profil 3) nécessitent une transformation fondamentale et une rupture radicale avec le modèle de FP. Ce profil

s'apparentera plus à un établissement à accès régulé : FP d'Ouarzazate et de Taroudant. Il serait plus opportun de les transformer en un établissement à accès régulé dans le cadre d'une politique de diversification des modèles des établissements universitaires.

2. Cohérence de la politique nationale et l'initiative de l'université

Il est grand temps d'envisager une disposition réglementaire pour rendre obligatoire pour le président de l'université de publier et rendre accessible à toutes les composantes de l'université son projet de développement une fois nommé et le faire valider par le Conseil de l'université. Ce projet doit comporter des programmes à réaliser et basés sur les besoins réels du bassin de l'université, en affichant les indicateurs de performance et de suivi. Il faudrait, par ailleurs, que les projets des établissements soient opérationnels pour la mise en œuvre du projet de développement de l'université. Celui-ci constitue la feuille de route pour lequel le président a été effectivement nommé et de ce fait, il est tacitement en contrat avec les pouvoirs publics pour les actions à entreprendre.

Cette disposition permettra de délimiter les périmètres et les frontières entre la politique nationale dessinée par le pouvoir exécutif et la vision du président, dans le respect de l'autonomie de l'université. La contractualisation en est la parfaite illustration car elle traduit bien la vision de l'université dans le respect des grandes orientations de la politique nationale.

La publication de ce projet de développement aura également le mérite de renseigner sur la cohérence entre cette vision et celle de la politique nationale.

3. Le renouveau des facultés des sciences

L'extension du système d'enseignement devra renouer avec la création de nouvelles facultés des sciences dont aucune n'a été créée depuis la fin de la décennie 1990. En effet, ce type d'établissement s'impose pour deux raisons. La première tient au dynamisme de ces établissements en termes de production scientifique et technologique (plus de 70% de la production scientifique des universités sont l'œuvre des facultés des sciences). La deuxième raison est de corriger la distorsion actuelle en termes d'orientation des étudiants car même avec la création des FP offrant les trois grands domaines (polydisciplinaires), l'effectif des étudiants en sciences n'est que de 18% du total des étudiants (contre 54% en DEG). Dans les FP comme dans les autres facultés classiques, nombreux sont les bacheliers en sciences qui s'inscrivent dans les filières DEG ou même LSH.

Dans ce sens d'extension du réseau des facultés des sciences s'inscrit l'action de transformation de certaines FP telles que celles de Béni Mellal et Larache (voir partie 1 plus haut). En effet, ces deux FP, de profil hybride, n'offrent que deux disciplines et qu'il serait plus facile à scinder en deux établissements dont une faculté des sciences.

4. La nécessité d'évaluer l'architecture pédagogique en Licence et son efficacité

Il devient impératif d'évaluer les contenus des filières, leurs architectures pédagogiques et des méthodes d'enseignement, particulièrement en Licence, dont la cohérence et l'efficacité imploient sous les effets de la massification, le faible taux d'encadrement et le peu de moyens techniques et scientifiques.

Le faible taux de diplomation traduit bien un faible taux de rendement interne. Le e-learning ou l'enseignement virtuel, tant brandis comme une solution à ces difficultés structurelles, ne sont en fait que des outils pour améliorer cette efficacité.

Des Universités ou des campus universitaires pour remédier à l'isolement d'établissements et garantir un impact socio-économique significatif

En cherchant la proximité et la stabilité sécuritaire par la création des FP dans des villes non universitaires, le modèle de FP n'a pas réussi et a eu un impact socio-économique très limité, sinon négligeable. Sur les trois dimensions qu'intègre la méthode d'évaluation de cet impact, composées de 29 variables (14 indicateurs d'extrants et 15 indicateurs d'impact), les seuls impacts explicitement recensés sont :

- des diplômés dans le marché du travail ;
- l'engagement culturel et artistique ;
- le développement du partenariat ;
- la parité fille-garçon ;
- la fourniture d'espaces verts.

Malgré sa contribution à absorber la massification structurelle et sédentarisier les étudiants, même plus que les autres établissements spécialisés, les FP ont échoué à se développer sainement et créer un effet d'entraînement sur leur régions respectives.

La première raison étant le fait qu'il est créé un établissement seul totalement dans l'isolement dans une localité et non pas un campus universitaire qui aurait les atouts dont notamment une taille critique pour induire un effet socio-économique sur cette localité, sédentarisier les ressources sur place et créer un effet d'entraînement significatif sur la localité.

La deuxième raison est que les FP sont prises en tenaille entre une massification, qui ne s'apparente pas avec l'effort de s'engager sur des activités génératrices de ressources (formation continue, recherche appliquée, recherche-développement, transfert technologique, etc), et la non-sédentarisation du personnel enseignant.

La troisième raison, la plus importante, tient au fait que la politique publique continue toujours de se focaliser sur les établissements à accès régulé notamment dans le cadre de l'initiative 10.000 ingénieurs, le Programme d'Urgence, la fusion des universités et tout récemment la création des Ecoles polytechniques (à partir des EST, FST, ENSA)⁶⁹. Les établissements à accès ouvert continuent leur éclipse.

La politique nationale d'extension du système d'enseignement supérieur doit répondre à la question de la proximité et s'inscrire dans une dynamique territoriale équilibrée. Vu les faiblesses de l'expérience de rapprocher l'établissement de l'étudiant, cette politique d'extension doit prôner la création d'universités et/ou le développement de véritables campus universitaires pour accueillir les étudiants de toute la région. Le concept de campus est préconisé par la Vision (Levier 5, mesure 17). Cet espace permet aux étudiants d'évoluer dans le même écosystème, de développer les échanges, s'imprégner des mêmes valeurs à travers un brassage des populations étudiantes de la

région. Le concept de campus optimise également les investissements surtout scientifiques et favorise la sédentarité des enseignants-chercheurs, le personnel administratif et les étudiants, qui fait grandement défaut dans l'expérience précédente.

Il est de 3 indicateurs (dynamique de croissance des effectifs des bacheliers, existence déjà d'établissements, et localisation géographique), que cette évaluation a fait valoir pour plaider pour des créations d'universités dans des régions. C'est le cas d'Al Houceima et d'Errachidia.

Pour les mêmes arguments, d'autres universités, avec leurs campus, devraient être renforcés et développés. C'est le cas par exemple de Béni Mellal et de Khouribga. Enfin, de nouveaux campus sont à entrevoir dans certaines provinces. Il s'agit de Taza, Ouarzazate, Tanger, Safi et Larache.

Comme souligné dans cette étude, **les arguments et les raisons de création de campus dans les régions du sud sont autres et obéissent aux orientations du nouveau modèle de développement pour ces provinces** (des établissements universitaires existent déjà à Es-smara, Guelim, Laâyoune et Dakhla).

Toutes ces créations et/ou renforcements devraient être menées en parfaite synergie avec les Régions au vu de leurs nouvelles attributions et missions dans le cadre de la régionalisation avancée.

69- Le décret a été suspendu provisoirement particulièrement en ce qui concerne les ENSA en raison des contestations et des grèves des étudiants.

LISTE DES ACRONYMES



<i>AELE</i>	<i>Association Européenne de Libre-Echange</i>
<i>CEF</i>	<i>Charte de l'Education et de la Formation</i>
<i>CNJA</i>	<i>Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir</i>
<i>CSEFRS</i>	<i>Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique</i>
<i>DEG</i>	<i>Droit, Economie et Gestion</i>
<i>DEUG</i>	<i>Diplôme d'Etudes Universitaires Générales</i>
<i>DEUP</i>	<i>Diplôme d'Etudes Universitaires professionnelles</i>
<i>ENCG</i>	<i>Ecole Nationale de Commerce et de Gestion</i>
<i>ENS</i>	<i>Ecole Normale Supérieure</i>
<i>ENSA</i>	<i>Ecole Nationale des Sciences Appliquées</i>
<i>ENSAM</i>	<i>Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers</i>
<i>ENSET</i>	<i>Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique</i>
<i>ENSIAS</i>	<i>Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes</i>
<i>EST</i>	<i>Ecole Supérieure de Technologie</i>
<i>FMP</i>	<i>Faculté de Médecine et de Pharmacie</i>
<i>FST</i>	<i>Faculté des Sciences et Techniques</i>
<i>IDE</i>	<i>Investissements Directs Etrangers</i>
<i>INDH</i>	<i>Initiative Nationale de Développement Humain</i>
<i>INE</i>	<i>Instance Nationale d'Evaluation auprès du CSEFRS</i>
<i>LF</i>	<i>Licence Fondamentale</i>
<i>LMD</i>	<i>Licence - Master – Doctorat</i>
<i>LP</i>	<i>Licence Professionnelle</i>
<i>LSH</i>	<i>Lettres et Sciences Humaines</i>
<i>OFPPT</i>	<i>Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail</i>
<i>PAS</i>	<i>Plan d'Ajustement Structurel</i>
<i>PIB</i>	<i>Produit Intérieur Brut</i>
<i>P-U</i>	<i>Programme d'Urgence 2009-2012</i>
<i>SEJS</i>	<i>Sciences Economiques, Juridiques et Sociales</i>
<i>TEP</i>	<i>Taux d'Encadrement Pédagogique</i>
<i>UE</i>	<i>Union Européenne</i>
<i>Vision</i>	<i>Vision Stratégique pour la réforme 2015-2030</i>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bank Al Maghrib, (2015), Rapport annuel de Bank Al Maghrib.*
- Banque Mondiale, Les données de la Banque mondiale (Statistiques économiques et sociales par pays).*
- BiGGAR Economics (2012), Economic Impact of Leiden University and Leiden University Medical Center.*
- BiGGAR Economics (2014), Combined Economic Impact of the University of Groningen and UMC Groningen.*
- BiGGAR Economics (2015), Economic Impact of the University of Southampton.*
- Conseil Supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, INE (2014), Atlas graphique et cartographique de la décennie de la Charte de l'éducation et la formation 2000-2013.*
- Conseil Supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, INE (2014), Rapport Analytique. La mise en œuvre de la charte nationale d'éducation et de formation 2000-2013 : Acquis, déficits et défis.*
- Conseil Supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, INE (2017), Evaluation du Cycle Doctoral : Pour Promouvoir la Recherche et le Savoir.*
- Conseil Supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (2014), Vision Stratégique 2015-2030.*
- Dahir n°1-90-190 du 5 Chaâbane 1411(20 février 1991) portant création du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir.*
- Décret n°2.15.655 (3 août 2016) BO n° 6489. (Les FST et l'ENSA d'Al Hoceima n'ont pas été transformées ainsi que les EST de Khénifra, d'Essaouira, de Sidi Bennour et de Laâyoune).*
- Deloitte Access Economics (2014), Higher learning: Economic and social impact of the major universities in the ACT (Australian Capital Territory).*
- Département de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Statistiques universitaires.*
- Département de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Initiative 10 000 ingénieurs & Programme de formation universitaire pour l'Offshoring. Etat d'avancement de la mise en œuvre. 3ème réunion du comité de suivi, février 2010.*
- Département de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Plan d'actions 2013-2016.*
- Département de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres (2016), Bilan des réalisations du programme gouvernemental. Secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres.*
- Département de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres (2011), Contrat de Développement de l'Université 2009-2012: Evaluation annuelle 2010 du Programme d'Urgence.*
- Gardner Pinfold Consulting Economics Ltd (2011), Economic Impact Analysis: Dalhousie University (Canada).*
- Haut-Commissariat au Plan, Données du Produit Intérieur Brut, base 1980.*
- Loi n° 39-89, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 34- 98, autorisant le transfert d'entreprises publiques au secteur privé (Ministère de l'Economie et des Finances, [Lhttps://www.finances.gov.ma/Docs/2013/depp/dahir%201-90-01.pdf](https://www.finances.gov.ma/Docs/2013/depp/dahir%201-90-01.pdf)).*
- Ministère de l'Economie et des Finances, Synthèse du Rapport de la Banque Mondiale : Mémorandum Economique vers l'Augmentation de la Croissance et de l'Emploi, Document de travail n° 04, Janvier 1996. Accédé le 18 octobre 2016. (https://www.finances.gov.ma/depf/SitePages/publications/en-catalogue/doctravail/doc_texte_integral/dt4.pdf).*

Ministère de l'éducation nationale, Recueils Statistiques.

Ministère de la fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, Simulation sur des salaires dans la fonction publique.

Ministère de la santé, Carte de l'offre de soins de santé au Maroc (<http://cartesanitaire.sante.gov.ma/offresoins/National.aspx>)

Chadi M, La politique de privatisation au Maroc, Thèse de doctorat en droit public, université Paris I, 1997.
OCDE (2013), Better-Life Index.

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT), Accédé le 10-10-2016,
<http://www.ofppt.ma/index.php/presentation-de-l-ofppt/indicateurs-de-taille>

Oxford Economics (2013), The impact of the University of Birmingham.

Planning and Institutional Research, UBC (2009), The Economic Impact of the University of British Columbia.

Price Waterhouse Coopers (2009), University of Manitoba: Economic Impact Analysis.

The University of Arkansas (2010), The economic impact of the University of Arkansas.

The University of Nottingham (2015), The Economic Impact of Britain's Global University.

Tozy et al. (2014), Les violences sur les campus universitaires au Maroc. Rapport non publié réalisé au profit du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH).

Tripp Umbach (2014), An Engine for Moving Pennsylvania Forward: The 2014 Economic and Community Impact, Report of the University of Pittsburgh.

University of Dublin (2015), Capturing the economic and social value of higher education. A pilot study of Dublin City University.

University of Kent (2014), The economic and social impact of the University of Kent.

University of Manchester (2013), Measuring the difference: The economic and social impact of the University of Manchester.

ANNEXE



ANNEXES



Annexe 1. Fiche de l'établissement

III. Fiche de l'établissement

Elle est pré remplie quand c'est possible à partir du site de l'établissement et soumise au doyen pour vérification et compléments.

Faculté polydisciplinaire : Lieu

- Année de création :

- Doyen : 1er ou 2ème mandat

- Equipe administrative (effectifs) :

Direction :

Autre personnel :

- Equipements :

Amphithéâtres

Salles de TP et de TD

Salles d'enseignement spécialisées (informatique, laboratoires, etc.)

1. Départements

Départements	Enseignants permanents	Enseignants vacataires

2. Effectifs des étudiants par domaineAnnée

Année	Sciences Humaines et langues et littérature	Sciences Juridique, Economiques et Sociales	Sciences
2002-03			
2003-04			
2004-05			
2005-06			
2006-07			
2007-08			
2008-09			
2009-10			
2010-11			
2011-12			
2012-13			
2013-14			
2014-15			
2015-16			

3. Effectifs des étudiants par type de formation

Année	Formation initiale	Formation professionnelle	Formation continue
2002-03			
2003-04			
2004-05			
2005-06			
2006-07			
2007-08			
2008-09			
2009-10			
2010-11			
2011-12			
2012-13			
2013-14			
2014-15			
2015-16			

4. Effectifs des lauréats par domaine (i)

Année	Sciences Humaines et langues et littérature	Sciences Juridique, Economiques et Sociales	Sciences
2002-03			
2003-04			
2004-05			
2005-06			
2006-07			
2007-08			
2008-09			
2009-10			
2010-11			
2011-12			
2012-13			
2013-14			
2014-15			
2015-16			

5. Effectifs des lauréats par type de formation

Année	Formation initiale	Formation professionnelle	Formation continue
2002-03			
2003-04			
2004-05			
2005-06			
2006-07			
2007-08			
2008-09			
2009-10			
2010-11			
2011-12			
2012-13			
2013-14			
2014-15			
2015-16			

6. Filières

Licences

Filière	(I) Initiales ou (P) professionnelles

Master

Filière	F/P

Formation continue

Filière

Recherche

Structures

Laboratoire	DO	Equipes

Projets de recherche en cours

Laboratoire	DO	Projets de recherche financés en cours

- Liste des manifestations avec titres et dates

- Liste des conventions de coopération internationales, nationales et régionales

- Liste des doctorats inscrits

Annexe 2. Liste des filières de formations des FP

Tableau 1 : Filières préparant aux licences fondamentales

Faculté	LSH	SJES	S
Tétouan		Droit public (arabe)	
		Droit privé (arabe)	
El Jadida		Sciences Economiques et Gestion	
		Sciences économique et gestion	
		Droit (en français)	
Taza	Etudes Arabes	Droit Privé (en arabe)	Sciences de la Matière Chimie
	Etudes Françaises	Droit Public (en arabe)	Sciences de la Matière Physique
	Géographie	Sciences Economiques et de Gestion	Sciences de la Vie
	Histoire et Civilisation		Sciences de la Terre et de l'Univers
			Sciences Mathématiques et Applications
			Sciences Mathématiques et Informatiques
Safi	Etudes Arabes	Sciences économiques et gestion	Science de la matière chimie
	Etudes Françaises	Droit (en arabe) (public- privé)	Sciences de la matière Physique
	Géographie		Sciences de la vie
			Sciences Mathématiques et Informatiques
			Sciences Mathématiques et applications
Nador	Etudes arabes	Sciences économiques et gestion	Sciences mathématiques et informatiques
	Etudes françaises	Droit (en arabe)	Sciences mathématiques appliquées
	Etudes hispaniques		Science de la matière chimie
	Etudes islamiques		Sciences de la matière Physique
			Sciences de la vie
Ouarzazate			Sciences de la matière physique
			Sciences mathématiques et informatique
Larache		Sciences économiques et gestion	Sciences de la matière physique
			Sciences de la vie
			Sciences Mathématiques et applications
			Sciences mathématiques et informatiques
Errachidia	Etudes arabes	Droit (en arabe)	
	Etudes françaises	Economie	
	Etudes islamiques		
Beni Mellal		Sciences économiques et de gestion	Science de la matière chimie
		Droit privé (en français)	Sciences de la matière Physique
			Sciences de la vie
			Sciences Mathématiques et Informatique
			Sciences Mathématiques et applications
Khouribga	Etudes arabes	Sciences économiques et de gestion	Science de la matière chimie
	Géographie (géo)		Sciences de la matière Physique
			Sciences de la vie
			Sciences Mathématiques et Informatiques
			Sciences Mathématiques et applications
Total	16	18	32

Tableau 2 : Les licences professionnelles ouvertes par les FP

Faculté	LSH	SJES	S
Tétouan		Technicien d'assurance	Informatique de gestion
		Métiers du Net	Management des systèmes d'information
		Tourisme et NTIC	
		Banque - assurance	
		Administrateur d'applications d'entreprises	
		Management des organisations	
		Management logistique et transport	
		Collaborateur de cabinet comptable	
		Management hôtelier	
		Agent gestionnaire des institutions à caractère social	
		Management touristique et hôtelier	
		Comptabilité et finance d'entreprise	
		Presse et medias (arabe)	
		Métiers juridiques et judiciaires (arabe)	
		Conseiller juridique en urbanisme (arabe)	
		Conseiller juridique de l'entreprise (arabe)	
		Gestion de la chose locale (arabe)	
		La pratique judiciaire (arabe)	
		L'acteur du développement social (arabe)	
El Jadida		Management des ressources humaines	
		Banque et finance	
		Management de la qualité	
		Marketing touristique	
		Management de l'activité commerciale	
		Finance et comptabilité	
		Gestion administrative	
		Droit privé notarial	
		Droit des affaires	
		Gouvernance politique publique	
Safi		Management public et développement territorial*	
		Gestion des établissements sociaux*	
Nador		Expert en immobilier et urbanisme	Sciences de la mer et biotechnologie
		Management des opérations import-Export	Electronique et informatique industrielles
		Management logistique et transport	

Ouarzazate	Tourisme, gestion et communication		Techniques d'exploitation des énergies renouvelables
	Gestion de la production cinématographique et audiovisuelle		
	Langues étrangères appliquées		
	Techniques cinématographiques et audiovisuelles		
Larache	Marketing hôtelier et touristique	Informatique et gestion	Agroalimentaire
		Marketing et management	Aquaculture
			Pêche-aquaculture
Taza			Science de la matière (Chimie)
Taroudant	Langues étrangères appliquées	Economie de l'entreprise	Biotechnologie végétale
	Animation socioculturelle	Logistique et export	Agroalimentaire
		Informatique et gestion de l'entreprise	Géotechnique et mines
		Gestion des institutions à caractère social	Ingénierie zootechnique et production animale
			Valorisation des produits du terroir
			Sciences agrobiologiques et environnement
Beni Mellal		Management des entreprises agricoles	Energies renouvelables
		Marketing et action commerciale	
		Management et technique logistique du commerce international	
		Métiers de la banque	
		Gestion des ressources humaines	
Errachidia	Didactique de la langue et littérature arabe (LSHS)		Systèmes et réseaux
	L'enseignement du français		Informatique
			Système informatique et génie logiciel
Total	9	45	19

* ne sont pas reconduites depuis 2014

Annexe 3. Liste des filières de Masters ouvertes par les FP

Faculté	Master	Master Spécialisé
Tétouan	Droit et media (arabe)	Les métiers juridiques et judiciaires (arabe)
	Droit administratif et développement (arabe)	Gestion Informatique de l'Entreprise
	Droit des affaires (arabe)	Management des Systèmes d'Information et Multimédias
	Gouvernance et politiques des collectivités locales (arabe)	
	Finance Islamique	
	Management Logistique et Stratégie	
	Finance Audit et Contrôle de Gestion	
El Jadida		Ingénierie des Ressources Humaines et Dév. social
		Banque et Finance
		Ingénierie de Projets Management d'Affaires
Larache	Mathématiques appliquées	
Nador	Droit foncier et de l'urbanisme (arabe)	
	Etudes politiques et juridiques (arabe)	
	Droit des contrats et des affaires (arabe)	
	Fikh Annawazile	
Safi	Mathématiques et modélisation	
	Critique arabe ancienne (arabe)	
Taza	Relations entre le Maroc et le Moyen Orient durant les périodes moderne et contemporaine (arabe)	
	Géographie et gouvernance territoriale (arabe)	
	Les transactions foncières (arabe)	
	La stratégie de la décision (arabe)	
Beni Mellal	Chimie de formulation industrielle	Management des Ressources Humaines
	Comptabilité, Contrôle et Audit	Ingénierie Informatique et Systèmes
	Systèmes de Télécommunications et Réseaux Informatiques	
Errachidia	Approches linguistiques et analyse du discours coranique	Théâtre et art théâtral
	Littérature et interculturalité en Méditerranée	
Total	23	9

Annexe 4. Laboratoires et Equipes de recherche des FP

FP	Laboratoires	Equipes
Tétouan	Les grands problèmes contemporains dans la vie politique juridique sociale économique et de gestion	Droit, éthique et citoyenneté
		Ethique et citoyenneté dans l'économie et les politiques publiques
	Management Logistique, Gouvernance et Economie Appliquée	Management Logistique, Stratégie et Développement Economique
		Mathématiques Appliquées à la Gestion, l'économie et à la Finance
		فريق السياسات العمومية والدراسات القانونية والاستراتيجية
		Modélisation et Traitement de l'Information
Ouarzazate	Laboratoire des Sciences de l'ingénieur et Energies	Energie Renouvelables Microsystèmes Acoustiques et Mécaniques
		Modélisation et Mathématiques Appliqués
		Modélisation Systèmes Informatiques et Vision
		Mathématiques Appliqués et Calcul Scientifique
		Sciences des Matériaux, Procédés, Environnement et Modélisation
		Matériaux et énergie
		Espaces, Sociétés, Environnement, Aménagement et Développement
		Littérature Cinéma Patrimoine Culturel et Communication
		Linguistique, Analyse de Discours, Didactique des Langues et TICE
El Jadida	Laboratoire de Recherche en Gestion, Economie et Sciences Sociales	Sciences de Gestion, Management et Compétitivité des Entreprises
		Sciences Economiques et développement
		Statistiques appliquées à l'économie et au management
	Laboratoire de Recherche et d'Etudes Juridiques, Politiques et Sociales	Droit public
		Droit privé
	Observatoire socioéconomique	
Taza	Incubateur d'entreprise	
	Laboratoire de Dynamisme, Espace, Patrimoine et Développement durable	
	مختبر البحث في العلاقات الثقافية المغربية المتوسطية	
	مختبر اللغة والأداب والتواصل	
	مختبر الأبحاث القانونية والسياسية والاقتصادية	
	Laboratoire des Ressources Naturelles et Environnement	
	Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur	
Larache	Laboratoire des Matériaux, Substances Naturelles, Environnement & Modélisation	
	Laboratoire pluridisciplinaire de recherche	Sciences de l'Economie de gestion
		Environnement et développement durable
		Modélisation mathématique et informatique appliquées

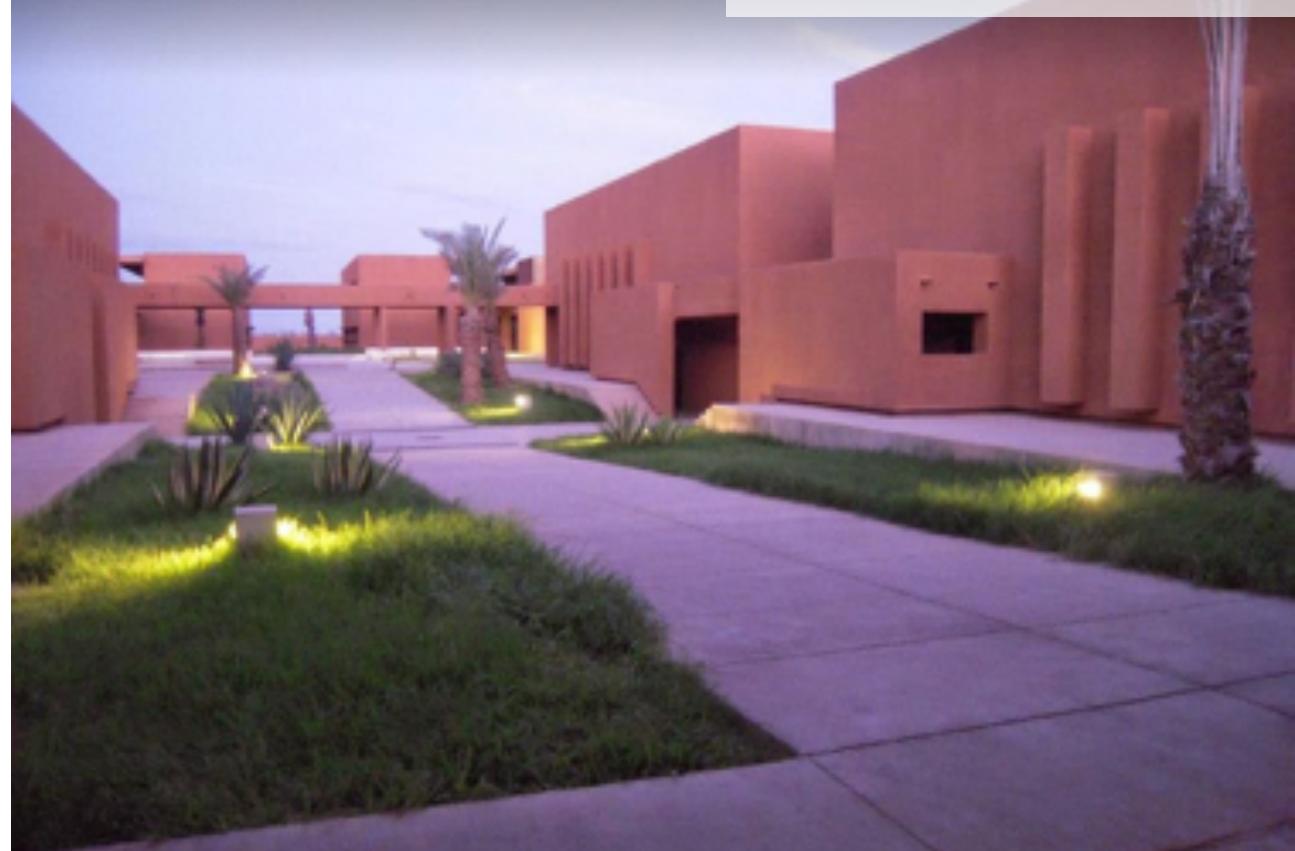
Nador	Etudes juridiques et politiques des pays de la Méditerranée	
	Recherches dans le droit foncier et de l'urbanisme	
	Mathématiques appliquées et systèmes d'information	
	Observatoire de la lagune Marchica	
Errachidia	السميات والدراسات السردية والثقافية	الترجمة الانتربولوجية الثقافية الواحدة
		الدراسات السردية والثقافية
		التأويلات ونقد الانساق الثقافية
	الخطاب وتكامل المعرف	اللغة والفنون والآداب بمنطقة تافيلالت
		البلاغة والادب
		هندسة اللغات الطبيعية وتكنولوجيا الحوسبة
		التراث الشرعي والفكري لسجلماسة وتافيلالت وامتداداته بالغرب الإسلامي
		Culture et interculturalité dans la pratique
		de la littérature
		Langage, Société et culture au Sud-Est et au Moyen Atlas
Khouribga	Laboratoire des Nanosciences et Modélisations (LNM)	Traitement et Transmission de l'information
		Les Nanosciences pour la Nanotechnologie
	Laboratoire de recherche de Chimie et Modélisation Mathématiques (CMM)	Modélisation et Simulations
		Chimie Organique et Catalyse
	Laboratoire de recherche en Science des Matériaux des Milieux et de la Modélisation (LS3M)	Chimie Analytique et Modélisation Aléatoire
		Sciences des Matériaux (SM)
		Eau et Développement Durable
	Laboratoire de Recherche en développement territoriale, environnementale et énergétique (RDT2E)	Mathématiques, Informatique et Applications (MIA)
		Gestion de l'espace, Dynamique territoriale et environnementale. (GDTE)
		Territoires, Environnement et Développement (TED)
	Laboratoire de Recherches en Economie, Management et Communication (LAREMCOM)	Énergétique, Mécanique théorique et appliquée (EMTA)
	Laboratoire de recherche en Langue, Littérature et Culture	
	Laboratoire de recherche en Economie et Gestion (LEG)	
	Laboratoire de recherche en Mathématiques Appliquées, Technologies de l'Information et de la Communication (MATIC)	
	Laboratoire des applications technologiques des ressources environnementales et santé. (LATRES)	

Taroudant	Laboratoires des Biotechnologies, Valorisation et Environnement (LBVE)	Biotechnologies et Valorisation des Ressources Naturelles
		Physicochimie des Milieux Naturels et Matériaux Bioactifs
		Exploration et Gestion des Ressources Naturelles et Environnementale
Beni Mellal	Recherche-Développement (polyvalent)	
	Recherche en Sciences et Techniques (interdisciplinaire)	
Safi	Laboratoire de Modélisation et Combinatoire	Analyse Numérique, Stabilisation et Contrôle des EDP
		Chimie Moléculaire, Matériaux et Modélisation
		Environnement et Santé
		Chimie Analytique et Environnement
		Molécules : Structure et Interactions avec les Surfaces de Matériaux (MSISM)
		Géomorphologie, Environnement et Gestion du Littoral
		الديمقراطية المحلية الحكامة
		أدب وثقافة وتخيل: نموذج جهة دكالة عبدة
		Gouvernance des Territoires et des Sociétés
Total	34	46

Annexe 5. Sélection de vues de bâtiments des facultés polydisciplinaires



Faculté polydisciplinaire de Taroudannt





Faculté polydisciplinaire de Khouribga



Faculté polydisciplinaire de Larache



Faculté polydisciplinaire d'Errachidia





Faculté polydisciplinaire d'Ouarzazate





Faculté Polydisciplinaire de Nador



Annexe 6. Montages de formations professionnelles dans les FP : Exemples

Les FP ont conquis le territoire de la professionnalisation de leurs cursus de formation. Cette professionnalisation n'était pas la vocation initiale de ces établissements, mais elles ont su développer progressivement cette composante qui leur permet d'instaurer leur 'notoriété' dans le paysage universitaire et de nouer des partenariats bénéfiques avec le monde socio-économique.

De façon générale, on relève le poids remarquable des filières professionnelles relevant du champ des SJES qui représentent plus des deux-tiers (70%). Marketing, banques, finances en général, finances islamiques, études notariales, gestion des entreprises, tourisme et hôtellerie, commerce, comptabilité, transport, etc. sont les secteurs les plus visés. Ce sont les FP de type mono-disciplinaire ou bi-disciplinaire, en plus de la FP de Taroudant, qui sont spécialisées dans le droit et l'économie qui fournissent l'essentiel de ces filières. Tétouan arrive en tête avec 21 filières, suivie d'El Jadida avec 10.

Les filières professionnelles relevant du domaine des Sciences sont par contre relativement faibles en nombre : 19 filières en tout avec une préférence pour les Biotechnologies, l'Informatique et dernièrement les Energies renouvelables.

Le cas des FP d'Ouarzazate et de Larache est illustratif. Leurs filières, au montage transversal original, associent les sciences de la vie ou de la matière, l'économie, la gestion, les langues et la communication. Ces FP se sont fait une spécialité dans le maillage. Ces filières sont assez prometteuses car elles tentent une pluridisciplinarité souhaitée et souhaitable par le modèle initial lui-même et tiennent compte des besoins socio-économiques des régions qui les abritent. Cependant, il est déplorable que ce montage transversal transparaisse dans les formations fondamentales.

La présentation de ces deux cas est riche en enseignements (voir encadrés).

La faculté d'Ouarzazate a opté, dès sa création, pour une orientation professionalisante. L'identification des filières et des thématiques s'est faite sur la base des recommandations d'une étude commanditée par le Conseil de la Région de Souss-Massa-Drâa. Cette étude ayant identifié 4 secteurs prioritaires pour la région : le tourisme, le cinéma, l'artisanat, les mines et les services. Les thèmes des filières vont s'inscrire dans ces priorités.

En 2006, année de création de la faculté, sont ouvertes les 2 premières filières autour de l'industrie du cinéma «Gestion de la production cinématographique et audiovisuelle» et «Techniques

cinématographiques et audiovisuelles». La coopération avec la France est mise à profit pour le montage de ces deux filières (mise au point des programmes, mise à disposition d'enseignants durant les 3 premières années). L'université prend en charge les investissements en équipements (5 millions de dhs) et la faculté les vaccinations des techniciens et des professionnels. La filière va très bien fonctionner jusqu'à la 4ème promotion. Ensuite elle va être affectée par la baisse de niveau des nouveaux bacheliers et par une faible demande des jeunes d'Ouarzazate sur la filière. Parallèlement, une forte demande locale s'engage (populations, élus, questions au parlement) pour des filières classiques comme le Droit en arabe, l'Economie et la Géographie, accompagnant une certaine résistance locale vis-à-vis du cinéma en général. Finalement ce sont surtout des jeunes en dehors de la région qui sont attirés par la filière.

En 2007, est ouverte la filière tourisme. Là aussi, une certaine démobilisation se remarque vis-à-vis de l'activité touristique et ce sont pour l'essentiel des jeunes étudiants venant d'autres régions qui suivent les enseignements de cette filière.

En 2008, la filière «Informatique et Gestion des entreprises» se crée.

En 2009, la faculté offre la filière «Energies renouvelables» en adéquation avec le lancement du complexe solaire Noor à Ouarzazate. Le recrutement est national avec le dépôt de 700 dossiers de candidature pour 40 places, relevées à 80 à la demande du ministère de tutelle. Pour l'instant elle souffre d'un niveau d'embauche très limité au niveau régional et local, mais la firme espagnole qui gère l'une des deux tranches de la station a programmé au sein de la FP et en partenariat avec l'ANAPC une formation de 200 personnes (par groupes de 40) à recruter par la centrale en insistant sur l'emploi des étudiants d'Ouarzazate.

En 2010, est ouverte une dernière filière professionnelle combinant LSH, Economie, Gestion et Commerce et intitulée «Langue étrangères appliquées».

La réplique de cet exemple constructif à Ouarzazate se trouve à Larache. Là aussi le montage initial a été pensé en fonction de choix précis et d'un ancrage régional et local. L'université se penchait depuis 2007 sur le montage des contenus et la mise en place de la FP qui a démarré en 2009. Dès le départ, le choix est double : cibler des thèmes en rapport avec les activités de la région : l'agro-alimentaire du périmètre irrigué du Loukkos et les ressources halieutiques de l'océan atlantique, et réfléchir à des formations qui n'existaient ni à Tanger, ni à Tétouan, le tout en combinant différentes disciplines

«compatibles». Un travail de concertation avec les représentants du secteur industriel (l'AZIT) de Tanger, des chefs d'usines et des patrons de la pêche identifie les besoins. Dans l'aquaculture trois phases sont visées : le grossissement, l'alimentation et la vaccination. En agroalimentaire, le stockage, le refroidissement et la conservation sont identifiés. Une fois ces besoins répertoriés ils sont déclinés en filières de formation. Des filières fondamentales

avec des troncs communs alimentent 3 filières professionnelles dédiées à «l'agro-alimentaire», à «l'aquaculture» et à «la pêche et l'aquaculture» et 2 filières plus ou moins généralistes : «le tourisme», «le marketing et l'informatique et gestion». L'ingénierie pédagogique de ces filières met à contribution les sciences de la matière et de la vie, les mathématiques, les sciences économiques et la gestion.

Annexe 7. Effectifs des bacheliers par province pour trois périodes et taux de croissances entre ces périodes

	2011 et 2012	2013 et 2014	2015 et 2016	(2013 et 2014)/ (2011 et 2012)	(2015 et 2016)/ (2013 et 2014)
Agadir Ida Outanane	7732	9630	8887	1,2	0,9
Ain Chok	5087	6601	7182	1,3	1,1
Ain Sebaa - Hay Mohamadi	4747	5964	5846	1,3	1,0
Al fida - Mers Soultan	5120	4958	4275	1,0	0,9
Al Haouz	1556	2413	11387	1,6	4,7
Al Houceima	2773	3681	4423	1,3	1,2
Azilal	3488	4478	4516	1,3	1,0
Ben Msik	3228	4063	4064	1,3	1,0
Beni Mellal	6506	7283	7896	1,1	1,1
Benslimane	1858	2539	2171	1,4	0,9
Berkane	2521	2972	2648	1,2	0,9
Berrechid	2044	4753	6089	2,3	1,3
Boulmane Mayssour	1708	2191	12848	1,3	5,9
Casablanca Anfa	10084	9635	7852	1,0	0,8
Chefchaouen	1480	1676	2559	1,1	1,5
Chichaoua	1100	1667	1993		
Chtouka Ait Baha	2420	3084	6635	1,3	2,2
Driouch	1011	1220	2097	1,2	1,7
El Hajeb	1938	2348	2396	1,2	1,0
El Jadida	5774	7340	7182	1,3	1,0
El Kelaa Des Sraghna	2917	4027	4237	1,4	1,1
Errachidia	6867	7829	8620	1,1	1,1
Essaouira	1709	2593	3981	1,5	1,5
Fahs Anjra	0	35	2770		79,1
Fès	18129	21402	13225	1,2	0,6
Figuig	1208	1599	1745		
Fkikh ben Salah	1667	4097	5146	2,5	1,3
Guelmim	3538	4222	4107	1,2	1,0
Guercif	1252	1808	4229	1,4	2,3
Hay Hassani	5609	7292	7657	1,3	1,1
Ifrane	1825	2342	2987	1,3	1,3

Inzegane Ait Melloul	6255	7968	6141	1,3	0,8
Jerada	994	1164	4308	1,2	3,7
Kenitra	8401	9725	11052	1,2	1,1
Khemisset	4472	6609	10863	1,5	1,6
Khenifra	3968	4282	4847	1,1	1,1
Khouribga	5556	7389	8011	1,3	1,1
Larache	3035	4583	8530	1,5	1,9
Marrakech	14026	18852	11691	1,3	0,6
M'diq-Fnidaq	1128	2038	2792	1,8	1,4
Mediouna	766	1480	4164	1,9	2,8
Meknes	10693	13225	12904	1,2	1,0
Midelt	1260	2646	3528	2,1	1,3
Mohammadia	4012	4826	3288	1,2	0,7
Moulay R'Chid-Sidi Othman	4198	5756	5266	1,4	0,9
Moulay Yacoub	130	425	1877		
Nador	4852	6107	7975	1,3	1,3
Nouaceur	916	1691	2456	1,8	1,5
Ouarzazate	3734	3732	4223	1,0	1,1
Ouezzane	1246	3028	3119	2,4	1,0
Oujda Angad	6853	8549	6160	1,2	0,7
Rabat	12969	15674	15039	1,2	1,0
Rehamna	1365	1804	2501	1,3	1,4
Safi	5506	7400	5273	1,3	0,7
Salé	12099	16725	11853	1,4	0,7
Sefrou	2893	4085	4310	1,4	1,1
Settat	5980	6124	6344	1,0	1,0
Sidi Bennour	3108	3374	5769	1,1	1,7
Sidi Bernoussi	6485	8643	7551	1,3	0,9
Sidi Ifni	751	1425	2420	1,9	1,7
Sidi Kacem	4134	4627	5205	1,1	1,1
Sidi Slimane	981	2894	4548	3,0	1,6
Skhirate Temara	5860	8278	8060	1,4	1,0
Tanger Assilah	7871	10771	6533	1,4	0,6
Taounate	3050	4113	3993	1,3	1,0
Taourirt	1432	2091	2112	1,5	1,0
Taroudant	5830	7573	6013	1,3	0,8
Tata	2084	2197	2898	1,1	1,3
Taza	5082	5667	5672	1,1	1,0
Tetouan	4962	6770	7202	1,4	1,1
Tinghir	1374	3377	2989	2,5	0,9
Tiznit	3266	3319	5619	1,0	1,7
Youssoufia	1545	1863	1731		
Zagoura	3631	4702	4256	1,3	0,9
NATIONAL	314335	404752	435682	1,3	1,1

Les villes en hachuré ne sont pas considérées car leur nombre de bacheliers est inférieur au seuil retenu.



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Poids des établissements à accès régulé d'après 1990 (Effectifs de 2000-2001)	9
Tableau 2. Lieux et dates d'ouverture des 11 FP	14
Tableau 3. Nombre de thèses actuellement encadrées au sein de certaines FP (Source : Enquête auprès des FP)	19
Tableau 4. Projets soumis pour financement par les équipes des FP dans le cadre des programmes gérés par le CNRST.....	19
Tableau 5. Structures de recherche accréditées des FP	20
Tableau 6. Taux moyen d'encadrement pédagogique et administratif des FP (année universitaire 2015-2016)	21
Tableau 7. Les polydisciplinaires du modèle originel, selon l'organisation en départements et les filières	26
Tableau 8. Les mono-disciplinaires selon l'organisation en départements et les filières	26
Tableau 9. Les bi-disciplinaires selon l'organisation en départements et les filières.....	27
Tableau 10. Nombre de conventions signées par des FP	34
Tableau 11. Nombre de manifestations organisées par des FP au cours des deux dernières années (2015 et 2016).....	35
Tableau 12. Dépenses générées par les FP par année en millions DH.....	36
Tableau 13. Les flux d'entrée et de sortie dans 6 universités sélectionnées abritant des FP (2015-2016).....	39

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation géographique des établissements universitaires hors campus.....	11
Figure 2. Frise chronologique de l'extension du système national de l'enseignement supérieur (Conception et réalisation par l'INE)	12
Figure 3. Evolution des effectifs des étudiants des FP : total, nouveaux inscrits et lauréats	16
Figure 4. Evolution des effectifs des étudiants des FP selon les trois domaines	17
Figure 5. Evolution des effectifs des étudiants des FP selon le type de formation	17
Figure 6. Taux d'encadrement pédagogique moyen dans l'université marocaine, dans les FSJES et dans les FP	22
Figure 7. Répartition du nombre de départements par FP	25
Figure 8. Catégorisation des profils des FP selon les deux dimensions : pluridisciplinarité et formation professionnelle (accès régulé).....	28
Figure 9. Variables de mesure d'impact de la FP: Dimensions, extrants et impacts	30
Figure 10. Proportion féminine dans les effectifs des étudiants des FP	33
Figure 11. Nombres des filières fondamentales et des filières professionnelles en Licence offertes par les FP	33
Figure 12. Evolution des effectifs des lauréats des FP selon les deux types de formations.....	37
Figure 13. Evolution du nombre des admis en baccalauréat au Maroc60	38
Figure 14. Croisement des taux de croissance des effectifs de bacheliers (taille du cercle : Nombre de bacheliers des années 2015-2016).	42

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1. Présentation synthétique de l'initiative des 10 000 ingénieurs	14
Encadré 2. Exemples d'évaluations d'impact socio-économique des universités.....	29
Encadré 3. Quelques actions par les FP pour pallier à la problématique du transport	31
Encadré 4. Terminologie de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité.....	32
Encadré 5. Définition et description de la massification.....	39
Encadré 6. Illustration du poids politique dans le cas de la ville de Chefchaouen	44

RAPPORT THÉMATIQUE

ÉVALUATION DES FACULTÉS POLYDISCIPLINAIRES

QUELLE POLITIQUE, QUEL IMPACT ET QUELLE PERSPECTIVE ?

Ont réalisé ce rapport :

Sous la direction de Rahma Bourqia
Benriane Mohamed
Hamid Bouabid

Correction, mise en forme et infographie :
Leila El Khamlichi, Fouzia Addi, Zakaria Badri

Pour citer ce rapport :

Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Sous la direction de Rahma Bourqia, *Évaluation des facultés polydisciplinaires Quelle politique, quel impact et quelle perspective ?* Benriane Mohamed, Hamid Bouabid, Rabat 2017.





Angle Avenues Al Melia et Allal El Fassi,
Hay Riad, Rabat - B.P. 6535

Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Tél : 0537-77-44-25 | contact@csefrs.ma
Fax : 0537-68-08-86 | www.csefrs.ma